



CANADA

# Débats de la Chambre des communes

---

VOLUME 140 • NUMÉRO 083 • 1<sup>re</sup> SESSION • 38<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

**Le vendredi 15 avril 2005**

—  
Présidence de l'honorable Peter Milliken

## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 15 avril 2005

La séance est ouverte à 10 heures.

---

*Prière*

---

•(1000)

[Traduction]

### VOIES ET MOYENS

AVIS DE MOTION

**L'hon. Albina Guarnieri (ministre des Anciens Combattants, Lib.):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 83(1) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer un avis de motion de voies et moyens en vue du dépôt d'une loi prévoyant des services, de l'assistance et des mesures d'indemnisation pour les militaires et vétérans des Forces canadiennes ou à leur égard et modifiant certaines lois.

[Français]

Je demande que l'étude de la motion soit inscrite à l'ordre du jour.

---

### INITIATIVES MINISTÉRIELLES

•(1005)

[Traduction]

#### LOI D'EXÉCUTION DU BUDGET

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 13 avril, de la motion: Que le projet de loi C-43, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 23 février 2005, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

**M. Joe Preston (Elgin—Middlesex—London, PCC):** Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui au sujet du projet de loi C-43, une mesure législative qui illustre bien l'arrogance du gouvernement. Avant que je n'aborde certains éléments financiers en particulier, j'aimerais examiner pourquoi cette mesure législative est si vaste et porte sur des questions qui en soi devraient faire l'objet d'un projet de loi distinct.

Je songe notamment à l'Accord atlantique, cette promesse faite aux citoyens de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador, qui se trouve perdu dans ce projet de loi.

Le premier ministre fait semblant d'appuyer cet accord, mais tient les provinces en otage en l'incluant, je devrais peut-être dire en l'enfouissant, dans ce projet de loi. Or, l'Accord atlantique devrait faire l'objet d'un projet de loi distinct. Le gouvernement dicte sa volonté au Canada depuis de trop nombreuses années et ce niveau de manipulation législative doit cesser. Le Parti conservateur et moi-même en sommes conscients et les Canadiens sont d'accord.

L'autre question incluse dans ce projet de loi est le soi-disant plan de mise en oeuvre de l'accord de Kyoto. Comme ce gouvernement retors savait que la plus grande partie des députés n'appuient pas les mesures liées au Protocole de Kyoto, il les a mises dans ce projet de loi pour retarder la prise de mesures budgétaires légitimes ou à tout le moins les mettre à risque.

Examinons maintenant les mesures budgétaires contenues dans le projet de loi. Il y a lieu de s'interroger sur les mesures confuses et coûteuses du gouvernement et de permettre aux Canadiens de décider si les gens qui tiennent les cordons de la bourse ont ce qu'ils faut pour s'acquitter de la tâche.

Il ne fait aucun doute que nous avons été mal servis en ce qui concerne les prévisions d'excédents et que nous le sommes encore. Compte tenu des antécédents du gouvernement, il ne faut pas compter sur lui pour nous faire de bonnes prévisions à l'avenir.

Parlons justement de nos prévisions d'excédents qui continuent d'avoir comme effet que des milliards et des milliards de dollars d'impôts en trop sont pris dans les poches des Canadiens chaque année.

Tout commerçant honnête au pays qui aurait par mégarde fait payer un client trop cher s'efforcera, je pense, de le retrouver pour le rembourser comme il se doit. Toutefois, le gouvernement, lui, a fait le choix de ne pas remettre les impôts perçus en trop à qui de droit. Il les utilise plutôt comme bon lui semble.

Je viens peut-être de commettre deux erreurs. J'ai comparé le gouvernement aux honnêtes commerçants canadiens. Je suis désolé d'avoir insulté ainsi le monde des affaires. J'ai aussi parlé de personnes que l'on aurait fait payer trop cher par mégarde. Mais je ne pense pas qu'on accumule les excédents par mégarde.

L'incapacité du gouvernement à faire de bonnes prévisions financières explique pourquoi le Parti conservateur répète sans cesse qu'il faudrait créer un bureau parlementaire indépendant des prévisions budgétaires. Le gouvernement a annoncé beaucoup de choses dans le budget qui ne se produiront pas avant des années. La plus grande partie des réductions d'impôt prévues dans le budget sont des mesures à retardement. Les travailleurs d'Elgin—Middlesex—London et du reste du Canada n'en bénéficieront pas avant plusieurs années.

Le gouvernement est devenu un virtuose des annonces. Chaque nouvelle est répétée ad nauseam. Il présente les mêmes idées un nombre incalculable de fois. Est-ce la méthode du ballon d'essai à l'oeuvre? Le gouvernement annonce-t-il simplement ses projets à la population canadienne dans les budgets et les discours du Trône pour sonder les électeurs?

### *Initiatives ministérielles*

Le gouvernement a annoncé cette année son calendrier de réductions d'impôt pour 2009 de manière à prendre le pouls de la population de façon détournée. Si les gens n'aiment pas la mesure, elle ne sera pas appliquée. Je soupçonne que nombre d'éléments du budget appartiennent à cette catégorie.

Les mesures d'allègement de l'impôt personnel que prévoit le projet de loi sont insuffisantes. Elles représentent une réduction d'au plus 16 \$ l'an prochain. Si nous avons la patience d'attendre 2009, d'autres petits bonbons nous seront accordés. Les contribuables du pays ne veulent pas de ces leurre.

Parlons des réductions d'impôts. J'ai déjà parlé des réductions d'impôts accordées aux particuliers. Parlons de l'augmentation des prestations du Supplément de revenu garanti, aussi dérisoire soit-elle, et des années d'attente avant son entrée en vigueur. Cette mesure pourrait bien s'avérer inutile puisque les gouvernements provinciaux peuvent récupérer ces sommes et les centres d'accueil subventionnés qui hébergent des personnes âgées peuvent les exiger de leurs résidents. C'est donc ainsi que nous traitons nos aînés?

● (1010)

Parlons du droit pour la sécurité des passagers du transport aérien. C'est une taxe imposée aux entreprises, au tourisme et aux voyageurs canadiens. Une légère diminution de cette taxe n'aura guère d'incidence sur le prix du transport aérien. Ce droit demeure une autre façon pour le gouvernement d'aller piger dans les poches des contribuables.

Voici un exemple des changements. La taxe de base pour les vols au Canada est maintenant de 4,67 \$, alors qu'elle était de 6,54 \$. C'est une réduction de 1,87 \$ par vol. N'est-ce pas extraordinaire, je peux me payer un café. Mais non, je ne peux pas, parce que les loyers des aéroports sont tellement élevés au Canada que toutes les économies sont grugées par la hausse des tarifs aériens pour couvrir ces loyers. Qu'est-il arrivé aux réductions de loyer des aéroports?

Lors des dernières élections, les membres du Parti conservateur ont établi des plans et des priorités pour des réductions d'impôt et des investissements, ce qui représentait un engagement de près de 58 milliards de dollars sur cinq ans. Le gouvernement leur a dit qu'ils étaient irresponsables, que le Parti conservateur faisait tout simplement erreur. Or, 10 ou 11 mois plus tard, les libéraux nous arrivent avec un budget presque identique à ce que nous avions proposé.

En plus du fait qu'il a affirmé aux Canadiens que ce budget était abordable, le gouvernement fait preuve d'arrogance et de manipulation en disant que lui seul peut avoir raison. Si quelqu'un d'autre trouve une façon meilleure ou plus responsable de faire les choses, cette personne a tort — temporairement, du moins, jusqu'à ce que le gouvernement se l'approprie. Donc, encore une fois, ce n'était qu'une tactique électorale pour discréditer le Parti conservateur et pour empêcher les Canadiens d'élire un gouvernement droit et honnête.

Cela m'amène à aborder le sujet de la gestion. Il est possible que je me répète, mais cela mérite d'être répété. En tant que conservateurs, nous avons demandé au gouvernement des allègements fiscaux pour les contribuables à revenus faible et moyen. Il est devenu plus évident dernièrement que le gouvernement parle de grandes réductions d'impôt, mais que mes électeurs n'en ont pas encore vu la couleur. Les habitants d'Elgin-Middlesex-London et du reste du Canada, qui travaillent à la sueur de leur front, ont moins d'argent à dépenser, malgré les déclarations des libéraux au sujet des baisses d'impôt.

Nous devons trouver une façon à la fois d'offrir aux habitants de notre grand pays les services dont ils ont besoin et de stimuler notre

croissance économique. Nous devons nous assurer que l'argent pris aux Canadiens par le gouvernement, sous forme d'impôt, de retenue salariale ou de frais, soit traité avec le respect qu'il mérite.

Il ne faut pas oublier d'où proviennent ces fonds: des poches, des portefeuilles, des comptes bancaires et des tirelires des Canadiens. Cet argent appartient aux contribuables, pas au ministre des Finances. C'est le rôle du gouvernement de le percevoir, de le gérer et de le dépenser sagement afin de subvenir aux besoins de la population, sans oublier que c'est à la population que l'argent appartient. Nous devons veiller à ce que le gouvernement ne perçoive que les sommes nécessaires pour subvenir aux besoins du Canada. Il faut que le gouvernement perde l'habitude de présenter des budgets extrêmement excédentaires. Il faut mettre en place, comme il a été proposé, un processus totalement indépendant de prévision de la situation financière du gouvernement.

Le gouvernement a prouvé qu'on ne pouvait lui faire confiance et le laisser venir prendre des milliards de dollars de plus dans les poches des contribuables, car ses actions du passé reflètent une propension à la tromperie ou une certaine ignorance. Si nous laissons tout simplement cet argent aux Canadiens, nous épargnerons le coût de perception des impôts et nous accroîtrons le revenu disponible de tous les Canadiens. Le gouvernement doit également s'assurer que les deniers fiscaux et d'autres fonds envoyés au gouvernement sont traités avec le respect qu'ils méritent. Nous devons mettre un terme au gaspillage. Le gouvernement a un historique de gaspillage, de mauvaise gestion et maintenant, de corruption.

Les Canadiens attachent plus d'importance à leurs revenus que le gouvernement. Le gaspillage relié au scandale des commandites, le fiasco du registre des armes à feu et les erreurs budgétaires ont tous laissé une marque indélébile dans l'esprit de tous les Canadiens. Beaucoup d'entre eux répugnent à envoyer de l'argent au gouvernement et n'apprécient vraiment pas qu'on vienne prendre de l'argent dans leurs poches. Ils pensent à la façon dont on va le gaspiller.

Les Canadiens sont pleinement conscients du fait que notre financement de l'assurance-emploi est une supercherie. On vole de nombreux jeunes et citoyens à faible revenu sur chacun de leurs chèques de paye. Ils cotisent à l'assurance-emploi, un programme qu'ils n'utiliseront jamais. Les employeurs versent ensuite des cotisations de contrepartie dans une caisse qui devrait être utilisée pour apporter une aide d'urgence aux travailleurs dans le besoin sans qu'ils y soient pour rien, mais le gouvernement utilise l'argent comme bon lui semble.

● (1015)

En résumé, permettez-moi de dire que ce projet de loi et ce budget ont des lacunes frappantes.

On rend un mauvais service aux gens de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador en insérant l'Accord atlantique dans ce projet de loi. Le Parti conservateur continue de croire qu'il serait préférable pour les gens de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Nouvelle-Écosse que cet accord fasse l'objet d'un projet de loi distinct.

Le Parti conservateur et la plupart des parlementaires dans cette enceinte voudraient que les mesures relatives à Kyoto ne soient pas insérées dans ce budget, afin qu'on puisse discuter de leurs avantages et de leurs désavantages.

*Initiatives ministérielles*

Si on s'entraîne suffisamment longtemps, on finit par exceller à faire une chose. Durant la décennie où les libéraux ont gaspillé sans compter, ont mal géré les deniers publics et ont été impliqués dans toutes sortes de scandales, les milliards de dollars envoyés à Ottawa auraient été beaucoup plus utiles dans les poches des Canadiens.

Le Parti conservateur a déclaré qu'il ferait en sorte que ce gouvernement minoritaire puisse poursuivre ses activités tant que ce serait dans l'intérêt des Canadiens. À l'heure actuelle, ce projet de loi ne reflète pas ce principe. Nous allons faire en sorte de transformer ce projet de loi en une mesure législative qui sert le mieux les intérêts des Canadiens.

**M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River, Lib.):** Monsieur le Président, le débat d'aujourd'hui sera certainement intéressant, mais il me faut absolument réagir à ce que le député a dit au sujet du processus de planification budgétaire. Il a semblé s'indigner du fait que le gouvernement ait enregistré un excédent cette année, l'an dernier et l'année précédente.

Serait-il prêt à reconnaître que l'existence d'un excédent nécessite deux choses distinctes? Tout d'abord, il y a la partie légitime d'un processus de planification budgétaire qui consiste à ne pas planifier de déficit et à faire mieux que parvenir à un simple équilibre des recettes et des dépenses. Lorsque nous dépensons 150 milliards de dollars par année, il est difficile de prévoir les dépenses au dollar près et le gouvernement a décidé de pencher du côté de la prudence et de prévoir des réserves pour éventualités de manière à finir l'année avec un excédent plutôt qu'avec un déficit. Je crois que les Canadiens sont satisfaits de cette façon de faire. En deuxième lieu, tout excédent, s'il y en a un et peu importe le montant, est consacré à la réduction de la dette nationale, qui est très lourde. Nous progressons à cet égard.

Le député est-il prêt à accepter ces deux éléments du processus de planification budgétaire et à admettre que sa critique de l'excédent est un peu exagérée et un peu injuste envers les Canadiens?

**M. Joe Preston:** Monsieur le Président, ce qui est injuste pour les Canadiens c'est que, chaque année, le gouvernement va chercher dans leurs poches plus qu'il n'en a besoin pour faire ce qu'on lui demande de faire.

Nous enregistrons des excédents budgétaires depuis huit ans et, chaque année, le budget comportait un fonds de prévoyance. Il ne faut pas confondre fonds de prévoyance et excédent budgétaire. La raison d'être du fonds de prévoyance est d'assurer une marge de manoeuvre budgétaire en cas d'urgence, mais l'ajout d'un excédent de neuf ou dix milliards représente une imposition excessive des habitants d'Elgin—Middlesex—London et de l'ensemble des Canadiens.

Nous avons derrière nous huit années d'excédent budgétaire. Chaque fois, le gouvernement avait prévu un excédent minuscule comparativement à ce qui s'est réellement produit. Cette situation est le résultat d'une mauvaise planification et d'une imposition excessive. Comme je le disais plus tôt, cette situation fait penser à celle d'une personne à qui un commerçant aurait surfacturé quelque chose, sans se soucier de lui remettre l'excédent.

Lorsque mes bons concitoyens d'Elgin—Middlesex—London envoient l'argent de leurs impôts à Ottawa, ils s'attendent à ce que cela suffise à combler la différence. Lorsqu'ils se rendent compte que le gouvernement perçoit plus qu'il n'en a besoin pour faire ce qu'il a à faire, ils s'attendent à en avoir plus pour leur argent.

Le député parlait du remboursement de la dette et d'une utilisation pertinente des excédents budgétaires. Cela ne se produit habituellement que lorsqu'on constate l'existence d'un excédent après la fin

d'un exercice financier. Autrement, l'excédent sera utilisé selon le bon vouloir du gouvernement et affecté à des dépenses non prioritaires.

• (1020)

[Français]

**M. Guy Côté (Portneuf—Jacques-Cartier, BQ):** Monsieur le Président, mon collègue conservateur a bien exprimé la tendance qu'a ce gouvernement, depuis au moins huit ans, à sous-estimer ses surplus. En fait, ce à quoi on assiste depuis huit ans est beaucoup plus grave que cela. De façon générale, on voit que du côté des dépenses, le gouvernement les évalue assez bien et elles demeurent assez fidèles à ses prévisions. Le problème se situe au niveau des revenus qui sont systématiquement sous-évalués.

Récemment, au Comité permanent des finances, on recevait des fonctionnaires du ministère des Finances. On a présenté à l'un d'eux cet argument soutenant qu'il était étrange que, depuis huit ans, le ministère sous-évalue continuellement ses revenus. Sa réponse a été d'une candeur extraordinaire. Il a dit que le ministère des Finances devait faire une moyenne des surplus ou une moyenne d'équilibre budgétaire non pas sur une période de dix ans, mais plutôt année après année. En revanche, ce gouvernement prévoit un budget sur une période de cinq ans. Effectivement, il faudrait peut-être que le ministre des Finances parle avec les gens de son ministère.

Concernant le remboursement de la dette, je rappellerai qu'aucun poste budgétaire n'est explicitement prévu dans ce budget pour le remboursement de la dette. Ce à quoi on assiste depuis huit ans, c'est à un passage de calculs comptables, à des calculs macroéconomiques et à ce que j'appelle maintenant des calculs créatifs par l'entremise de réserves d'éventualités, de prudence et d'angoisse ministérielle.

**Le Président:** L'honorable député de Elgin—Middlesex—London donnera une réponse très courte, puisqu'il ne reste plus beaucoup de temps.

[Traduction]

**M. Joe Preston:** Monsieur le Président, le député a tout à fait raison. Les dépenses sont restées à peu près exactement les mêmes d'un budget à l'autre. Le gouvernement s'y connaît en planification des dépenses; elles continuent d'augmenter.

Compte tenu de ce que font les libéraux depuis huit ans, il n'est pas étonnant que le budget ne prévoie rien au sujet du remboursement de la dette. Même le FMI semble adopter une attitude critique à l'égard de la planification budgétaire du gouvernement, et de l'excédent qu'elle engendre. Au cours de chacune des huit dernières années, le gouvernement a enregistré un excédent. C'est à cette fin qu'il planifie. Le gouvernement n'a plus à planifier en fonction du remboursement de la dette; il sait que sa piètre planification budgétaire lui assurera un excédent. Le gouvernement va chercher l'argent dans les poches des travailleurs canadiens et se retrouve avec un excédent à la fin de l'année.

**Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.):** Monsieur le Président, ce projet de loi concerne l'exécution du budget présenté à la Chambre le 23 février, qui met en oeuvre beaucoup de promesses que le gouvernement avait faites aux Canadiens pendant la dernière campagne électorale et qui ont été réitérées et bonifiées dans le discours du Trône. Un budget, c'est la planification de l'avenir. Quelles sont les mesures qui devront être prises pour améliorer notre pays, nos collectivités et la qualité de vie de tous les Canadiens.?

### *Initiatives ministérielles*

Aujourd'hui, j'aborderai la question des personnes âgées de plus de 65 ans. C'est le segment de notre population dont la croissance est la plus rapide et, qui plus est, du point de vue de la proportion d'ainés, ma circonscription se place au troisième rang au Canada, après Victoria et St. Catharines.

Les mesures prévues dans le budget pour améliorer la qualité de vie des aînés sont extrêmement importantes. C'est pourquoi je veux dire quelque chose en leur nom au député qui vient de prendre la parole. La planification du futur comprend le remboursement des dettes. Les aînés dont je parle ce matin ont déjà vécu bien des années. Ils ont possédé des maisons, ils ont assumé des hypothèques et ils connaissent l'importance du remboursement des dettes ou du paiement des cartes de crédit afin d'éviter les intérêts, ce qu'on ne semble pas comprendre de l'autre côté. Les députés de l'opposition préfèrent peut-être que, au lieu de rembourser la dette et d'économiser 3 milliards de dollars par année en paiements d'intérêts, nous laissions augmenter ces derniers. Pourtant, c'est autant d'argent que nous pouvons investir dans des programmes importants pour les citoyens.

De toute évidence, pour un grand nombre d'ainés qui ont élevé leur famille et qui ont traversé des périodes bien plus difficiles que celle que nous connaissons aujourd'hui dans ce pays, il importe de pouvoir disposer à la retraite de quoi vivre dans la dignité et le confort. C'est pourquoi un certain nombre de mesures de ce budget sont tellement importantes pour les aînés.

D'une part, le Supplément de revenu garanti auquel ont droit tous les aînés dont le revenu est inférieur à un certain niveau est augmenté pour la première fois depuis 1984. Il y a eu des augmentations annuelles indexées au coût de la vie, mais, pour la première fois en 21 ans, le budget prévoit une augmentation du montant de base. Concrètement, cela se traduira par une augmentation de 400 dollars pour les personnes seules et de 700 dollars pour les couples.

Au total, nous accordons 2,7 milliards de dollars aux personnes âgées qui ont les revenus les plus faibles. Or, quelle coïncidence, c'est à peu près le montant que le gouvernement économise chaque année en versements d'intérêt parce qu'il a remboursé une partie de la dette avec ses excédents.

L'autre élément important pour les personnes âgées à faible revenu, c'est le relèvement à 10 000 \$ de la déduction fiscale de base. Une fois que cette initiative aura été mise en oeuvre dans son intégralité, 240 000 personnes âgées à faible revenu seront entièrement rayées du rôle d'imposition du Canada.

Étant donné que les gens vivent plus longtemps, ils demeurent également plus actifs. Voilà ce qui rend le Programme Nouveaux Horizons très important. Dans ma circonscription, il existe de nombreux organismes bénévoles, et beaucoup d'entre eux sont dirigés par les personnes âgées elles-mêmes. Ces organismes offrent des programmes et des activités, et amènent les gens à sortir de chez eux et à jouer un rôle actif dans leur collectivité. Je suis heureuse de constater que nous allons plus que doubler notre investissement dans ce programme, le faisant passer de 10 à 25 millions de dollars au cours des deux prochaines années, ce qui procurera davantage de projets et d'activités ainsi qu'une meilleure participation des aînés à la vie de leur collectivité.

De nombreuses personnes âgées ont moins de chance et ont besoin de recevoir des soins soit de leur famille, soit de quelqu'un d'autre de l'extérieur. Ces soins sont très coûteux pour la famille ou pour les personnes âgées elles-mêmes. Le budget prévoit doubler, en le faisant passer de 5 000 à 10 000 \$, le montant pouvant être déduit

relativement au coût des soins fournis à une personne qui en a besoin.

• (1025)

Cette population aura de plus en plus besoin de mesures spéciales dans un grand nombre de domaines. Ce sera le cas pour une part de plus en plus importante de la population canadienne. Voilà pourquoi il est très important de créer un secrétariat national pour les aînés qui répondra aux besoins actuels et futurs des personnes âgées. J'ai dit que beaucoup d'entre elles demeurent beaucoup plus actives beaucoup plus longtemps; mais si elles vivent plus longtemps, cela signifie aussi qu'elles éprouvent davantage de problèmes de santé, notamment pour leur mobilité et pour leur vue. Les investissements que nous avons faits en soins de santé revêtent donc une importance capitale pour les personnes âgées.

Je sais que beaucoup font preuve de scepticisme et se demandent si les quelque 100 milliards de dollars de plus que nous avons accordés aux provinces depuis 2001 pour les soins de santé vont vraiment changer les choses. Ce qu'il y a de nouveau, cette fois, c'est que nous nous sommes entendus sur des cibles que les provinces devront atteindre afin de réduire les temps d'attente, au plus tard d'ici deux ans. Cette somme servira également aux soins ambulatoires et aux soins de santé communautaires donnés aux personnes qui en ont besoin, et cela comprend beaucoup de personnes âgées. Nous visons principalement les maladies et les problèmes qui touchent les personnes âgées, notamment le remplacement d'articulations, le cancer, et les problèmes cardiaques, et nous cherchons à accélérer le diagnostic et le traitement.

Toutefois, les fonds que nous investissons dans la santé publique sont un élément tout aussi important. Il importe de reconnaître que les besoins en matière de soins de santé et de traitements croissent parallèlement au vieillissement de la population et que l'une des façons d'assurer la viabilité de notre système public de soins de santé est de faire tout en notre pouvoir pour que les Canadiens demeurent en bonne santé. Dans quelques semaines, la ministre d'État à la Santé publique et moi-même tiendrons un colloque dans Ottawa-Ouest—Nepean dans le but de recueillir des idées au sein de notre collectivité quant aux moyens à prendre pour que nos concitoyens, nos enfants, nos familles et nos aînés demeurent en bonne santé.

Les aînés bénéficieront aussi des nouveaux investissements qui seront faits dans les collectivités et dans les municipalités, par le truchement du remboursement de la TPS et du transfert d'une partie croissante de la taxe fédérale sur l'essence. Nombre d'ainés qui ont des impôts fonciers à payer portent un fardeau fiscal très lourd pour demeurer dans leur maison. Souvent, ils ont de magnifiques maisons anciennes, mais leurs revenus n'ont pas augmenté suffisamment par rapport aux impôts fonciers élevés auxquels ils sont assujettis. Le transfert de 600 millions de dollars cette année, puis les années subséquentes, jusqu'à hauteur de 2 milliards de dollars en 2010, permettra aux municipalités d'alléger le fardeau fiscal imposé aux propriétaires au titre des routes, de l'épuration des eaux, des réseaux d'égouts, des parcs et des programmes récréatifs. Ce transfert profitera directement aux aînés qui sont nombreux à éprouver d'énormes difficultés à payer des impôts fonciers plus élevés.

*Initiatives ministérielles*

Cependant, les aînés n'ont pas que leurs intérêts à coeur. Ils ont travaillé fort et ont fait des sacrifices pour que leurs fils et leurs filles puissent poursuivre des études. Ils veulent avoir la certitude que leurs enfants pourront miser sur leur diplôme et avoir des carrières intéressantes et que l'on s'occupera bien de leurs petits-enfants et de leurs arrière-petits-enfants. C'est pour cela que les aînés reconnaissent l'importance du programme national de garderies. Grâce à ce programme, leurs enfants pourront mener les carrières pour lesquelles ils ont été préparés et être productifs.

Les aînés veulent le meilleur dans la vie de leurs enfants, de leurs petits-enfants et de leurs arrière-petits-enfants. Le budget alloue des fonds pour améliorer la qualité de l'air, de l'eau et du sol. Les aînés ont à coeur la viabilité de la planète. Comme moi, ils savent que ce sont nos petits-enfants et nos arrière-petits-enfants qui vivront avec les conséquences des décisions que l'on prend aujourd'hui en vue de protéger notre environnement. Voilà un autre élément du budget dont je suis extrêmement fière.

• (1030)

Au nom des nombreux aînés que je représente, je tiens à dire que le budget ne renferme pas toutes les mesures que je souhaiterais, mais qu'il en renferme un grand nombre qui amélioreront le sort des aînés au Canada.

**M. Charlie Penson (Peace River, PCC):** Monsieur le Président, j'ai écouté la députée libérale parler de l'excédent. Un excédent budgétaire est une bonne chose. Cependant, je lui rappelle que si on additionne les montants par lesquels son gouvernement a sous-évalué l'excédent au cours des huit dernières années, on arrive à un total de près de 80 milliards de dollars.

Nous avons accueilli la responsable du bureau du budget du Congrès des États-Unis au Comité des finances. En nous parlant des prévisions budgétaires indépendantes, elle nous a expliqué que le gouvernement aussi bien que le bureau du budget, qui en est indépendant, pouvaient se tromper, mais qu'ils ne se trompaient pas toujours de la même façon. Autrement dit, parfois ils surestiment et parfois ils sous-estiment. Le nombre de variables est grand. De fait, les erreurs de sous-estimation sont aussi fréquentes que les erreurs de surestimation.

J'aimerais que la députée comprenne que de telles erreurs nuisent à la crédibilité du gouvernement actuel aussi bien que des milieux qui y sont associés. À une époque où on déplore de nombreux cas de pratiques délictueuses par des entreprises partout en Amérique du Nord, j'ose croire que le ministre des Finances et le gouvernement voudront protéger leur crédibilité dans la mesure du possible.

Six semaines seulement après la présentation du budget le 23 février, les prévisionnistes embauchés par le Comité des finances ont déclaré que les chiffres du ministre des Finances étaient inexacts. Selon eux, l'excédent est déjà supérieur de 3 milliards de dollars à ce qu'il était il y a six semaines.

Je vois que la députée se fait aider par le secrétaire parlementaire. Il me semble difficile pourtant de défendre l'indéfendable.

Les libéraux récidivent. Comment la députée peut-elle défendre la pratique consistant à sous-estimer les excédents de façon systématique?

• (1035)

**Mme Marlene Catterall:** Monsieur le Président, je n'oserais pas citer les États-Unis en exemple pour ce qui est de la planification budgétaire. Ils ont un déficit important et leur dette va en s'alourdissant. Pensons à tout l'argent que les Américains paient en intérêts seulement. Cet argent n'est pas injecté dans les soins de

santé. Quarante millions de personnes aux États-Unis, des femmes et des enfants pour la plupart, ne sont pas couvertes par une assurance-maladie. Est-ce là l'exemple dont le député veut que la Chambre et les Canadiens s'inspirent? Non merci.

J'ai parlé des aînés. Chaque personne âgée sait qu'il est important de garder une poire pour la soif, comme le dit le vieil adage. Si le gouvernement planifie exactement selon les dépenses et les revenus qu'il prévoit et que les revenus ne couvrent pas les dépenses ou qu'une crise survient soudainement, comme la guerre du Golfe ou le tsunami, et que nous voulons aider, nous ne pouvons faire autrement que de nous endetter.

Si nous dressions nos budgets de la manière proposée par le député d'en face, nous nous retrouverions dans la même situation que lorsque nous formions l'opposition, entre 1988 et 1993. À cette époque, on ne cessait de nous promettre d'éponger le déficit et d'équilibrer les comptes. La dette augmentait, les paiements d'intérêts aussi, et les services offerts aux Canadiens diminuaient chaque année.

Je préfère agir avec prudence et rembourser une partie de la dette à la fin de l'année. Je pense que la majorité des aînés et des Canadiens en général veulent que nous remboursions la dette. Ils savent que cela signifie que nous épargnons de l'argent en intérêt chaque année. Cet argent, nous pouvons ensuite l'investir dans le domaine de l'environnement, dans des programmes pour les aînés, dans les soins de santé, dans les pensions et dans bien d'autres choses auxquelles les Canadiens attachent de l'importance.

[Français]

**M. Guy Côté (Portneuf—Jacques-Cartier, BQ):** Monsieur le Président, la députée libérale a vraiment de très beaux mots concernant les personnes âgées et la petite enfance.

Malheureusement, ce ne sont que des mots. Cependant, dans ce plan budgétaire, la réalité veut que les augmentations du Supplément de revenu garanti pour les personnes âgées ne débiteront que l'an prochain. De plus, il n'est question que d'une augmentation de 16 \$ par mois pour une personne seule. En 2007, cette augmentation pour une personne seule sera de 36 \$ par mois. Je m'excuse, mais un montant de 36 \$ par mois ne serait même pas suffisant pour couvrir l'achat d'un volume ou d'un gros livre dans une librairie! Que la députée ne vienne pas nous faire des leçons avec les bénéficiaires que ce gouvernement a alloués aux personnes âgées. C'est de la fumisterie, c'est aussi simple que cela.

S'il y a une province où le système de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance fonctionne bien, cela le Québec. S'il y a un domaine où, encore fois, il est clair que c'est de compétence provinciale et du Québec, c'est bien celui de la petite enfance, et, encore une fois, on s'ingère dans ce domaine.

**Mme Marlene Catterall:** Monsieur le Président, je vais seulement répéter que c'est la première fois, depuis 1984, qu'un gouvernement de n'importe quel parti augmente le montant de base pour les personnes âgées. Si le député croit que 700 \$ par année ne fait pas de différence pour un couple âgé, il est dans l'erreur.

**Mme Pauline Picard (Drummond, BQ):** Monsieur le Président, le budget fédéral déposé le 23 février dernier est inacceptable, parce qu'il ignore les priorités des Québécoises et des Québécois. Depuis 12 ans, ce gouvernement libéral, tout chef confondu, n'a rien fait de concret pour régler les problèmes de l'assurance-emploi, du financement adéquat de la santé et de l'éducation supérieure, de l'aide financière aux étudiantes et aux étudiants, de l'agriculture, de la sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti, de la culture, de l'aide internationale, et ce ne sont là que des exemples.

### *Initiatives ministérielles*

Une fois de plus, le budget présenté en février dernier ne comporte rien pour régler ces problèmes. Vous ne serez donc pas surpris d'apprendre qu'ayant voté contre le budget, je voterai aussi contre la Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposée au Parlement le 23 février 2005 et qui est devant nous aujourd'hui.

Le Bloc québécois a toujours agi de façon responsable. Nous avons travaillé à amender le discours du Trône et, immédiatement après le dépôt du budget, nous avons présenté au gouvernement toute une série d'améliorations. Ce gouvernement libéral a refusé ces améliorations, notamment pour l'assurance-emploi et pour corriger le déséquilibre fiscal.

Au chapitre de l'assurance-emploi, j'ai rencontré des groupes de femmes de ma circonscription qui m'ont confirmé le préjudice qu'elles vivent parce que ce gouvernement libéral impose des règles trop contraignantes qui les empêchent d'avoir accès à leurs prestations d'assurance-emploi. On ne le dira jamais assez: le financement de l'assurance-emploi, c'est l'affaire des employeurs, des travailleurs et des travailleuses, pas celle du gouvernement.

Dans le contexte d'un gouvernement minoritaire, le Bloc québécois a franchi une étape importante dans son combat pour améliorer le régime d'assurance-emploi de manière à le remettre au service de ses véritables propriétaires, soit les travailleuses et les travailleurs ainsi que les employeurs qui y cotisent. En ce sens, je voudrais féliciter mon collègue de Chambly, qui a fait un excellent travail comme porteur du dossier de l'assurance-emploi. Après un long travail assidu, pour ne pas dire acharné, l'adoption en deuxième lecture du projet de loi C-280 du Bloc québécois nous permet de faire un pas de plus vers notre objectif qui est d'empêcher ce gouvernement fédéral de piger à sa guise dans la caisse d'assurance-emploi pour satisfaire son obsession liée au remboursement de la dette.

Je rencontre aussi des jeunes pour qui l'accession au marché du travail n'est pas toujours facile. Ils sont souvent confrontés à des emplois précaires, avec des heures irrégulières. Même s'ils ont du cœur au ventre, il arrive que certains se retrouvent les premiers mis à pied et, faute d'avoir cumulé assez d'heures, ils n'ont pas droit aux prestations d'assurance-emploi. Pourquoi ce gouvernement s'entête-t-il à refuser d'abaisser le seuil d'éligibilité de l'assurance-emploi à 360 heures?

Les jeunes ne sont pas les seuls à faire les frais des décisions de ce gouvernement libéral. Il y a les travailleuses et les travailleurs près de leur retraite qui perdent leur emploi. Dans Drummond, l'histoire des dernières années est assez révélatrice. J'évoquerai la fermeture parfois brutale des usines de textile. On trouve là un grand nombre de personnes, ayant consacré la quasi-totalité de leur vie active à leur travail, qui se retrouvent devant rien le jour où, décision administrative oblige, les usines ferment.

N'oublions pas que c'est ce gouvernement qui a mis fin au Programme d'aide aux travailleurs âgés que l'on nomme le PATA. L'actuelle ministre des Ressources humaines, la députée de Westmount—Ville-Marie, répliquera certainement que des projets pilotes sont en cours. Je lui rappellerai simplement que, pendant que perdurent les projets pilotes, ils sont nombreux, hommes et femmes, à connaître des moments difficiles à cause de leur décision. Récemment, un organisme de chez-nous, Les 45 ans pour l'emploi, m'écrivait pour demander que soit rétabli le programme PATA. La même demande m'a été formulée à chaque fois qu'une entreprise devait mettre à pied des travailleurs et des travailleuses.

● (1040)

Chaque fois, je leur indiquais que la demande était sur la table, mais que le gouvernement libéral restait sourd à leurs besoins, sourd et arrogant face aux besoins des chômeuses et des chômeurs âgés.

En regard de l'agriculture, une grande partie du territoire de ma circonscription se trouve en milieu agricole. On y pratique entre autres la grande culture, l'élevage de bovins et la production laitière.

Le monde agricole traverse une période de crise, une situation qui perdure depuis longtemps. Si les 24 derniers mois ont été marqués par la crise de la vache folle, il ne faut pas oublier le préjudice vécu par les producteurs des grandes cultures commerciales.

Je crois que le gouvernement a le devoir de venir en aide aux producteurs agricoles aux prises avec la crise de la vache folle, notamment en ce qui a trait aux compensations nécessaires pour atteindre le prix plancher. Au lieu de cela, ce gouvernement agit timidement ou de façon inadéquate, au point où, récemment, les producteurs décidaient d'intenter un recours collectif chiffré à 7 milliards de dollars.

Quant aux producteurs de grandes cultures, je les ai rencontrés à mon bureau de circonscription. Malgré leurs représentations de l'année dernière, les producteurs n'ont rien obtenu de tangible pour pallier au préjudice commercial qu'ils vivent. Ils continuent d'être victimes du désengagement du gouvernement fédéral à leur égard.

Au cours de la rencontre que j'ai eue avec des agriculteurs de ma région, ces derniers m'ont réitéré que les producteurs de grain du Québec et du Canada vivaient une situation très difficile, pour ne pas dire insoutenable. Pourquoi? Parce que le prix des grains demeure à des niveaux lamentables. Ils n'arrivent pas à couvrir leurs coûts de production qui, eux, ne cessent de croître. À cela s'ajoutent les interventions concrètes des gouvernements américain et européens qui, depuis plusieurs années, eux, subventionnent leur agriculture.

Comment réagit le Canada? Au cours des dix dernières années du règne des libéraux au pouvoir, où l'actuel premier ministre occupait la fonction de ministre des Finances, le Canada a pris la voie du désengagement envers ses agricultrices et agriculteurs. C'est le cas des producteurs de grain. Serez-vous surpris d'apprendre que le soutien au secteur agroalimentaire, en regard du budget fédéral, est passé de 3,9 p. 100 en 1991-1992 à 1,6 p. 100 en 2001-2002, et cela, alors que les producteurs de grain du Québec enregistraient des revenus nets négatifs? Quand ils sont venus à Ottawa, ils se sont butés à un ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire qui ne voulait rien entendre.

Les jeunes dans Drummond m'entretiennent aussi régulièrement de leurs préoccupations à propos de l'environnement. Je veux profiter de l'occasion ici pour remercier et féliciter mon collègue de Rosemont—La Petite-Patrie de son excellent travail dans le dossier de l'environnement.

Nous sommes tous interpellés par la qualité de notre environnement. En effet, nous devons faire des efforts et chaque geste est important. La récente annonce du ministre de l'Environnement concernant l'approche volontaire acceptée par l'industrie de l'automobile ne permettra pas d'atteindre les objectifs en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Qui, en bout de ligne, paiera la note? Ce sont les contribuables, les payeurs de taxes qui devront payer à la place des grands pollueurs, parce que ce gouvernement a opté pour le pollueur-payé et non pour le pollueur-payeur. Quant au plan de mise en oeuvre du Protocole de Kyoto présenté mercredi, il pêche par timidité.

*Initiatives ministérielles*

En matière de logement social, le gouvernement fédéral a totalement ignoré les demandes répétées du Bloc. Pourquoi ne pas utiliser les surplus de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, lesquels atteignent 3 milliards de dollars, afin de construire de nouvelles unités de logements sociaux et communautaires?

Les besoins sont grands: c'est l'avis des représentants du réseau d'aide Le tremplin, de la Fédération des coopératives d'habitation et de l'Office municipal d'habitation de Drummondville. On retrouvait, le 31 décembre 2004, à Drummondville, sur la liste d'admissibilité, quelque 172 requérants, dont la grande majorité étaient des prestataires d'assurance-emploi ou de la pension de sécurité de la vieillesse.

• (1045)

Il est difficile de se loger quand on a un revenu annuel qui oscille entre 9 000 \$ et 13 000 \$. Le gouvernement doit prendre l'engagement de consacrer l'équivalent de 1 p. 100 de ses dépenses de programme pour contribuer au développement de ces logements.

Il y aurait encore beaucoup à dire, mais un dernier point retient mon attention et c'est le traitement réservé à nos aînés. Toute amélioration de leur condition financière est louable. Toutefois, ce que contient la partie 23 de la loi ne répare en rien l'injustice que les libéraux ont commise à l'endroit des gens les plus vulnérables de notre société, en les privant injustement du Supplément de revenu garanti. Le gouvernement refuse toujours de permettre aux personnes âgées d'obtenir la pleine rétroactivité de leurs prestations qui est limitée actuellement à 11 mois.

Au Bloc québécois, nous nous engageons à continuer de talonner le gouvernement libéral afin que les personnes âgées du Québec et Canada touchent les prestations, toutes les prestations qui leurs sont dues.

• (1050)

[Traduction]

**L'hon. John McCallum (ministre du Revenu national, Lib.):** Monsieur le Président, je suis très heureux de parler en faveur de cet excellent budget.

[Français]

Je pense qu'il s'agit vraiment d'un excellent budget. On peut le voir comme un bel exemple de promesses faites et de promesses retenues. En effet, que ce soient des promesses portant sur l'environnement, la défense nationale, les garderie et toutes les choses qui figuraient dans le budget, il s'agit de promesses qui ont été faites par le gouvernement au cours de la campagne électorale. Dans le budget, nous avons retenu ces promesses, nous avons fait ce que nous avons promis de faire.

[Traduction]

J'ai pensé qu'il serait plus utile d'employer les dix minutes dont je dispose à parler moins des excellentes dépenses prévues dans ce budget et plus de la façon dont elles ont été financées. Le Comité d'examen des dépenses, dont j'assume la présidence, a été chargé de trouver 12 milliards de dollars sur cinq ans pour aider à financer les engagements du gouvernement. Bien que nous disposions d'un certain nombre d'années pour trouver les 12 milliards de dollars, en l'espace de six à huit mois, nous en avons trouvé 11 milliards de dollars, de sorte qu'il ne reste maintenant plus que 1 milliard de dollars à trouver.

À mon avis, cela a été une initiative importante pour deux raisons. Premièrement, nous avons besoin de cet argent. Nous avons pris des engagements dans notre programme électoral, nous en avons

chiffré le coût et nous avons constaté que nous avons un manque à gagner de 12 milliards de dollars par rapport au cadre financier. Le premier ministre et le gouvernement s'étaient engagés à trouver les fonds pour tous ces engagements et à financer les 12 milliards de dollars sur cinq ans au moyen de réaffectations. Pour mener à bien ces engagements, nous devons trouver l'argent et nous avons réussi à trouver 11 milliards, de sorte qu'il ne nous reste plus qu'à trouver le dernier milliard.

Je dois dire que 11 milliards de dollars, c'est beaucoup d'argent. C'est l'équivalent de 40 p. 100 de toutes les nouvelles initiatives ministérielles prévues dans le budget, c'est-à-dire de toutes les initiatives autres que les transferts aux provinces et aux particuliers. Il était important de trouver cette somme pour que le gouvernement puisse s'acquitter de ses engagements.

La deuxième raison est à mon sens plus fondamentale. Elle a trait à la saine administration de l'argent des contribuables et à ce que l'on peut appeler un deuxième changement de culture dans la façon de faire des affaires d'Ottawa.

Je rappelle aux députés qu'il y a dix ans, notre pays était embourbé dans un déficit de 42 milliards de dollars et que le *Wall Street Journal* disait que le Canada était dans une situation s'apparentant à celle des pays du tiers monde. À l'époque, sous la direction de l'actuel premier ministre et de son prédécesseur, il a fallu prendre des décisions difficiles pour transformer ce déficit en excédent. À l'époque, il y a dix ans, rares étaient ceux qui croyaient que le gouvernement réussirait à transformer le déficit en excédent. Ils étaient loin de penser que non seulement le Canada deviendrait le seul pays du G7 à présenter un budget équilibré, mais qu'il le ferait aussi pendant sept années d'affilée.

Ces décisions ont été extrêmement difficiles. Tous les Canadiens ont dû payer le prix du passage du déficit à l'excédent. Je veux dire par là qu'il s'est agi d'une véritable transformation culturelle. En 1993, peu de gens croyaient que nous arriverions à un excédent. Or, aujourd'hui, rares sont ceux à Ottawa qui estiment que nous devrions revenir au déficit. La meilleure preuve en est que même le NPD prétend favoriser les budgets équilibrés. Si les néo-démocrates ont fini par comprendre, on peut conclure que l'idée est généralement acceptée. Je ne suis pas nécessairement convaincu de la sincérité des néo-démocrates, mais la culture des excédents est tellement bien implantée qu'ils sont obligés tout au moins de faire semblant de croire aux vertus des excédents budgétaires.

La deuxième transformation culturelle est l'idée que propose notre premier ministre selon laquelle les excédents sont nécessaires mais ne suffisent pas. Il nous faut passer à ce deuxième palier où la culture financière à Ottawa consiste non seulement à assurer l'équilibre budgétaire mais également à veiller à bien dépenser les deniers publics. Une telle culture en est nécessairement une de réaffectation budgétaire, de sorte que chaque année le gouvernement se penche sur tous les postes de dépense en vue de réduire les dépenses inefficaces ou devenues peu prioritaires et de dégager ainsi des ressources à affecter aux objectifs prioritaires de l'heure.

C'est justement cet esprit et cette façon de voir qui ont animé le processus d'examen des dépenses. Nous avons dégagé 11 milliards de dollars de secteurs de dépense peu prioritaires où il nous était possible de réduire les dépenses pour réduire l'inefficacité.

*Article 31 du Règlement*

•(1055)

Nous avons pu affecter ces sommes importantes dans le cadre du budget, que ce soit pour l'environnement, la défense nationale, les garderies, ou le nouveau pacte pour les municipalités. Voilà un bel exemple de la première phase de la deuxième transformation culturelle qui touche Ottawa: nous avons adopté la pratique de réaffecter annuellement les budgets, comme mesure de bonne intendance des deniers publics. La preuve est ainsi faite de notre bonne gestion des finances publiques.

Bien des gens m'ont demandé pourquoi un tel exercice de réaffectation s'imposait alors que les excédents sont considérables. Pour eux, on n'agit de la sorte qu'en période de crise financière, comme celle qui existait à l'époque où nous avons dû assumer le déficit conservateur en 1993. Mais nous ne faisons pas cela parce qu'il y a une crise financière. Puisque notre premier ministre a si bien fait son travail en nous débarrassant du déficit, nous ne sommes certainement pas en période de crise financière. Nous sommes l'un des rares pays ayant réalisé l'équilibre budgétaire. Il n'y a pas de crise financière au Canada.

Le but de la manœuvre n'est pas de mettre fin à une crise financière. Le but est de faire preuve de bonne gouvernance et d'une bonne intendance des deniers publics pour les habitants du Canada. C'est pourquoi le gouvernement a redistribué 11 milliards de dollars qui étaient consacrés à des domaines moins importants, relativement parlant, dans des initiatives chères aux Canadiens, comme celles relatives à l'environnement, au soin des enfants, aux soins de santé et à la défense nationale. Nous avons pu réduire les dépenses dans les domaines non essentiels et dépenser l'argent épargné dans des domaines importants pour les Canadiens.

Nous sommes à l'aube d'un deuxième changement culturel au Canada. Le premier a eu lieu quand l'actuel premier ministre, alors ministre des Finances, a eu le courage d'éliminer le déficit et d'introduire une culture d'excédents. Cette culture est si bien établie que même le NPD l'accepte, du moins en théorie.

Nous avons passé d'un premier changement culturel au deuxième. Chaque année, le gouvernement, au nom des contribuables, cherchera à dépenser de façon sage et raisonnée. Il trouvera des façons de rendre certains domaines plus efficaces et de démanteler les vases clos qui se créent dans toute grande organisation. De cette façon, plus de fonds pourront être investis là où les Canadiens veulent qu'ils soient investis.

Le travail du ministre des Finances était d'attribuer les fonds, et le mien était de recueillir les fonds nécessaires pour l'année financière. Cette dernière s'est révélée très positive parce que nous avions besoin d'argent, et aussi parce que nous avons démontré aux Canadiens que nous gérons bien leur argent. Le premier ministre ayant réussi à éliminer le déficit, nous sommes maintenant passés à la deuxième étape qui consiste à sagement redistribuer chaque dollar.

•(1100)

**Le Président:** On consacrera cinq minutes aux questions et observations adressées au ministre du Revenu national quand le débat sur le projet de loi reprendra.

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS***[Traduction]***LE MARATHON DE L'ESPOIR TERRY FOX**

**L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.):** Monsieur le Président, le mois d'avril marque le 25<sup>e</sup> anniversaire du Marathon de l'espoir Terry Fox. D'un océan à l'autre, on honorera la remarquable détermination de ce Canadien héroïque.

À l'occasion de cette célébration, la Fondation Terry Fox, en collaboration avec la société Strait Crossing Bridge Limited, a prévu un événement très spécial. Le dimanche 18 septembre prochain, le pont de la Confédération sera fermé à la circulation. C'est là qu'aura lieu le 25<sup>e</sup> Marathon de l'espoir. De 7 heures à midi, les gens pourront marcher ou courir sur ce pont unique, qui mesure environ 13 kilomètres de long.

J'invite tous les Canadiens à se rendre à l'Île-du-Prince-Édouard pour participer à cette activité en l'honneur de Terry Fox. Ce sera une expérience sans pareille. Pour l'occasion, la société exploitante du pont offre de faire un don d'un dollar multiplié par le nombre de participants.

\* \* \*

**LE BÉNÉVOLAT**

**M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC):** Monsieur le Président, j'aimerais souligner la Semaine nationale de l'action bénévole, qui se déroulera du 17 au 23 avril. Elle s'inscrit sous le thème suivant: « Les bénévoles font grandir la communauté ».

Les bénévoles sont l'épine dorsale de nos collectivités, tant dans ma circonscription, Perth—Wellington, qu'ailleurs au Canada. En faisant profiter les autres de leurs compétences et de leurs connaissances, ils contribuent grandement à améliorer notre qualité de vie. Nous sommes reconnaissants aux 6,5 millions de bénévoles canadiens qui participent activement à la vie de leur collectivité. Il est donc tout à fait normal de les saluer chaque année dans le cadre d'une semaine qui leur est consacrée.

J'aimerais par la même occasion remercier les milliers de bénévoles de ma circonscription, Perth—Wellington, qui offrent leur temps et leur talent gratuitement et font une différence dans leur collectivité. Je vous prie de vous joindre à moi pour rendre hommage à nos bénévoles.

\* \* \*

**LA SEMAINE NATIONALE DE LA CONSERVATION DE LA FAUNE**

**Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.):** Monsieur le Président, les Canadiens d'un océan à l'autre célébreront, du 10 au 16 avril, la Semaine nationale de la conservation de la faune.

Parrainée par la National Wildlife Federation, la Semaine nationale de la conservation de la faune représente un moyen appréciable de sensibilisation des Canadiens à l'importance de l'environnement depuis près de 40 ans. Cette année, la fédération encourage les participants à réfléchir aux endroits où ils sont en harmonie avec la nature. Cela peut être une mangeoire à oiseaux grouillante d'activité ou un secteur protégé comme un parc national.

Dans le cadre de la campagne de cette année, la fédération remettra aux écoles de partout au Canada des trousseaux éducatifs sur la Semaine nationale de la conservation de la faune. Des milliers de jeunes Canadiens pourront en apprendre davantage sur la conservation de la faune et jouer un rôle actif dans la protection de l'environnement.

\* \* \*

[Français]

#### FRANÇOISE DALLAIRE ET ALFRED GAUDREULT

**M. Robert Bouchard (Chicoutimi—Le Fjord, BQ):** Monsieur le Président, deux citoyens de ma circonscription qui ont travaillé hardiment tout au long de leur vie, feront face à un nouvel engagement. Ils uniront leurs destinées demain après-midi devant leurs familles et leurs amis à l'église Saint-Alphonse.

Ce qui rend le mariage de Françoise Dallaire et Alfred Gaudreault si exceptionnel, c'est qu'ils ont respectivement 86 et 96 ans.

À eux seuls, leurs frères, soeurs, enfants et petits-enfants, ils composent une famille de plus d'une centaine de personnes. Voilà un geste exceptionnel, porteur d'espoir et qui s'érige en modèle pour les générations présentes et futures.

Au nom du Bloc québécois, en mon nom personnel et au nom des gens du comté de Chicoutimi—Le Fjord, je tiens à les féliciter en leur souhaitant de belles années de vie commune. Votre détermination et votre confiance mutuelle sont rafraîchissantes et nous émeuvent.

\* \* \*

•(1105)

#### L'ARCHEVÊQUE IAKOVOS

**L'hon. Eleni Bakopanos (Ahuntsic, Lib.):** Monsieur le Président, c'est avec une profonde tristesse que nous apprenions, dimanche dernier, le décès de l'ancien archevêque de l'Archidiocèse orthodoxe grec de l'Amérique du Nord et du Sud, son Éminence l'archevêque Iakovos.

[Traduction]

L'intronisation de l'archevêque Iakovos en 1959 a marqué le début du renouveau de l'église grecque orthodoxe en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. Jouissant d'un profond respect de tous les chefs religieux lorsqu'il a pris sa retraite, en 1996, l'archevêque Iakovos a offert 37 années de service, durant lesquelles il s'est distingué par son leadership dans les causes de l'unité religieuse, de la revitalisation de la foi chrétienne et de la défense des droits humains et civils.

Dans les années 1960, il a eu le courage de marcher main dans la main avec Martin Luther King Jr, à une époque où peu d'autres ont osé le faire. Il a défendu les droits civils et humains lorsque ce n'était pas à la mode, il a appuyé avec courage le mouvement de libération et a appuyé sans relâche le mouvement pacifique contre la pauvreté, le racisme et la violence tout au long de sa vie.

L'archevêque Iakovos était un modèle admirable pour les communautés chrétiennes grecques orthodoxes du continent américain, dont je fais partie. Son influence a contribué à enraciner ma foi dans mes gestes quotidiens...

**Le Président:** Le député d'Okanagan—Shuswap a la parole.

#### Article 31 du Règlement

#### LES VIPERS DE VERNON

**M. Darrel Stinson (Okanagan—Shuswap, PCC):** Monsieur le Président, je suis fier et heureux de féliciter les Vipers de Vernon, une équipe de hockey junior A de ma circonscription qui a remporté quatre fois la Coupe de la Banque royale. Cette équipe a fait un don de plus de 10 000 \$ à la Fondation du Collège universitaire Okanagan après avoir recueilli cette somme en vendant des billets de tirage cinquante-cinquante lors de ses matchs entre janvier et mars.

L'argent servira à financer les prix décernés aux étudiants, y compris une bourse d'études de 2 000 \$, qui sera remise à un étudiant à temps plein, et des bourses pour les étudiants inscrits à la formation de base pour adultes ainsi qu'aux programmes de certificat ou de diplôme.

L'équipe des Vipers de Vernon s'est toujours donné comme mandat de promouvoir l'excellence dans le hockey et dans les études. Compte tenu de l'annulation de la saison de la LNH, du sens communautaire de l'équipe des Vipers de Vernon et de ses investissements dans la jeunesse de sa région, je recommande fortement que l'on décerne la coupe Stanley à cette équipe.

Je me permets d'ajouter que l'équipe des Vipers est arrivée à ce résultat sans un seul sou de l'argent des commandites.

\* \* \*

#### LA COMMISSAIRE DU NUNAVUT

**Mme Nancy Karetak-Lindell (Nunavut, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais féliciter Ann Meekitjuk Hanson pour sa nomination à titre de commissaire du Nunavut. Je sais que l'expérience qu'elle a accumulée comme sous-commissaire des Territoires du Nord-Ouest lui sera très utile dans son nouveau rôle.

En vertu de la Loi sur le Nunavut, le commissaire du Nunavut est l'administrateur général du territoire. Il a des responsabilités semblables à celles du lieutenant-gouverneur d'une province.

J'aimerais aussi remercier du fond du coeur Peter Irniq, qui, au cours son mandat de presque cinq ans comme commissaire du Nunavut, a agi en porte-parole efficace et réfléchi. Je lui offre mes meilleurs voeux et je le remercie pour son dévouement envers les Nunavummiuts.

Je suis convaincue qu'Ann Hanson sera une bonne ambassadrice du Nord. Elle fera connaître nos enjeux et nos réussites.

\* \* \*

[Français]

#### PAUL-ÉMILE OTTAWA

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, lors de l'Assemblée générale annuelle du Bloc québécois de Joliette, le chef du Conseil des Atikamekw de Manawan, Paul-Émile Ottawa, a été élu au poste de vice-président au sein de notre comité exécutif.

Je suis extrêmement heureux de la décision de M. Ottawa de se joindre à notre équipe parce que ses connaissances s'avéreront extrêmement utiles pour notre comité exécutif de Joliette ainsi que pour l'ensemble du Bloc québécois.

À titre de chef du Conseil des Atikamekw de Manawan, Paul-Émile Ottawa, est extrêmement bien placé pour connaître les besoins et les revendications de ses concitoyens de Manawan, et il est également rompu aux revendications de l'ensemble des premières nations du Québec. Par ailleurs, ses expériences précédentes, à titre de directeur des services sociaux de Manawan, lui ont également permis d'être bien familier avec les problèmes quotidiens des gens de sa communauté.

*Article 31 du Règlement*

Pour le chef Ottawa, la souveraineté est une issue inéluctable pour le Québec, et la meilleure façon de représenter les intérêts des Atikamekw est d'interpeller directement les Québécois, d'égal à égal, de nation à nation. Bravo à M. Ottawa.

\* \* \*

**JEAN-MARC LALONDE**

**L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.):** Monsieur le Président, la communauté de Glengarry—Prescott—Russell célèbre cette année le dévouement d'un homme de la région. En effet, le député provincial Jean-Marc Lalonde a débuté sa vie politique il y a 35 ans et n'a jamais cessé de servir depuis.

Élu maire de la ville de Rockland en 1976, il a servi jusqu'en 1991. Il a fait le saut en politique provinciale en 1995. On lui doit, entre autres, l'adoption du drapeau franco-ontarien comme emblème officiel. Il a également été vice-président fondateur de l'Association francophone des municipalités de l'Ontario.

Au-delà de la politique, Jean-Marc Lalonde se dévoue également pour la jeunesse. Pendant plusieurs années, il a été entraîneur de hockey à Rockland, ce qui a produit de grandes célébrités de ce monde du hockey, notamment un certain Guy Lafleur qui est devenu, comme on le sait, une étoile.

Félicitations au député Jean-Marc Lalonde.

\* \* \*

• (1110)

[Traduction]

**LA SCÈNE ALBERTAINE**

**M. Ted Menzies (Macleod, PCC):** Monsieur le Président, du 28 avril au 10 mai, la capitale nationale et le Centre national des Arts présenteront la Scène albertaine, une célébration de ce que la communauté artistique de l'Alberta a de mieux à offrir. Plus de 600 artistes se produiront dans plus de 95 événements à 19 endroits différents d'un bout à l'autre de la ville.

En tant que député de Macleod, je suis particulièrement fier d'inviter tous les Canadiens à assister à la représentation du jeudi 28 avril ou à celle du samedi 30 avril de *Filumena*, un opéra vraiment canadien s'inspirant de la vie romantique et du décès tragique d'une jeune immigrante italienne venue s'établir dans la région du pas du Nid-de-Corbeau.

Pour célébrer *Filumena* et toutes les grandes productions de la Scène albertaine, j'invite les députés et les sénateurs, les Albertains et tous les Canadiens qui seront à Ottawa entre le 28 avril et le 10 mai, à se joindre à moi pour une réception qui se tiendra à la pièce 200 de l'édifice de l'Ouest, le vendredi 29 avril à 17 heures.

\* \* \*

**LA CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS**

**M. Ken Boshcoff (Thunder Bay—Rainy River, Lib.):** Monsieur le Président, le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée en vigueur de l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés représente une date importante pour les personnes handicapées.

La disposition sur le droit à l'égalité incarne l'engagement du gouvernement à édifier une société où tous sont pleinement inclus. Elle souligne que tout ce que nous voulons en tant que Canadiens, c'est avoir la possibilité de contribuer à la vie sociale et économique de notre pays.

La Charte met en mots ce que nous croyons comme Canadiens. L'inclusion du droit à l'égalité dans la Charte pour les personnes

souffrant d'un handicap physique ou mental constitue une importante réalisation et un des principaux facteurs qui favorisent l'intégration pleine et entière des personnes handicapées à la société.

En ma qualité de président du Sous-comité de la condition des personnes handicapées, je signale à la Chambre que nous sommes toujours déterminés à atteindre l'objectif de l'intégration totale des personnes handicapées.

\* \* \*

**L'ADMINISTRATION PORTUAIRE DE TORONTO**

**L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD):** Monsieur le Président, Toronto doit contrôler son secteur riverain. De nos jours, une seule institution fédérale empêche Toronto de développer un secteur riverain dynamique et attrayant, soit l'Administration portuaire de Toronto.

Cette administration a été créée par le gouvernement libéral contre la volonté de la ville de Toronto. Elle est inutile et, pire encore, elle mine le travail qui doit être fait pour le secteur riverain de Toronto.

Sans l'Administration portuaire, la ville n'aurait jamais eu à lutter comme elle a dû le faire relativement à l'expansion de l'aéroport de Toronto Island. Sans elle, la ville n'aurait pas eu à attendre que les libéraux adoptent un projet de règlement pour interdire la construction d'un pont reliant la ville à l'aéroport de Toronto Island. Ce projet de règlement a été publié peu avant les dernières élections fédérales et le règlement n'a pas encore été promulgué.

Le premier ministre attend peut-être d'autres élections fédérales dans l'espoir vain que son parti remporte une majorité des sièges et qu'il puisse abandonner sa promesse en l'air. Eh bien, cela ne va pas se produire. Ce sont les gens de Toronto qui doivent avoir le pouvoir de décider du sort du secteur riverain de Toronto et l'Administration portuaire doit être abolie.

\* \* \*

**LE ZIMBABWE**

**M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Lennox and Addington, PCC):** Monsieur le Président, avant les récentes élections truquées, le Zimbabwe était la cause du jour de la communauté internationale. Maintenant que les élections ont eu lieu, Robert Mugabe s'est bâti une majorité accrue et la communauté internationale fait ce qu'elle fait de mieux, c'est-à-dire tourner son attention vers d'autres problèmes au moment même où le Zimbabwe a besoin de la communauté internationale plus que jamais.

Fort de sa majorité accrue, M. Mugabe se prépare à modifier la Constitution pour consacrer à jamais l'existence de son parti et il a commencé à arrêter des députés de l'opposition. Nelson Chamisa, le courageux député de l'opposition à la tête des Jeunesses nationales, qui est mon jumeau parlementaire, a été arrêté pour avoir distribué des brochures. D'autres ont été détenus sous des prétextes semblables.

Entre-temps, dans un pays où la nourriture fait cruellement défaut, les Zimbabwéens qui sont des partisans connus de l'opposition se font ordonner de quitter les files de distribution du maïs. Seuls les pires monstres dans l'histoire de l'humanité ont utilisé la faim comme arme. Des pressions internationales pourraient mettre un terme au recours à cette arme au Zimbabwe.

Maintenant plus que jamais le monde ne doit pas oublier les souffrances des Zimbabwéens.

\* \* \*

[Français]

### L'ASSURANCE-EMPLOI

**Mme France Bonsant (Compton—Stanstead, BQ):** Monsieur le Président, le Bloc québécois a franchi une étape importante dans son combat pour améliorer le régime d'assurance-emploi, en dépit de l'opposition massive des députés libéraux.

Mercredi dernier, le Chambre a adopté en deuxième lecture le projet de loi C-280 du Bloc québécois, qui nous permet de faire un pas de plus vers notre objectif d'empêcher le gouvernement fédéral de puiser à sa guise dans la caisse d'assurance-emploi.

Le projet de loi propose qu'une commission autonome gère entièrement l'actif du compte d'assurance-emploi, fixe le taux de cotisation et recommande des améliorations à apporter au régime.

Cette victoire d'étape est celle de tous les travailleurs, mais le combat n'est pas terminé. Nous poursuivrons la lutte jusqu'à ce que les cotisants de l'assurance-emploi obtiennent justice en prenant le contrôle de leur caisse.

\* \* \*

• (1115)

[Traduction]

### LE PREMIER MINISTRE

**M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, PCC):** Monsieur le Président,

Bourdonner, bafouiller,  
Zigzaguer, sautiller,  
Aller, venir,  
Rester, partir.  
Décider, décider, quelle source de soucis.  
Mais pour qui, sinon pour M. L'Indécis?

Premier ministre dont la plus haute priorité change chaque jour,  
Pour qui les sondages et les groupes de discussion sont plat du jour.  
Faire des choses inutiles et désespérées?  
S'il avait du courage il aurait essayé.  
Les libéraux annoncent la fonte de l'Arctique,  
Et M. L'Indécis réagit par panique.

La Commission Gomery expose la filière libérale?  
Il promet de creuser et espère ovation générale.  
Il est très en colère et fera toute la lumière  
Tant qu'il ne faut pas vérification pleine et entière.  
Pauvre M. L'Indécis plaide la sincérité, juré craché.  
Qu'il est triste de voir que tout lui a été ainsi caché.

\* \* \*

### L'ENVIRONNEMENT

**L'hon. Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.):** Monsieur le Président, permettez-moi de rapporter les propos tenus par le chef de l'opposition officielle dans le cadre de l'émission *Canada AM*, sur le réseau CTV, le 6 septembre 2002. Il a dit: « Honnêtement, je ne suis pas en faveur de la ratification et de la mise en oeuvre de l'accord de Kyoto. » De plus, au téléjournal

### Questions orales

du 4 septembre 2002, sur le réseau CTV, il a dit: « C'est le pire accord international que le Canada n'ait jamais signé. »

N'est-ce pas là une position claire sur le Protocole de Kyoto? Les conservateurs s'opposent au Protocole de Kyoto, est-ce clair? Cette semaine, ils ont tenté de cacher cette opposition, déclarant qu'ils appuyaient le Protocole de Kyoto, mais que nous devrions nous donner environ dix années de plus que ce qui a été convenu pour atteindre nos objectifs. C'est un peu comme s'ils disaient qu'ils veulent courir le marathon, mais qu'ils ont besoin de dix années de plus pour atteindre la ligne d'arrivée.

Les Canadiens ne sont pas dupes de l'affection soudaine que le Parti conservateur porte à l'environnement. Le gouvernement libéral fait preuve d'un leadership qui ne s'est pas démenti depuis les débuts des travaux sur le Protocole de Kyoto. Les conservateurs devraient avoir honte d'essayer de...

**Le Président:** Le député de Winnipeg-Centre a la parole.

\* \* \*

### ART COULTER

**M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD):** Monsieur le Président, les travailleurs du Manitoba n'avaient pas de meilleur ami qu'Art Coulter, décédé le 11 avril.

Art a consacré sa longue et fructueuse vie à faire en sorte que l'on rehausse les normes salariales et que l'on améliore les conditions de travail des Manitobains. Après son retour de la Seconde Guerre mondiale, Art a contribué à mettre sur pied le syndicat de la Canada Maltage Compagnie Limitée, est devenu secrétaire-trésorier du Winnipeg Labour Council et secrétaire général de la Manitoba Federation of Labour et il a été élu au conseil municipal de Winnipeg.

Partisan dès la première heure du Nouveau Parti démocratique, Art a été l'agent officiel de Stanley Knowles à l'occasion de sept élections fédérales sur une période de plus de 25 ans. On lui a décerné un doctorat honorifique en droit, l'Ordre du Manitoba et plusieurs récompenses pour états de service. Toutefois, son plus grand héritage est peut-être la gratitude de ses confrères et consoeurs au sein du mouvement ouvrier et dans la lutte pour la justice socio-économique à l'échelle internationale.

Le social-démocrate Art Coulter a eu une vie bien remplie et il a été un grand Canadien.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LE PROGRAMME DE COMMANDITES

**L'hon. Rob Nicholson (Niagara Falls, PCC):** Monsieur le Président, hier, nous avons entendu la déposition d'un des témoins vedettes à la Commission Gomery. Je crois pouvoir résumer ainsi le témoignage de M. Corriveau: plus il recevait d'argent des libéraux, moins sa mémoire était bonne. N'est-ce pas admirable?

Nous n'avons besoin ni du rapport final de la Commission Gomery, ni d'une ordonnance des tribunaux pour que le gouvernement commence à rembourser cet argent.

*Questions orales*

Pourquoi le premier ministre ne fait-il pas ce qui s'impose, c'est-à-dire réunir ses copains du Parti libéral pour leur dire que la fête est terminée, qu'il faut rendre aux contribuables toutes les commissions, les ristournes et l'argent sale qu'ils ont reçus?

**L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.):** Monsieur le Président, le député s'attaque à un témoin qui a comparu devant la Commission Gomery. Son chef a même dit que certains témoins mentaient. Le chef adjoint a prétendu que certains témoignages tenaient de l'imposture.

Il est très clair que des députés de l'opposition n'ajoutent pas foi à une grande partie des témoignages entendus à la Commission Gomery. Raison de plus pour attendre que le juge Gomery passe en revue tous les témoignages et fasse rapport aux Canadiens en mettant à profit sa vaste expérience de juriste pour faire toute la lumière et révéler la vérité aux Canadiens.

Je suis d'accord avec le député pour dire...

• (1120)

**Le Président:** Le député de Niagara Falls a la parole.

[Français]

**L'hon. Rob Nicholson (Niagara Falls, PCC):** Monsieur le Président, la semaine prochaine, la Chambre adoptera une motion proposant que le Parti libéral mette dans un compte en fiducie l'argent sale des commandites. Le premier ministre a déjà endossé cette idée. Il a déclaré qu'ils avaient été très clairs et que cet argent serait mis dans un compte en fiducie, et son ministre des Transports a dit la même chose. Cependant, hier, en Chambre, le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux a contredit son chef.

A-t-on l'intention de faire une quatrième campagne avec de l'argent sale, oui ou non?

**L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.):** Monsieur le Président, c'est faux. Le parti a été clair: s'il a reçu des fonds inappropriés, il remboursera les contribuables.

[Traduction]

**L'hon. Rob Nicholson (Niagara Falls, PCC):** Monsieur le Président, depuis maintenant plus d'un an nous sommes témoins du pire cas d'escroquerie et de corruption au Canada depuis la Confédération. Pourtant, pendant toute cette période, le gouvernement a refusé de répondre aux questions à ce sujet.

Je rappelle au gouvernement que la Chambre des communes du Canada est la plus haute institution démocratique de notre pays. Nous avons le droit de recevoir des réponses à cette question et à toutes les autres, tous les jours.

Qu'est-ce que le ministre veut cacher? Pourquoi ne fait-il pas preuve de franchise et ne commence-t-il pas à rembourser cet argent aux Canadiens immédiatement?

**L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.):** Monsieur le Président, l'opposition a réclamé une enquête judiciaire indépendante. Cette enquête est en cours. La commission fait très bien son travail, elle avance à un bon rythme et elle est en train de découvrir la vérité. C'est le rapport du juge Gomery qui fera connaître la vérité aux Canadiens.

Nous n'avons certainement pas besoin d'une enquête parallèle, d'une enquête expéditive et sectaire tous les jours aux Communes. Lorsque les Canadiens regardent la période des questions et sont témoins de ces échanges partisans, lorsqu'ils voient un parti faire

passer ses intérêts devant ceux du Canada, ils préfèrent que le juge Gomery passe en revue...

**Le Président:** La députée de Calgary—Nose Hill a la parole.

**Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement cherche à faire croire aux Canadiens qu'il récupérera l'argent du Programme de commandites détourné par le Parti libéral, mais il fait fi de ses promesses lorsque vient le moment d'agir.

Hier, une motion présentée à la Chambre demandait simplement au premier ministre de tenir sa promesse de créer un compte en fiducie. Les gens auraient eu plaisir à voir les libéraux chercher à se protéger. Ceux-ci ont même essayé de vider la motion de tout son sens.

Pourquoi le premier ministre a-t-il rompu un engagement clair qu'il avait pris?

**L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.):** Monsieur le Président, le premier ministre tient ses promesses, notamment celle de faire toute la lumière sur cette affaire en appuyant le juge Gomery.

Nous avons pu observer un fait intéressant. Hier, les députés d'en face s'en sont pris au cabinet Deloitte et ils ont mis en doute la crédibilité du cabinet PricewaterhouseCoopers. Ils devraient se rappeler que ces deux cabinets ont fait, dans le passé, une contribution financière au Parti conservateur ainsi qu'à l'Alliance canadienne et au Parti réformiste du Canada. En fait, Carman Joynt, vérificateur du Parti conservateur du Canada, est associé chez PricewaterhouseCoopers.

**Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, PCC):** Monsieur le Président, je fais remarquer à l'expert en tactique de diversion que c'est exactement ce que le premier ministre a promis publiquement: « Le gouvernement a été très clair, il versera cet argent dans un compte. »

Il y a plus d'un an, son lieutenant politique au Québec s'était engagé à verser dans un compte spécial les centaines de milliers de dollars que des agences de publicité liées au Programme de commandites ont données au Parti libéral.

Hier, le gouvernement libéral avait l'occasion de tenir son engagement. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait?

**L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.):** Monsieur le Président, le premier ministre, le ministre des Transports et le parti ont été très clairs. Si de l'argent a été reçu de façon non appropriée, il sera récupéré et remboursé aux contribuables Canadiens.

J'attire l'attention de la députée sur l'éditorial d'aujourd'hui du *Winnipeg Free Press*, qui dit:

[...] une allégation faite devant une commission d'enquête n'est pas [...] une déclaration de culpabilité de la part d'un tribunal. Et lorsque cette allégation est faite [...] par quelqu'un qui fait face à des accusations criminelles devant un tribunal, la prudence élémentaire serait de ne pas se précipiter pour passer un jugement sur la foi de cette allégation [...] C'est une façon de faire que l'on peut observer dans le jeu partisan, mais reconnaissons que l'avantage politique ne résiste pas à l'examen si on l'érige en principe supérieur.

[Français]

**M. Michel Gauthier (Roberval—Lac-Saint-Jean, BQ):** Monsieur le Président, toujours à la recherche de l'argent sale, le gouvernement prétend qu'il n'y a pas d'argent dans les coffres du Parti libéral. Or, les associations de comté possèdent des fonds très substantiels, dont une partie de l'argent provient des anciennes fiducies personnelles qu'avaient plusieurs ministres et députés libéraux.

Le gouvernement admettra-t-il qu'il est fort possible, voire probable, qu'une partie de l'argent sale des commandites se retrouve maintenant dans les livres des associations de comté du Parti libéral ayant transité par les anciennes fiducies dont les fonds échappent...

**Des voix:** Oh, oh!

• (1125)

**Le Président:** À l'ordre, s'il vous plaît. L'honorable député sait que les problèmes au sujet de l'argent des partis ne relèvent pas du domaine administratif du gouvernement, alors les questions à ce sujet ne sont pas acceptables.

L'honorable député de Roberval—Lac-Saint-Jean a la parole pour poser une autre question.

**M. Michel Gauthier (Roberval—Lac-Saint-Jean, BQ):** Monsieur le Président, c'est le Parlement qui a procédé à la réforme du financement des partis politiques à l'automne 2003. L'une des dispositions que le gouvernement a imposées était le transfert aveugle de l'argent qui se trouvait dans les fiducies personnelles, dans les associations de comté, le 31 décembre 2003, à minuit. Telle est la réalité.

Le gouvernement admettra-t-il qu'il s'agissait là d'une grande opération de blanchiment d'argent qui a probablement fait disparaître toute trace d'argent en provenance des commandites se trouvant dans les fiducies?

**L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles, ministre responsable de la réforme démocratique et ministre associé de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, si le député d'en face ou quiconque en cette Chambre désire obtenir des rapports d'associations de comté de n'importe quel parti, il n'a qu'à se référer au site web d'Élections Canada, qui est le détenteur de tous les renseignements concernant toutes les associations de circonscription de tous les partis enregistrés.

**Mme Pauline Picard (Drummond, BQ):** Monsieur le Président, on parle d'argent « comptant », de fausses factures, de salaires payés par les agences et maintenant d'argent des fiducies blanchi, le 31 décembre 2003.

Le gouvernement admettra-t-il que le travail de vérification effectué par Deloitte & Touche n'a porté que sur les livres du Parti libéral, mais n'a couvert d'aucune façon les livres des associations de comté où se retrouvent plusieurs millions de dollars, dont une partie provient du transfert des fiducies personnelles des députés et des ministres?

**Le Président:** Encore une fois, l'honorable députée a posé une question concernant les affaires d'un parti. Ce travail est effectué par une autre firme, mais il porte sur les affaires d'un parti. L'honorable députée n'a pas associé cela aux responsabilités du gouvernement. Peut-être corrigera-t-elle cette erreur en posant sa deuxième question.

**Mme Pauline Picard (Drummond, BQ):** Monsieur le Président, le 31 décembre 2003, le gouvernement a organisé, par le biais de la Loi sur le financement des partis politiques, un transfert aveugle des sommes d'argent provenant des fiducies.

Le gouvernement admettra-t-il qu'une partie de l'argent sale se retrouve dans les associations de comté, puisqu'on y a versé, sans aucun contrôle du directeur général des élections, des milliers de dollars, le 31 décembre 2003?

**Le Président:** Encore une fois, cette question concerne les fonds d'un parti politique et non pas l'administration du gouvernement. Peut-être cela concerne-t-il le directeur général des élections, mais pas le gouvernement. La question ne peut donc être acceptée.

### Questions orales

L'honorable député de Toronto—Danforth a la parole.

\* \* \*

[Traduction]

### L'ENVIRONNEMENT

**L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD):** Monsieur le Président, quand...

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** À l'ordre, s'il vous plaît. Nous passons à la prochaine question. Le député de Toronto—Danforth a la parole.

**L'hon. Jack Layton:** Monsieur le Président, quand le *Globe and Mail* et Greenpeace s'entendent pour dire que le plan du gouvernement au sujet de Kyoto ne fonctionnera tout simplement pas, nous savons que l'assainissement de l'air ne sera pas pour bientôt.

Le ministre de l'Environnement a même admis que les règles régissant les grands pollueurs n'ont pas été établies. Ils seront manifestement avantagés par le plan du gouvernement. Les autres qui en profiteront sont les grandes sociétés pharmaceutiques, qui vendront beaucoup plus d'aérosols-doseurs aux familles dont les enfants auront du mal à respirer l'air vicié cet été.

Ma question est simple: après avoir promis pendant 12 ans d'assainir l'environnement, pourquoi les libéraux ont-ils accouché d'un tel...

**Le Président:** Le secrétaire parlementaire a la parole.

• (1130)

**L'hon. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, tout d'abord, le gouvernement a respecté son engagement de présenter un plan environnemental équilibré. En fait, il reçoit des éloges non seulement au Canada, de la part d'organismes comme le Sierra Club, mais je souligne au député que le ministre de l'Environnement de l'Allemagne s'est dit heureux que le Canada stimule la protection de l'environnement au moyen d'un ambitieux plan d'action, que notre pays, qui sera l'hôte de la prochaine conférence mondiale sur l'environnement, envoie un message puissant et progressiste au monde, et que le Canada fait la preuve qu'il protège l'environnement.

Je préfère me fier au ministre de l'Environnement de l'Allemagne qu'au chef du NPD.

**L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD):** Monsieur le Président, il n'est pas étonnant que les Européens se réjouissent du plan. L'argent des contribuables canadiens sera envoyé en Europe pour assainir l'environnement des Européens, au lieu d'être investi ici pour assainir l'air que respirent les Canadiens. Pas étonnant que ce plan les remplit d'enthousiasme.

Les libéraux ont promis année après année d'assainir l'environnement. Il y a treize ans, le premier ministre se vantait qu'il allait assainir l'environnement. Il y a dans les salles d'urgence des enfants qui ont du mal à respirer. Quand le gouvernement va-t-il assumer sa part de responsabilité?

*Questions orales*

**L'hon. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, je me serais attendu à un commentaire de ce genre de la part des députés d'en face, qui ne croient même pas que la période glaciaire a existé. Quoi qu'il en soit, il est honteux que le chef du NPD puisse laisser entendre un seul instant que ce plan ne vise pas à améliorer la santé des Canadiens et l'environnement de notre pays.

Le député sait qu'en Europe le système d'échange de crédits d'émission est un système fermé. Il sait que nous avons confiance que les Canadiens peuvent élaborer et mettre en valeur des technologies écologiques. C'est ce que nous allons faire. Nous allons prouver à tous les députés d'en face qu'ils se trompent.

\* \* \*

**L'ÉTHIQUE**

**M. Joe Preston (Elgin—Middlesex—London, PCC):** Monsieur le Président, un autre ministre libéral des Travaux publics voit maintenant son intégrité remise en question. Les médias ont rapporté aujourd'hui que le ministre fait l'objet d'une enquête policière à cause d'un chèque de 4 000 \$ que lui aurait fait l'association du Parti conservateur de sa circonscription et qu'il aurait encaissé.

Il semble que le ministre n'ait jamais fourni de reçu ou d'explication permettant de justifier ce paiement. De plus, il n'a pas informé Élections Canada du versement de cette somme et il ne l'a pas non plus rapporté comme cadeau reçu, aux termes des directives portant sur les conflits d'intérêts.

Comment le ministre peut-il continuer de défendre les libéraux dans tout ce scandale, alors que sa propre intégrité est remise en question?

**L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. À ce moment-là, l'exécutif du Parti conservateur de ma circonscription avait pris des décisions relatives aux dépenses. Cet exécutif progressiste-conservateur n'existe plus. Un grand nombre de ses membres se sont joints à moi lorsque je suis passé dans les rangs du Parti libéral du Canada.

Le rapport du trésorier de l'époque rend clairement compte de cette dépense. Le trésorier a même dit aujourd'hui que tout avait été fait en bonne et due forme, que toutes les règles et procédures avaient été respectées et qu'il s'agissait tout simplement de tactiques politiques mesquines de la part de l'Alliance.

**M. Joe Preston (Elgin—Middlesex—London, PCC):** Monsieur le Président, parlant de politique gouvernementale mesquine, le ministre, qui est le chien de poche du gouvernement en matière de scandales, s'enlise dans son propre cloaque éthique. Le ministre prendra-t-il dès maintenant des mesures en vue de rembourser l'argent qu'il a obtenu de façon inappropriée et demandera-t-il à ses homologues d'en faire autant?

**L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.):** Monsieur le Président, le porte-parole du Parti conservateur en matière de justice, qui a été procureur général du Manitoba, qui est avocat de formation et qui devrait donc connaître les lois et règlements du pays, a été reconnu coupable d'avoir enfreint les règles de financement des campagnes électorales. Il a violé la loi.

Tout ce qui a été fait dans ma circonscription l'a été de façon transparente et dans le respect total des lois du pays. En revanche, le porte-parole du Parti conservateur allianciste en matière de justice a sciemment violé les lois du pays.

**LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA**

**M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Lennox and Addington, PCC):** Monsieur le Président, hier, à la période des questions, le ministre de la Justice a déclaré à propos de Beryl Wajsman: « Cette personne n'est pas conseiller spécial du ministre de la Justice. » J'ai en ma possession une photocopie de la carte de visite de M. Wajsman et on peut y lire en anglais d'un côté et en français de l'autre: « Conseiller spécial auprès de Irving Cotler, député fédéral de Mont-Royal ». Cela ne veut-il pas dire qu'il est légitime de demander au ministre de la Justice sa réaction à la déclaration de M. Wajsman, selon laquelle, au Parti libéral, les communautés culturelles sont traitées « comme des esclaves dans les campagnes électorales ou des acheteurs de billets »?

● (1135)

**Le Président:** Je rappelle au député que même la lecture d'un document portant le nom d'un député comme moyen de contourner notre règle contre l'utilisation de noms est inappropriée. Je le mets en garde. Je sais que dans le cas présent, il a peut-être estimé que c'était important, mais il connaît les règles.

**L'hon. Paul Harold Macklin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, il est clair que le député était à la Chambre hier et qu'il a entendu la réponse du ministre. Elle était claire et sans équivoque en ce qui concerne le particulier en cause. Franchement, je ne crois pas qu'il y ait quoi que ce soit à ajouter sur cette question.

**M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Lennox and Addington, PCC):** Monsieur le Président, M. Wajsman a émis aujourd'hui un communiqué dans lequel il affirme qu'il s'était personnellement efforcé de corriger une injustice de longue date au Parti libéral. M. Wajsman écrit dans son communiqué: « Je me suis heurté à de la résistance au sein du Parti libéral du Québec quand j'ai voulu qu'on donne aux représentants des communautés culturelles des postes de commande plutôt que le rôle d'esclaves de campagne, et d'acheteurs de billets. »

Ma question s'adresse donc à l'ancien ministre politique chargé du Québec, qui est maintenant premier ministre. Pourquoi le Parti libéral traite-t-il les minorités ethniques avec un manque de respect aussi frappant?

**L'hon. Paul Harold Macklin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, je crois que ce que le député a déclaré est inapproprié au vu de ce que notre parti représente. De toute évidence, notre parti est multiculturel. Voyons les gens qui sont rassemblés ici aujourd'hui. Manifestement, nous ne représentons rien d'autre qu'un parti très représentatif et favorable à l'immigration. Le député devrait se renseigner sur notre parti et sur ses états de service.

\* \* \*

[Français]

**LE PROGRAMME DE COMMANDITES**

**M. Guy Côté (Portneuf—Jacques-Cartier, BQ):** Monsieur le Président, tout le monde impliqué dans le scandale des commandites a multiplié les stratégies de toutes sortes pour verser des sommes d'argent au Parti libéral: prête-noms, fausses factures, salaires payés, contributions non déclarées et autres.

N'est-il pas évident que, parmi les moyens trouvés pour payer des ristournes au Parti libéral, les firmes de communication ont pu facilement utiliser les fiducies personnelles qui échappaient à tout contrôle externe? Pour cette raison, qu'attend le gouvernement pour créer une fiducie de l'argent sale?

*Questions orales*

**L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.):** Monsieur le Président, le parti a été clair: si le parti a reçu des fonds inappropriés, il remboursera les contribuables.

Ce sont là des allégations, et non des faits. Pour connaître les faits, on doit attendre le rapport Gomery.

**M. Guy Côté (Portneuf—Jacques-Cartier, BQ):** Monsieur le Président, l'argent des fiducies personnelles échappait à tout contrôle et a été transféré automatiquement, le 31 décembre 2003 à minuit, sans qu'aucune justification soit fournie pour expliquer la provenance de cet argent.

Le ministre peut-il au moins admettre qu'il est très possible qu'une partie de l'argent sale s'y retrouve et qu'il est nécessaire pour le gouvernement de créer une fiducie pour placer cet argent sale?

\* \* \*

**L'INDUSTRIE LAITIÈRE**

**Mme Denise Poirier-Rivard (Châteauguay—Saint-Constant, BQ):** Monsieur le Président, les producteurs agricoles constatent depuis des années qu'en dépit de l'existence de règles visant à assurer le bon fonctionnement d'un système de gestion de l'offre, le contrôle des importations peut être facilement contourné par toutes sortes de produits spécialement conçus par l'industrie. L'entrée des huiles de beurre et des protéines laitières fait perdre plus de 70 millions de dollars par année aux producteurs laitiers du Québec.

Qu'attend le gouvernement pour agir?

**L'hon. Jim Peterson (ministre du Commerce international, Lib.):** Monsieur le Président, nous respectons bien le système de gestion de l'offre. C'est très important pour nos producteurs agricoles ainsi que pour tous les Canadiens et Canadiennes. Nous allons continuer à travailler de très près avec eux pour protéger le système de gestion de l'offre.

**Mme Denise Poirier-Rivard (Châteauguay—Saint-Constant, BQ):** Monsieur le Président, le Bloc québécois a présenté une motion visant à renforcer les trois piliers de la gestion de l'offre. Le gouvernement doit l'appuyer en posant des gestes concrets.

Qu'attend le ministre pour limiter l'arrivée des huiles de beurre et autres substances spécialement conçues pour contourner les barrières tarifaires?

[Traduction]

**L'hon. Wayne Easter (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural), Lib.):** Monsieur le Président, comme l'a dit le ministre du Commerce international, nous défendons le système de gestion de l'offre et nous en faisons la promotion de façon dynamique. Je suis toutefois surpris que la députée n'ait pas mentionné dans son préambule ce que les producteurs laitiers du Québec risqueraient de perdre si cette province se séparait un jour du reste du pays, comme ce parti le souhaite. Il s'agit d'un système national de gestion de l'offre dans lequel nous défendons et faisons avancer les droits des agriculteurs.

\* \* \*

• (1140)

**LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES**

**Mme Belinda Stronach (Newmarket—Aurora, PCC):** Monsieur le Président, nous apprenons aujourd'hui dans un rapport de CIBC World Markets que l'écart entre ce que l'Ontario verse et reçoit s'élève maintenant à 23 milliards de dollars, soit 10 fois plus qu'il y a à peine une décennie. Le rapport dit ceci:

Sa seule ampleur pèse sur une économie déjà lourdement hypothéquée, entravant la capacité de l'Ontario d'investir dans une économie provinciale (et, du même coup, nationale) forte et dynamique.

Quand le premier ministre rencontrera-t-il son homologue ontarien pour discuter de cet écart?

**L'hon. John McKay (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, comme la députée le sait, l'Ontario est une province relativement riche, ce qui veut dire qu'elle verse relativement plus d'argent, par habitant, au gouvernement fédéral.

Par contre, l'Ontario n'a pas autant de personnes âgées qui sont pauvres et elle n'a pas autant de chômeurs, ce qui fait que ces transferts ne reviennent pas à la province.

Je ne comprends pas l'argument que fait valoir la députée. Devrions-nous souhaiter que l'Ontario soit moins riche et qu'elle ait plus de personnes âgées pauvres et plus de chômeurs?

**Mme Belinda Stronach (Newmarket—Aurora, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement devrait cesser de tenir les électeurs de l'Ontario pour acquis.

Glen Grunwald, du Toronto Board of Trade, a dit que le fait que le gouvernement n'ait pris aucune mesure pour corriger cet écart a entraîné « une détérioration des infrastructures, une diminution des niveaux de service et une augmentation des impôts municipaux et provinciaux. Cela a aussi poussé l'Ontario vers des déficits et des hausses d'impôts qui tuent la prospérité. »

Quand le premier ministre rencontrera-t-il son homologue ontarien pour discuter de cet écart? Quand nous donnera-t-il une date précise?

**L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.):** Monsieur le Président, le premier ministre a affirmé très clairement que nous étions prêts à travailler avec l'Ontario, ministère par ministère, ministre par ministre, sur les questions importantes. C'est ce que nous faisons et ce que nous continuerons de faire.

\* \* \*

**L'AGRICULTURE**

**M. Rick Casson (Lethbridge, PCC):** Monsieur le Président, l'opposition officielle a demandé à maintes reprises au gouvernement d'utiliser tous les moyens juridiques à sa disposition afin d'obtenir l'ouverture de la frontière américaine aux exportations de bovins canadiens. L'industrie bovine canadienne adresse maintenant la même demande au gouvernement.

Il y aura bientôt deux ans que la frontière est fermée, et les prix de la viande de boucherie au Canada sont, une fois de plus, en chute libre. Cette baisse spectaculaire des prix a des répercussions sur le secteur du camionnage, sur l'industrie des grains et dans d'autres secteurs d'activité connexes.

Dans l'intérêt de tous ceux qui souffrent de cette situation, le gouvernement va-t-il enfin utiliser les mécanismes de règlement des différends de l'ALENA et de l'OMC?

*Questions orales*

**L'hon. Wayne Easter (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural), Lib.):** Monsieur le Président, le député est tout à fait au courant des efforts déployés par tous les membres du Cabinet, et en particulier le ministre de l'Agriculture et le premier ministre. En fait, le gouvernement américain est lui aussi en faveur de la réouverture de la frontière aux bovins canadiens. Nous sommes intervenus énergiquement auprès du gouvernement américain à cette fin, et nous avons obtenu gain de cause. Si la frontière demeure fermée, c'est uniquement en raison d'une décision rendue par un juge de l'État du Montana.

**M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC):** Monsieur le Président, le ministre de l'Agriculture n'a annoncé que des solutions de fortune pour les exploitations agricoles familiales. L'industrie agricole subit une véritable hémorragie, et les solutions proposées ne feront rien pour la juguler. Le dernier programme annoncé vient s'ajouter à la longue liste de programmes agricoles inefficaces créés par les libéraux. Ce programme repose sur des données désuètes. L'argent versé aux agriculteurs sera récupéré par le PCSRA.

Ce dont les agriculteurs ont vraiment besoin, c'est d'un ministre qui ait le courage d'affronter nos partenaires commerciaux et de lutter pour obtenir l'accès au marché. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas utilisé les recours de l'OMC et de l'ALENA contre les États-Unis et d'autres pays...

**Le Président:** Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a la parole.

**L'hon. Wayne Easter (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural), Lib.):** Monsieur le Président, ce qu'il faut vraiment à l'industrie agricole, c'est un parti d'opposition qui fasse preuve de franchise et qui reconnaisse les faits, au lieu de parler de solution de fortune. Les députés d'en face considèrent-ils comme une solution de fortune le milliard de dollars versés à l'industrie agricole? Selon eux, les contribuables canadiens considèrent-ils comme une solution de fortune les 4,8 milliards de dollars dégagés l'an dernier par les gouvernements fédéral et provinciaux?

Le ministre négocie ferme. Le gouvernement continue de négocier ferme à l'OMC, et nous entendons appuyer les agriculteurs en difficulté.

\* \* \*

## LA SANTÉ

**Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre d'État responsable de la Santé publique. L'automne dernier, les premiers ministres ont convenu de fixer des objectifs dans le but d'améliorer la santé des Canadiens et de réduire la pression qui pèse sur le système de soins de santé.

La ministre pourrait-elle informer la Chambre de l'évolution de la mise en oeuvre de cette partie de l'accord?

• (1145)

**L'hon. Carolyn Bennett (ministre d'État (Santé publique), Lib.):** Monsieur le Président, j'ai lancé, en collaboration avec Mme Theresa Oswald, ministre responsable de la Vie saine au Manitoba, une consultation absolument non partisane pour connaître les rêves des Canadiens et leurs points de vue quant aux mesures nécessaires pour que le plus de Canadiens possible restent en santé le plus longtemps possible. Nous savons que les Canadiens sont sensibles aux questions touchant la pauvreté, la violence, l'environnement, le logement, l'équité, l'éducation, la dignité et le sentiment

d'appartenance et nous attendons leur son de cloche à [www.healthycanadians.ca/about/Initiative-f.html](http://www.healthycanadians.ca/about/Initiative-f.html).

\* \* \*

## LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA

**Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Nord, NPD):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la vice-première ministre. Quand une femme s'en prend à Georges Bush, elle est expulsée. Quand un homme s'en prend aux femmes et à l'égalité, il peut rester.

Y a-t-il vraiment deux poids deux mesures dans le Parti libéral? Une députée qui s'en prend à Georges Bush se fait expulser. Mais un député qui traite une femme, une autre députée, de cruche blonde, et qui propose de retirer des droits garantis par la Charte, reste impuni.

La vice-première ministre pourrait-elle m'expliquer pourquoi c'est répréhensible de s'en prendre à Georges Bush et acceptable de s'en prendre à une femme et au principe de l'égalité?

**L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.):** Monsieur le Président, tout d'abord, les propos en question étaient complètement inacceptables. Le premier ministre l'a dit très clairement. Personne de ce côté-ci n'appuie ni n'avalise ce genre de propos.

Le député en question s'est excusé d'avoir dit ces propos. Cependant, qu'on s'entende, personne de ce côté-ci de la Chambre n'accepte ni n'avalise ce genre de propos.

**Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Nord, NPD):** Monsieur le Président, il est grand temps que les libéraux admettent leur responsabilité. La députée qui s'en est prise à Georges Bush s'est excusée et a quand même été expulsée. Le député qui s'en est pris à une femme et a ouvertement proposé de retirer des droits garantis par la Charte est toujours là. Pire encore, le premier ministre a conclu avec lui une entente qui va retarder l'application de ce même principe d'égalité que les libéraux prétendent défendre.

Une fois de plus, qu'est-il arrivé au Parti libéral? Pourquoi est-ce que les libéraux qui s'en prennent à Bush sont expulsés tandis que ceux qui s'en prennent aux femmes et à l'égalité peuvent demeurer au sein du parti?

**L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.):** Monsieur le Président, je ne comprends pas exactement en quoi la députée n'a pas compris mes propos, que je vais répéter.

Le premier ministre, comme tout le monde de ce côté-ci de la Chambre, n'accepte ni n'avalise les propos du député en question. Le premier ministre l'a dit très clairement hier. Le député s'est excusé.

Il pense que tout a été dit. L'affaire est classée.

\* \* \*

## LE TRANSPORT DES CÉRÉALES

**M. David Anderson (Cypress Hills—Grasslands, PCC):** Monsieur le Président, il semble que le gouvernement n'ait jamais la main heureuse. Ayant décidé de se départir de 13 000 wagons-trémies qu'il possède, il n'accepte pas d'établir un processus d'achat ouvert. Au départ, les libéraux ont dit qu'ils ne traiteraient qu'avec un seul groupe. Maintenant, une deuxième organisation d'accointance libérale a l'occasion d'acheter les wagons. Tous les autres groupes de producteurs sont entièrement exclus.

*Questions orales*

Que se passe-t-il au juste? Qu'est-ce que le ministre essaie de cacher au moment de se dessaisir d'éléments d'actif valant 200 millions de dollars?

**L'hon. Jean Lapierre (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, nous avons mené cette transaction de façon tout à fait ouverte et transparente. Nous avons dit que nous amorcerions les négociations et les discussions avec la FRCC. Nous avons déclaré que nous avions un préjugé favorable aux agriculteurs et que nous allions lancer les négociations en vue de conclure une entente avantageuse pour le Canada, pour la collectivité agricole et pour le réseau de transports. C'est dans cette perspective que nous allons de l'avant.

\* \* \*

**LES FORÊTS**

**M. Richard Harris (Cariboo—Prince George, PCC):** Monsieur le Président, la Colombie-Britannique a demandé au gouvernement de 1 à 1,5 milliard de dollars sur 10 à 15 ans pour l'aider à minimiser les dégâts causés par le dendroctone du pin. Les libéraux sont parfaitement au courant de l'ampleur de la crise causée par le dendroctone du pin en Colombie-Britannique mais ont offert à la province moins de 10 p. 100 des fonds nécessaires, sans aucune garantie pour l'avenir.

Je veux demander au ministre de l'Industrie, qui est responsable de la Colombie-Britannique, pourquoi le gouvernement veut-il constamment flouer la Colombie-Britannique?

**L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement est loin de flouer la province de la Colombie-Britannique à propos du problème du dendroctone du pin. Il lui a versé quelque 100 millions de dollars pour l'aider à composer avec cette crise.

Personne de ce côté-ci de la Chambre n'a de leçon à recevoir des autres partis en ce qui concerne le problème du dendroctone du pin. Les représentants du ministère des Ressources naturelles collaborent avec leurs homologues de la Colombie-Britannique depuis des années à ce sujet, et nous nous sommes présentés à la table...

● (1150)

**Le Président:** Le député de Leeds—Grenville a la parole.

\* \* \*

**LA JUSTICE**

**M. Gord Brown (Leeds—Grenville, PCC):** Monsieur le Président, quiconque connaît la justice au Canada, y compris les victimes de crimes violents, a sûrement été choqué d'entendre le ministre de la Justice déclarer, hier, que les peines minimales obligatoires ne sont pas dissuasives. Je comprends que les libéraux soient nerveux au sujet des peines minimales obligatoires. Pourtant, je voulais parler des crimes commis à l'aide de couteaux et non pas de ceux commis à l'aide d'enveloppes et de chéquiers.

Le ministre expliquera-t-il ses propos outrageants, qui sont une insulte faite aux victimes d'actes criminels, aux policiers et aux Canadiens respectueux des lois qui exigent d'être protégés?

**L'hon. Paul Harold Macklin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, le député devrait vraiment faire quelques recherches. Il pourrait ainsi constater que les peines minimales obligatoires n'ont généralement aucun effet.

Par exemple, aux États-Unis, on impose de moins en moins de peines minimales obligatoires, simplement parce que les tribunaux et les avocats du système ont trouvé le moyen de les contourner. En effet, les peines minimales obligatoires n'ont jamais été vraiment efficaces comme mesures dissuasives.

**M. Gord Brown (Leeds—Grenville, PCC):** Monsieur le Président, le charabia intellectuel du ministre peut sembler éclairé dans les salles de conférences huppées subventionnées par les contribuables et s'adressant à une élite condescendante, mais cela ne veut absolument rien dire pour les victimes de crimes commis avec des couteaux ou pour les policiers qui luttent tous les jours contre la criminalité dans nos rues.

Le ministre expliquera-t-il sa réponse d'hier compte tenu des peines minimales obligatoires qui existent déjà pour homicide commis au moyen d'une arme à feu, pour conduite en état d'ébriété et pour d'autres crimes? Songe-t-il à établir aussi un registre des couteaux?

**L'hon. Paul Harold Macklin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, si le député veut bien vérifier les faits, il constatera que nous imposons plus de peines minimales obligatoires pour usage d'arme à feu et crimes commis au moyen d'une arme à feu que pour tout autre genre de crime. Ce système existe déjà. Nous devons utiliser toutes les armes de notre arsenal pour lutter contre le crime. Les peines minimales obligatoires existent déjà, mais nous devons également fournir plus de ressources à nos policiers. Nous devons faire en sorte qu'ils disposent de tous les outils nécessaires pour répondre aux besoins de nos collectivités.

\* \* \*

[Français]

**L'ENVIRONNEMENT**

**M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ):** Monsieur le Président, pour justifier le traitement réservé au Québec dans son plan de mise en oeuvre de Kyoto, le ministre de l'Environnement a fait valoir que si l'hydro-électricité n'avait pas de cible, c'est qu'elle ne produisait pas de gaz à effet de serre. Belle logique pour un ministre québécois.

Est-ce que par ces propos le ministre de l'Environnement ne fait pas la démonstration par l'absurde qu'avec son plan, le Québec est victime de son succès, parce qu'on ne tient nullement compte de ses efforts passés en matière de réduction de gaz à effet de serre?

[Traduction]

**L'hon. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, le Québec n'est pas une victime. C'est un partenaire dans le cadre de ce plan. C'est grâce à l'excellent travail du Québec et des autres provinces, au Fonds du partenariat et à notre travail au Québec, en Ontario et dans les autres provinces que nous pourrions mettre en oeuvre ce plan. Heureusement, le ministre de l'Environnement a davantage confiance dans la population du Québec que le député.

[Français]

**M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ):** Monsieur le Président, le ministre a soutenu hier en comité qu'il prévoit signer des ententes bilatérales avec chacune des provinces. Est-ce que le ministre a l'intention de corriger le tir et peut-il prendre l'engagement de signer une entente avec le Québec sur une base territoriale et lui donner l'entière autorité de la mise en oeuvre du plan sur son territoire?

*Questions orales*

[Traduction]

**L'hon. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, dans cette fédération, nous travaillons tous en collaboration. Le ministre travaille avec son homologue du Québec, et très efficacement, d'ailleurs. En fait, le ministre du Québec s'est montré plus confiant par rapport à ce qui se passe que le Bloc, mais je m'y attendais. Je ne m'attends toutefois pas à ce que le parti d'en face, qui dit se préoccuper des changements climatiques, continue de lancer des paroles en l'air au lieu de dire les vraies choses sur cette question.

\* \* \*

**L'ASSURANCE-EMPLOI**

**M. Loyola Hearn (St. John's-Sud—Mount Pearl, PCC):** Monsieur le Président, ceux qui demandent des prestations d'assurance-emploi se font maintenant dire que, dorénavant, ils devront présenter leur demande en ligne. Il n'y aura plus de carte de déclaration du prestataire à renvoyer; comme l'a dit le gestionnaire d'un service: «Les bureaux seront informatisés.»

La ministre peut-elle nous expliquer comment les personnes qui n'ont pas accès à la technologie adéquate ou qui ne connaissent pas celle-ci pourront demander des prestations d'assurance-emploi?

• (1155)

**L'hon. Lucienne Robillard (présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et du Développement des compétences, Lib.):** Monsieur le Président, nous avons transformé les services pour donner aux citoyens le choix de la voie d'accès qu'ils souhaitent utiliser pour communiquer avec le gouvernement du Canada. Ils peuvent le faire par téléphone, par Internet, en personne ou par la poste. Tous les services sont actuellement accessibles de toutes ces façons.

\* \* \*

**LE MARIAGE**

**M. Rob Moore (Fundy Royal, PCC):** Monsieur le Président, malgré le jugement contradictoire de la Cour suprême du Canada, le gouvernement libéral continue d'affirmer, à tort, qu'il peut changer la définition du mariage tout en protégeant la liberté de religion et la liberté d'expression.

L'évêque Henry de Calgary fait face à des plaintes devant une commission des droits de la personne pour les propos qu'il a tenus sur le mariage.

Le gouvernement et le premier ministre ont lamentablement échoué en ce qui concerne la protection des libertés des Canadiens. Le premier ministre admettra-t-il qu'il ne peut protéger ces libertés et qu'il ne les protégera pas?

**L'hon. Paul Harold Macklin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, cette question a été abordée à la Chambre à maintes reprises. Il est clair que la Charte est très importante pour chacun d'entre nous. Dans le contexte du droit fédéral et des compétences fédérales, nous protégeons tous ceux qui seraient touchés à cet égard.

Pour ce qui est du contexte provincial, nous avons organisé dernièrement des rencontres fédérales-provinciales. L'Ontario est l'une des provinces qui a célébré beaucoup de ces mariages et elle n'a eu aucun problème.

**L'INDUSTRIE LAITIÈRE**

**L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce international et elle porte sur la politique canadienne sur l'industrie laitière.

Les producteurs laitiers du Canada réclament de meilleurs contrôles à la frontière pour l'importation d'ingrédients laitiers. Cependant, ces dernières semaines, le Tribunal canadien du commerce extérieur a apporté des changements qui pourraient avoir des effets dévastateurs sur cette industrie.

Le ministre prendra-t-il dès maintenant, en vertu de l'article 28 du GATT, des mesures pour arrêter le travail de sape contre notre système de gestion de l'offre?

**L'hon. Jim Peterson (ministre du Commerce international, Lib.):** Monsieur le Président, je tiens à féliciter le député de s'être porté si fermement à la défense de nos agriculteurs, et de nos producteurs laitiers en particulier.

Je voudrais donner l'assurance à la Chambre que le ministre de l'Agriculture et moi allons tout mettre en oeuvre pour protéger notre système de gestion de l'offre et nos producteurs laitiers. Nous devons d'abord terminer les négociations de l'OMC au cours desquelles nous avons défendu la gestion de l'offre pour protéger ces industries.

\* \* \*

**POSTES CANADA**

**M. Ed Komarnicki (Souris—Moose Mountain, PCC):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national.

Le président du Conseil du Trésor a déclaré qu'il n'y avait pas de politique de fermeture des bureaux de poste ruraux. C'est un piètre réconfort pour mes électeurs lorsque, dans le cadre d'une vérification effectuée par la firme Deloitte & Touche, on a déterminé que Postes Canada n'avait pas respecté ses politiques dans 355 cas sur 599 cas examinés.

Le président du syndicat des travailleurs a déclaré que la société souhaitait davantage réduire le nombre de bureaux de poste qu'en ouvrir d'autres.

En cette année de profits records, le ministre va-t-il dire à la Chambre et aux électeurs de Souris—Moose Mountain qu'il n'y aura pas de fermeture de bureaux de poste ruraux en 2005?

**L'hon. John McCallum (ministre du Revenu national, Lib.):** Monsieur le Président, je suis tout à fait conscient du fait que le bureau de poste est ce qui représente le mieux le gouvernement fédéral dans la majeure partie des régions rurales du Canada. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a depuis de nombreuses années pour politique de ne pas fermer les bureaux de poste dans les régions rurales.

Je ne sais pas combien de fois je devrai le répéter. Il y aura des fermetures temporaires peut-être dans le cas d'un petit immeuble où les conditions ne respectent pas les règles sanitaires et personne ne veut exploiter le bureau de poste. Autrement, les bureaux de poste resteront ouverts.

**M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, PCC):** Monsieur le Président, le ministre est sans aucun doute le Forrest Gump du service postal. Il agit de façon stupide.

Même s'il dénonce...

**Le Président:** Le député est assez intelligent pour savoir que nous ne devons pas utiliser ce mot dans cette enceinte. Le député de Portage—Lisgar va retirer ses paroles après la période des questions, mais il peut continuer maintenant.

• (1200)

**M. Brian Pallister:** Monsieur le Président, même si le ministre le nie, des bureaux de poste ferment leurs portes dans tout le Canada. Postes Canada a fermé trois bureaux de poste au Manitoba seulement au cours des quatre derniers mois et dix ont été fermés en Saskatchewan au cours des deux dernières années. Pendant que cela se produit, le ministre cherche des excuses et nie les faits dans cette enceinte. Nous ne voulons plus de dénégations.

Quand le gouvernement a-t-il décidé de mettre un terme au moratoire sur les fermetures de bureaux de poste et quand va-t-il être rétabli?

**L'hon. John McCallum (ministre du Revenu national, Lib.):** Monsieur le Président, le député devrait connaître la différence entre urbain et rural. Le terme « urbain » se rapporte aux villes. Le terme « rural » désigne la campagne et les petites localités. Le moratoire s'applique aux régions rurales, à la campagne et aux petites localités. Il ne vise pas les bureaux de poste urbains, mais, en fait, nous avons évalué la situation et le nombre de bureaux de poste urbains a augmenté.

Rural: campagne; urbain: ville. Tenez-vous le pour dit.

\* \* \*

[Français]

#### LA DÉFENSE NATIONALE

**M. Robert Bouchard (Chicoutimi—Le Fjord, BQ):** Monsieur le Président, la base militaire de Bagotville est la seule base aérienne qui fonctionne en français en Amérique du Nord. Elle favorise le recrutement et la formation des francophones qui envisagent de faire carrière dans les forces aériennes.

Malgré les propos rassurants du ministre de la Défense nationale quant à l'avenir de la base, les craintes demeurent puisqu'elles sont partagées par plusieurs ex-militaires.

Le ministre peut-il confirmer que la base de Bagotville continuera d'être opérationnelle et que le gouvernement n'a aucunement l'intention d'y réduire le niveau d'activité?

**L'hon. Bill Graham (ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, je répète ce que j'ai dit à maintes reprises dans cette Chambre. Nous n'avons aucunement l'intention de réduire quoi que ce soit au niveau opérationnel à la base de Bagotville.

Naturellement, il y a toujours des remaniements au sein de nos forces aériennes et de nos forces armées. Aujourd'hui, nous sommes en train de discuter d'une politique très importante afin de remanier nos forces aériennes et nos forces canadiennes pour faire face aux menaces. C'est incroyablement important pour le Canada. Nous le ferons, mais il n'est pas question de fermer la base de Bagotville.

\* \* \*

[Traduction]

#### LES TRANSPORTS

**L'hon. David Anderson (Victoria, Lib.):** Monsieur le Président, le port de Prince Rupert a l'avantage d'offrir des routes maritimes beaucoup plus courtes vers les destinations asiatiques que tous les autres ports de la côte ouest, tant au Canada qu'aux États-Unis.

#### Privilège

Je me demande si le ministre des Transports pourrait préciser à la Chambre la nature des plans que le gouvernement envisage pour améliorer la capacité du port de Prince Rupert.

**L'hon. Jean Lapierre (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux d'informer la Chambre qu'en ce moment même, le ministre de l'Industrie se trouve à Prince Rupert où il annonce une contribution de 30 millions de dollars du gouvernement du Canada pour doter Prince Rupert d'un grand terminal portuaire à conteneurs qui servira de porte sur le Pacifique. Je salue les membres du caucus de Colombie-Britannique ainsi que la vice-première ministre qui ont consenti beaucoup d'efforts pour que ce projet se réalise.

C'est un grand jour pour Prince Rupert, pour la Colombie-Britannique et pour le Canada.

\* \* \*

#### L'AGRICULTURE

**M. Peter Julian (Burnaby—New Westminster, NPD):** Monsieur le Président, il est grand temps que le gouvernement fasse quelque chose pour la Colombie-Britannique, après 13 ans.

Les preuves s'accumulent et on craint de plus en plus que les États-Unis ne cachent leurs propres cas d'ESB tout en interdisant l'entrée du boeuf canadien. Les inspecteurs du département de l'agriculture des États-Unis ont eux-mêmes évoqué cette possibilité.

Puisque nous importons de la viande de boeuf des États-Unis et que son innocuité est incertaine, le ministre va-t-il fermer nos frontières au boeuf américain, lancer une enquête et défendre le Canada et la sécurité alimentaire des Canadiens?

**L'hon. Wayne Easter (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural), Lib.):** Monsieur le Président, nous nous portons toujours à la défense du Canada et de la sécurité alimentaire au Canada. Le député n'a parlé que d'un seul programme. Or, la réglementation est très semblable de part et d'autre de la frontière. Nous respectons les protocoles internationaux. Nous pouvons garantir absolument aux Canadiens que nos produits et nos systèmes d'inspection sont parmi les meilleurs au monde. Nos aliments sont parmi les plus sûrs au monde.

\* \* \*

[Français]

#### PRIVILÈGE

LES PROPOS DE L'HONORABLE DÉPUTÉ DE MONTMAGNY—L'ISLET—KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

**Mme Françoise Boivin (Gatineau, Lib.):** Monsieur le Président, je soulève cette question de privilège conformément à l'article 18 du Règlement, qui dit: « Nul député ne doit se servir d'expressions offensantes pour l'une ou l'autre des deux Chambres ni pour un de leurs membres. »

Hier, dans le contexte du débat qui se déroulait concernant la motion d'opposition présentée par le député de Laurier—Sainte-Marie, le député bloquiste de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup a utilisé à mon endroit des propos extrêmement offensants. Le Président lui a demandé, de les retirer, mais il a refusé, alléguant ne pas les avoir prononcés.

J'attirerais votre attention sur les propos qu'il a lui-même tenus:

Pourquoi veut-on que cette motion soit adoptée? C'est pour que la députée de Gatineau ne puisse pas faire une autre campagne électorale avec l'argent sale ramassé par le Parti libéral du Canada. Voilà fondamentalement la raison.

*Affaires courantes*

Voilà ce qu'il a dit, lui qui a nié avoir exprimé des propos qui se dirigeaient personnellement à mon endroit. À voir l'attitude du Bloc, monsieur le Président, vous n'aurez pas de difficulté à constater à quel point ce type de propos peut être offensant pour un nouveau venu en politique à la suite d'une campagne électorale. On assiste donc à ce genre de comportement qui en ratisse large et qui atteint la réputation des gens. Peut-être la réputation du monde n'est-elle pas importante à ses yeux, mais elle l'est aux miens et à ceux des gens de Gatineau.

• (1205)

**Le Président:** Je considère cette question de privilège comme un avis. J'ai bien entendu les remarques de l'honorable députée et je vais les considérer.

L'honorable députée de Drummond souhaite-t-elle intervenir sur cette même question?

**Mme Pauline Picard (Drummond, BQ):** Monsieur le Président, le député du Bloc susmentionné lors de cette question de privilège n'est pas ici aujourd'hui. Nous lui ferons part des commentaires exprimés par la députée de Gatineau. Il pourra s'expliquer la semaine prochaine.

**Le Président:** C'est pour cette raison que j'ai pris en considération le sujet de la question de privilège et que je reviendrai à la Chambre plus tard.

\* \* \*

[Traduction]

## RECOURS AU RÈGLEMENT

### LA PÉRIODE DES QUESTIONS ORALES

**M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, PCC):** Monsieur le Président, durant les questions orales, en réponse à une question portant sur la fermeture de bureaux de poste qu'a posée le député assis à mes côtés, le ministre a nié que des bureaux de poste étaient fermés. J'ai dit qu'il était le « Forrest Gump du service postal ».

Monsieur le Président, vous ne m'avez pas rappelé à l'ordre pour cela, mais vous l'avez fait lorsque j'ai dit: « Il agit de façon stupide. » Même si, dans sa réponse, le ministre a confirmé ce que je pensais de lui, je retire ces paroles parce que je crois qu'elles sont insultantes pour les fans de Forrest Gump.

[Français]

**L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles, ministre responsable de la réforme démocratique et ministre associé de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, j'invoque à mon tour le Règlement. Durant la période des questions orales, les représentants du Bloc québécois ont posé certaines questions que vous avez déclarées irrecevables, puisqu'elles concernaient un sujet qui ne relevait pas de l'administration gouvernementale.

À la suite de vos décisions, le leader en Chambre du Bloc vous a accusé d'avoir eu une interprétation partisane de ces questions. Je m'en voudrais que ses propos soient ainsi laissés en suspens. Vous avez reçu l'appui unanime des députés de cette Chambre lorsque vous avez été choisi à titre de Président de cette assemblée. Vous avez toujours fait preuve de non-partisanerie et d'une connaissance très approfondie des règles. Je crois qu'il était inapproprié que l'on vous accuse de partisanerie, alors que vous avez effectivement utilisé votre bon jugement pour orienter les débats de cette Chambre.

**Mme Pauline Picard (Drummond, BQ):** Monsieur le Président, je crois qu'il y a probablement eu une méprise dans le jugement que

vous avez peut-être porté sur les questions que nous avons posées. En fait, nous parlions de la nouvelle Loi sur le financement des partis politiques. Il y a peut-être matière à interprétation de votre part quant au fait d'avoir refusé nos questions.

Maintenant, en ce qui concerne les propos que le leader adjoint du gouvernement attribue au collègue de Roberval—Lac-Saint-Jean, ce dernier n'est pas ici en ce moment pour s'expliquer. Je propose donc de lui demander, à une autre occasion, de donner ses commentaires par rapport aux propos qu'on lui attribue actuellement.

• (1210)

**Le Président:** Je n'ai pas entendu les mots du député de Roberval—Lac-Saint-Jean. J'ai cependant pu constater qu'il était peut-être un peu fâché à cause de ce que j'ai dit. Cependant, je n'ai rien entendu d'autre. De temps en temps, cela se passe ainsi en Chambre, mais nous attendrons qu'il prenne la parole à un autre moment.

[Traduction]

L'honorable député de Lanark—Frontenac—Lennox and Addington a la parole pour invoquer le Règlement.

### LA PÉRIODE DES QUESTIONS

**M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Lennox and Addington, PCC):** Monsieur le Président, durant la période des questions, le secrétaire parlementaire du ministre de la Justice a semblé ne pas croire mon affirmation selon laquelle j'avais en main une carte d'affaires de Beryl Wajsman stipulant qu'il était conseiller spécial du ministre de la Justice en sa qualité de député. C'est pour cela, évidemment, que j'ai dû appeler le ministre par son nom.

Je serais heureux de déposer la carte d'affaires en cause s'il y a consentement unanime de la Chambre; j'en profiterais pour déposer aussi le communiqué de presse dans lequel M. Wajsman dit qu'il tentait de lutter contre la pratique de l'aile québécoise du Parti libéral qui consiste à traiter les membres de communautés ethniques comme des esclaves de campagne et des acheteurs de billets.

Je vais afficher ces documents sur mon site web, [www.scottreid.com](http://www.scottreid.com), de toute façon, mais je serais heureux de...

**Le Président:** Je ne doute pas que le député veut rendre service à la Chambre. Y a-t-il consentement unanime à ce que le député dépose ces documents?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

**L'hon. Paul Harold Macklin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à deux pétitions.

## LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

**L'hon. Bryon Wilfert (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le rapport de la 13<sup>e</sup> rencontre annuelle du Forum parlementaire Asie-Pacifique, qui s'est tenue à la baie de Halong, au Vietnam, du 10 au 13 janvier 2005.

\* \* \*

## LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

SANTÉ

**M. Rob Merrifield (Yellowhead, PCC):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le neuvième rapport du Comité permanent de la santé.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à une motion adoptée par le comité le jeudi 7 avril 2005, votre comité recommande que le gouvernement présente une nouvelle stratégie de prévention des troubles liés au syndrome d'alcoolisation foetale.

[Français]

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

**M. Alan Tonks (York-Sud—Weston, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter dans les deux langues officielles le 6<sup>e</sup> rapport du Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

[Traduction]

Conformément à son mandat permanent prévu par le paragraphe 81(4) du Règlement, votre comité a étudié le budget principal des dépenses 2005-2006, déposé au Parlement le vendredi 25 février 2005, et a convenu de réduire le crédit 25 sous la rubrique « Conseil privé » le jeudi 14 avril 2005.

PATRIMOINE CANADIEN

**Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le huitième rapport du Comité permanent du patrimoine canadien.

Suite à la réunion avec la vérificatrice générale du Canada le 8 février 2005, votre comité a adopté la motion suivante et a convenu de la présenter à la Chambre:

[Français]

Que le Comité fasse rapport à la Chambre des communes pour que chaque entité visée dans le rapport de vérification sur La protection du patrimoine culturel au gouvernement fédéral, chapitre 6, novembre 2003 (Patrimoine canadien, Secrétariat du Conseil du Trésor, Agence Parcs Canada, Bibliothèque et Archives Canada) fasse rapport au Comité au sujet de l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action, y compris les échéanciers, en réponse aux recommandations que leur a faites la vérificatrice générale.

• (1215)

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

**L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le 33<sup>e</sup> rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre.

[Traduction]

Conformément à son ordre de renvoi du vendredi 25 février 2005, le comité a examiné le crédit 5 sous la rubrique « Parlement » dans le budget principal des dépenses pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2006, moins le montant attribué à titre de crédit provisoire, et en fait rapport.

*Affaires courantes*

## PÉTITIONS

LE MARIAGE

**M. Darrel Stinson (Okanagan—Shuswap, PCC):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter deux pétitions au nom des résidents de la circonscription d'Okanagan—Shuswap.

Dans la première pétition, les pétitionnaires exhortent le Parlement à adopter une loi définissant le mariage dans le droit fédéral comme étant exclusivement l'union permanente d'un homme et d'une femme.

Dans la deuxième pétition, les pétitionnaires estiment que ce sont les parlementaires élus qui devraient prendre des décisions au sujet des questions fondamentales liées à la politique sociale. Ils exhortent le Parlement à recourir à toutes les mesures législatives et administratives possibles, ce qui inclut d'invoquer l'article 33 de la Charte au besoin, pour maintenir la définition actuelle du mariage, soit l'union d'un homme et d'une femme.

LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

**M. Charlie Penson (Peace River, PCC):** Monsieur le Président, je présente cinq pétitions aujourd'hui. La première demande au Parlement de protéger nos enfants en prenant toutes les dispositions nécessaires pour interdire tout matériel produit dans le but d'encourager ou de glorifier la pédophilie ou les activités sadomasochistes mettant en cause des enfants.

LE MARIAGE

**M. Charlie Penson (Peace River, PCC):** Monsieur le Président, dans les quatre autres pétitions, les pétitionnaires demandent au Parlement de définir le mariage dans le droit fédéral comme étant exclusivement l'union permanente d'un homme et d'une femme.

**M. Rick Casson (Lethbridge, PCC):** Monsieur le Président, j'aimerais présenter deux pétitions conformément à l'article 36 du Règlement. Les pétitionnaires sont des citoyens de Lethbridge, dans le Sud de l'Alberta.

Les pétitionnaires exhortent le Parlement à adopter une loi définissant l'institution du mariage dans le droit fédéral comme étant exclusivement l'union permanente d'un homme et d'une femme.

**M. Daryl Kramp (Prince Edward—Hastings, PCC):** Monsieur le Président, je suis honoré de pouvoir présenter deux pétitions aujourd'hui. La première est signée par plus de 450 résidents de la circonscription de Prince Edward—Hastings et des environs.

Les pétitionnaires exhortent le Parlement à définir le mariage dans le droit fédéral comme étant exclusivement l'union permanente d'un homme et d'une femme.

LA RECHERCHE SUR LE DIABÈTE

**M. Daryl Kramp (Prince Edward—Hastings, PCC):** Monsieur le Président, la deuxième pétition demande au Parlement d'appuyer le financement, avec des deniers fédéraux, de la recherche sur le diabète de type 1.

Le Canada a l'un des taux les plus élevés au monde de diabète de type 1. Nous devons affecter des sommes d'argent fédéral spécialement à la recherche sur le diabète de type 1.

*Affaires courantes*

## POSTES CANADA

**M. Loyola Hearn (St. John's-Sud—Mount Pearl, PCC):** Monsieur le Président, compte tenu des inquiétudes exprimées sur la situation des bureaux de poste ruraux et sur leurs perspectives d'avenir, je suis heureux de présenter une pétition venant des gens de Cappahayden, dans la magnifique province de Terre-Neuve-et-Labrador.

Les pétitionnaires exhortent le gouvernement à veiller à ce que le bureau de poste rural de Cappahayden demeure ouvert et au service de la population locale.

## LE MARIAGE

**M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Lennox and Addington, PCC):** Monsieur le Président, j'ai neuf pétitions, toutes sur le même sujet, qui ont circulé dans des églises de ma circonscription, par exemple l'église de l'Annonciation, à Enterprise, le temple évangélique, à Napanee, et d'autres églises à Smiths Falls, Carleton Place et Lanark Highlands.

Dans chaque cas, les pétitionnaires prient pour que le Parlement préserve la définition traditionnelle du mariage, c'est-à-dire pour que le mariage demeure exclusivement l'union d'un homme et d'une femme. Ils soulignent que le mariage est le fondement le plus solide pour élever une famille et ils rappellent que c'est d'ailleurs l'opinion de la majorité des Canadiens.

\* \* \*

## QUESTIONS AU FEUILLETON

**L'hon. Paul Harold Macklin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions n<sup>os</sup> 99, 105 et 106.

**Le vice président:** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

[Texte]

Question n<sup>o</sup> 99—**M. Ken Epp:**

Quelles différences y a-t-il entre les politiques régissant les droits d'entrée sur les terrains de golf des parcs nationaux d'Elk Island et de Fundy, et pourquoi ces différences?

**L'hon. Stéphane Dion (ministre de l'Environnement, Lib.):** Monsieur le Président, la réponse de Parcs Canada est la suivante: Dans un cas comme dans l'autre, des droits d'entrée et des droits de golf sont perçus. Au parc national du Canada Elk Island, le ministre fixe les droits d'entrée, qui sont perçus à l'entrée du parc. Cependant, le terrain de golf est exploité par un détenteur de concession indépendant, qui fixe les droits de golf et les perçoit à la boutique du pro. Au parc national du Canada Fundy, Parcs Canada exploite le terrain de golf. Par conséquent, c'est le ministre qui fixe les droits d'entrée du parc et les droits de golf, qui sont couplés ensemble et sont perçus à la boutique du pro au nom de l'État.

Question n<sup>o</sup> 105—**M. Loyola Hearn:**

En ce qui touche à l'étude sur les relations entre la morue et les phoques qui est réalisée par le ministère des Pêches et des Océans (MPO): a) quand a-t-elle été entreprise; b) comment est-elle réalisée; c) combien d'employés du MPO y participent; d) est-ce qu'une partie a été confiée à des intervenants de l'extérieur; e) combien a-t-elle coûté au ministère par exercice depuis qu'elle a été entreprise et combien lui coûtera-t-elle par exercice d'ici sa date d'achèvement prévue; f) quelles politiques ou recommandations du MPO, ont été modifiées ou mises en oeuvre en raison de cette recherche?

**L'hon. Geoff Regan (ministre des Pêches et des Océans, Lib.):** Monsieur le Président, en réponse à la question a), le ministre des Pêches et des Océans a annoncé le Programme de

recherche sur les phoques de l'Atlantique, PRPA, le 24 avril 2003. Ce programme vise à élargir les activités de recherche actuelles pour évaluer l'impact des phoques sur les stocks de poisson. Il a été conçu au printemps 2003, et les activités de recherche ont commencé au cours de l'été 2003.

Pour ce qui est de la question b), des scientifiques du Québec, des Maritimes et de Terre-Neuve-et-Labrador ont conçu un programme de recherche comportant trois éléments principaux : 1) répartition et alimentation des phoques, 2) évaluation des populations de phoques, et 3) élaboration d'outils de gestion des phoques. Le travail sur le terrain du programme est maintenant presque terminé.

En réponse à la question c), sept scientifiques, deux biologistes et cinq techniciens du Québec, des Maritimes et de Terre-Neuve-et-Labrador ont participé au projet. De plus, environ 30 scientifiques invités et étudiants ont contribué au programme.

En réponse à la question d), des partenariats ont été établis en vue de se pencher sur diverses composantes de l'étude. Les trois grands relevés populations de phoque du Groenland, de phoque à capuchon et de phoque gris se sont appuyés sur le soutien logistique de la Garde côtière canadienne. Des scientifiques d'autres organisations de recherche de la Norvège, du Danemark et du Royaume-Uni ont contribué à diverses composantes de l'étude. Une partie du travail a été effectuée en collaboration avec les universités Memorial, Laval et Dalhousie. Des pêcheurs et des chasseurs de phoque ont participé à certains aspects. Un contrat a été conclu avec ARGOS pour obtenir des données de satellites qui ont servi à l'étude sur la répartition des phoques.

En réponse à la question e) le PRPA a eu droit à un budget de 6 millions de dollars. À l'origine, il devait durer deux ans soit les années financières 2003-2004 et 2004-2005. Il a été prolongé d'une année pour nous permettre de terminer l'analyse des données et de produire un rapport approfondi sur les conclusions importantes du programme. Pour l'année financière 2003-2004, le budget s'est élevé à 3 125 000 \$, et en 2004-2005, à 2 548 000 \$. Le budget accordé à l'AF 2005-2006 est de 327 500 \$. Le projet se terminera à la fin de l'année financière 2005-2006.

En réponse à la question f) les résultats du PRPA serviront à présenter des avis concernant la gestion des phoques et la gestion écosystémique, surtout en ce qui a trait à la gestion du poisson de fond de l'Atlantique. Il est encore trop tôt pour déterminer les changements des politiques ou des pratiques, mais les programmes sont pertinents pour un certain nombre de stratégies ou recommandations futures du MPO, comme le rétablissement de la morue, la chasse au phoque, etc.

Question n<sup>o</sup> 106—**M. Loyola Hearn:**

En ce qui touche au déversement de pétrole survenu le 21 novembre 2004 au large de la plate forme Terra Nova et à l'intervention de la Garde côtière canadienne (GCC): a) combien d'employés de la GCC ont participé à cette intervention; b) pendant combien de temps ces employés de la GCC ont-ils participé à cette intervention; c) de l'équipement de la GCC a-t-il été utilisé pour cette intervention et si oui, pendant combien de temps; d) des rapports internes ou externes ont-ils été préparés à l'intention du ministère des Pêches et des Océans concernant une possible intervention de la GCC à la suite de ce déversement; e) si des navires de la GCC ont participé à cette intervention, auxquelles de leurs responsabilités ont-ils dû renoncer pour réagir à ce déversement?

*Initiatives ministérielles*

**L'hon. Geoff Regan (ministre des Pêches et des Océans, Lib.):** Monsieur le Président, conformément au Système de gestion d'intervention (SGI), Intervention environnementale (IE) de la GCC, trois employés spécialisés ont participé à des opérations de confinement ou de récupération sur l'eau, deux employés spécialisés à terre ont appuyé les opérations sur l'eau et un employé a dirigé les patrouilles de surveillance aérienne (aéronefs à voilure fixe) dans un effort pour estimer le volume d'hydrocarbures et sa trajectoire. Au total, six employés IE de la GCC ont pris part à l'intervention lors de cet incident. Une personne supplémentaire a été chargée de tâches administratives pour deux jours, selon les procédures d'exploitation normalisées.

Le personnel IE de la GCC a travaillé pendant huit jours. Selon les procédures d'exploitation normalisées pour le recouvrement des coûts, une personne supplémentaire a été chargée de tâches administratives pour deux jours après l'incident afin de compiler et de soumettre les réclamations pour la participation des IE à l'opération.

Une unité de matériel spécialisé de lutte contre la pollution a été déployée dans la zone d'intervention pendant huit jours.

Selon les procédures d'exploitation normalisées, des rapports d'incident, de situation et d'étape ont été produits et distribués à l'interne à la suite de l'intervention de la GCC lors de cet incident. Les rapports d'étape ont également été distribués à l'externe, notamment à Environnement Canada, à Transports Canada, au ministère de la Défense nationale et à la Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causés par les navires.

Même si aucun navire de la GCC n'était impliqué sous aucune capacité dans l'intervention de cet incident, il y avait trois employés spécialisés sur l'eau de la GCC qui ont fourni l'aide à l'opération d'intervention à bord de deux différents navires commerciaux.

\* \* \*

• (1220)

[Traduction]

#### QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

**L'hon. Paul Harold Macklin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, si les questions n<sup>os</sup> 97, 113 et 114 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement.

**Le vice-président:** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

[Texte]

Question n<sup>o</sup> 97—**M. John Williams:**

En ce qui concerne la rémunération au rendement pour les fonctionnaires des catégories direction (EX) et sous-ministre (SM), quels ont été, pour l'exercice 2003-2004 et pour chaque ministère, organisme et société d'État: a) le nombre d'employés qui ont reçu une rémunération en fonction de leur rendement, ventilé par niveaux à l'intérieur de la catégorie EX (par exemple, EX-1, EX-2 et ainsi de suite); b) le nombre d'employés pour chaque niveau de la catégorie EX; c) le nombre d'employés qui ont reçu une rémunération en fonction de leur rendement, ventilé par niveaux à l'intérieur de la catégorie DM (par exemple, DM-1, DM-2 et ainsi de suite); d) le nombre d'employés pour chaque niveau de la catégorie DM; e) le montant total versé en rémunération au rendement?

(Le document est déposé)

Question n<sup>o</sup> 113—**M. Brian Masse:**

Quelles discussions ont tenues les fonctionnaires concernant la proposition de « jumeler » le pont Ambassador avec: a) l' Ambassador Bridge Company; b) la Canadian Transit Company; c) tout autre service public canadien ou américain?

(Le document est déposé)

Question n<sup>o</sup> 114—**M. Brian Masse:**

En ce qui concerne le projet de nouveau poste frontalier international Windsor-Detroit, a) quelles discussions ont eu lieu sur la question de la propriété publique vs privée; b) quelles échéances ont été fixées pour la prise d'une décision concernant le nouveau poste frontalier?

(Le document est déposé)

[Traduction]

**L'hon. Paul Harold Macklin:** Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

**Le vice-président:** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

### LOI D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2005

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-43, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 23 février 2005, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé à un comité.

**M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ):** Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'attention le discours du ministre et j'aimerais le féliciter pour sa franchise et son franc-parler. Je ne sais pas s'il a réalisé qu'au tout début de son discours il a dit: « promesses faites, promesses retenues. » Je veux simplement lui rappeler que lorsqu'une promesse est retenue, cela veut dire qu'on ne la tient pas.

C'est exactement ce qui est arrivé aux chômeurs et aux chômeuses sur le plan de l'assurance-emploi, soit des « promesses faites, promesses retenues. » C'est exactement ce qui est arrivé aussi sur le plan du partage de la richesse. Le comté que je représente a beaucoup d'attentes par rapport à certaines situations, dans différents dossiers. À ce sujet, il y a des « promesses faites, promesses retenues » également.

En ce qui concerne la transparence gouvernementale, là aussi, malheureusement on doit conclure: « promesses faites, promesses retenues. » Je le répète, « retenues » veut dire oublier, pas en application.

Également, en ce qui a trait au déséquilibre fiscal, à l'égoïsme du Québec et des provinces, « promesses faites, promesses retenues. »

En ce sens, j'aimerais féliciter le ministre pour sa franchise et lui donner l'occasion de nous expliquer davantage les raisons pour lesquelles beaucoup de promesses qui ont été faites par le gouvernement libéral ont été retenues, et donc, non accomplies.

**L'hon. John McCallum (ministre du Revenu national, Lib.):** Monsieur le Président, ce que je voulais dire et qui est tout à fait vrai, c'est que le gouvernement a fait précisément ce que le gouvernement a dit qu'il ferait.

*Initiatives ministérielles*

C'était absolument clair dans le budget; au cours de la campagne électorale, le gouvernement avait promis de faire certaines choses pour le nouvel accord pour les villes et les communautés, pour l'environnement, pour les garderies, pour la défense, pour la santé. Or, dans la présentation du budget, on a vu que pour chacune de ces promesses, le gouvernement a précisément fait ce qu'il avait promis de faire.

[Traduction]

**M. Ted Menzies (Macleod, PCC):** Monsieur le Président, le 1<sup>er</sup> février, j'ai pris la parole à la Chambre pour parler aux députés des politiques et des priorités dont il aurait fallu tenir compte dans le budget, selon moi. Mes propos aujourd'hui reflèteront peut-être ma déception devant l'indifférence qui a accueilli ces suggestions, que j'estimais concrètes et pertinentes. Comme durant ses premiers mois au pouvoir, le gouvernement continue de rester les bras croisés dans presque tous les dossiers qui préoccupent vraiment les Canadiens.

Le gouvernement libéral minoritaire, en face, s'enfonce de plus en plus profondément dans une crise et il n'a rien sur quoi se rabattre. Il n'y a pas d'examen de la défense. Il n'y a pas de déclaration de politique internationale. Il n'y a pas de solution à un très grave problème dans ma circonscription, c'est-à-dire l'ESB. La crise de l'ESB dure depuis près de 24 mois. Nous n'avons vu encore aucun résultat.

Les Canadiens n'ont plus confiance dans leurs élus. En cette période où nous avons besoin d'un véritable leadership, un grand nombre de ministres font des annonces sans avoir de plans réels, prononcent des discours sans aucun contenu concret et dépensent des fonds sans vision stratégique

En février, j'ai abordé directement des questions relevant du portefeuille de la coopération internationale. En février, le monde se remettait à peine des suites du tsunami en Asie du Sud-Est. En rétrospective, il y a tellement de leçons à tirer de l'intervention du Canada à la suite de cette catastrophe. Le gouvernement n'avait pas de plan d'intervention coordonné. Il ne se rendait pas compte de l'ampleur de la dévastation.

À la veille de la publication de l'Examen de la politique internationale, nous avons l'occasion de décider qui nous sommes et quel est notre rôle dans le monde. Cela fait plusieurs mois déjà qu'on nous annonçait l'imminence de cet examen.

Il est clair que ce budget ne nous permettra pas de répondre aux attentes du monde et des Canadiens. Ne vous laissez pas leurrer par les propos bien intentionnés de la ministre de la Coopération internationale. Ce ministère ne gagne pas d'importance sous la gouverne de la ministre et du premier ministre. En fait, le gouvernement libéral a systématiquement réduit les fonds que le Canada consacre à l'aide publique au développement.

L'OCDE fait état de certains faits accablants. Elle suit, à l'échelle mondiale, les engagements des États en matière d'aide au développement. Suite à un examen par les pairs de la contribution du Canada au cours d'une décennie sous la direction des libéraux, l'OCDE a souligné que le rapport entre l'aide publique au développement, ou APD, et le revenu national brut avait chuté de moitié. Ainsi, plutôt que de croître, ce rapport s'est amenuisé, pour atteindre 0,22 p. 100 du revenu national brut en 2001 alors qu'il était de 0,45 p. 100 au début des années 1990. Je peux peut-être mentionner que c'est grâce au gouvernement conservateur que ce rapport avait atteint 0,45 p. 100.

Au sein du Comité d'aide au développement, le Canada se classe 19<sup>e</sup> sur 22, pour ce qui est de l'APD. Ce n'est pas un résultat

remarquable. Le classement repose sur les données d'aide publique au développement enregistrées par rapport au revenu national brut.

Autrement dit, depuis qu'il est arrivé au pouvoir, le gouvernement a tout simplement réduit de moitié les budgets consacrés à l'aide étrangère. Ce n'est pas satisfaisant. En fait, c'est inacceptable. Les augmentations annuelles de 8 p. 100 que le gouvernement a suggérées ne suffisent tout simplement pas. Elles ne permettront même pas au Canada de revenir, au cours de la prochaine décennie, aux niveaux antérieurs de contribution.

Enfin, j'attire l'attention de la Chambre sur les nouvelles chocs dévoilées par l'ACDI elle-même il y a quelques semaines à peine. En dépit des faits accablants présentés par l'OCDE à l'égard de la baisse de l'aide et de l'engagement du gouvernement libéral d'augmenter les dépenses, le plus récent rapport statistique publié par l'ACDI révèle que pour l'exercice 2003-2004, le Canada a dépensé environ 2,7 milliards de dollars au titre de l'APD, ce qui ne représente que 0,23 p. 100 du revenu national brut.

• (1225)

Nous n'avons pas fait de progrès du tout en trois ans. Nous avons pris du recul au cours des 11 années de gouvernement libéral et nous ne sommes plus présents sur la scène internationale.

Il est clair que l'aide internationale a souffert sous les libéraux et qu'elle était en hausse sous les conservateurs. Mais plutôt que d'aider le gouvernement à s'extraire de cette situation déplorable, je préfère parler de la version actuelle du projet de loi d'exécution du budget.

Comme l'ont dit mes collègues, les libéraux auraient dû présenter au moins trois projets de loi distincts plutôt que de chercher à forcer les députés à adopter un mauvais collage de projets de loi. S'ils avaient scindé le projet de loi en trois projets de loi distincts, la Chambre aurait pu évaluer respectivement les mesures concernant Kyoto à leur propre mérite, puis les dispositions sur la mise en oeuvre de l'Accord atlantique et, enfin, les modalités habituelles du projet de loi d'exécution du budget, avec le sérieux qu'elles méritent.

Ce projet de loi illustre bien toute l'arrogance dont fait maintenant preuve le Parti libéral après avoir été au pouvoir pendant une décennie. Il est temps que le premier ministre cesse de gouverner comme s'il avait une majorité et commence à gouverner en fonction des intérêts supérieurs des Canadiens.

Les libéraux savaient que la majorité des députés n'approuveraient pas leurs mesures relatives à Kyoto s'ils les présentaient dans un projet de loi distinct; c'est pourquoi ils les ont insérées dans le projet de loi C-43. Ce procédé a, à tout le moins, repoussé la mise en oeuvre des dispositions normales d'exécution du budget, s'il ne l'a pas mise en péril.

Par ce projet de loi, les libéraux ont également affiché leurs vraies couleurs en matière d'unité nationale. Leur action dans ce domaine est devenu délétère. Ils ont transporté jusque sur la côte est leur capacité de mécontenter les Canadiens, en liant au projet de loi la disposition concernant l'Accord atlantique, qui recueille l'appui de la plupart des députés, afin de faire adopter leurs mesures sur Kyoto. En pratique, avec leurs façons de faire retorses, ils ont tenu en otage la population de Terre-Neuve-et-Labrador et celle de la Nouvelle-Écosse. Les dispositions concernant l'Accord atlantique contenues dans le projet de loi C-43 auraient pu être adoptées en une journée, si les libéraux en avaient fait un projet de loi distinct.

*Initiatives ministérielles*

Le Parti conservateur ne se livre pas à des jeux lorsque le bien-être des Canadiens est en cause. Il est plus que temps que les libéraux cessent leurs jeux partisans et suivent l'exemple du Parti conservateur en agissant en fonction des intérêts primordiaux de la population de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Nouvelle-Écosse.

Lors de la dernière campagne électorale, le Parti conservateur avait pris un engagement de 58 milliards de dollars en nouvelles dépenses et réductions d'impôts, sur une période de cinq ans. Au lieu de suivre la voie tracée par les conservateurs, les libéraux ont garni les poches de leurs amis avec l'argent des contribuables, ils ont caché d'énormes excédents et ils ne se sont pas attaqués aux véritables problèmes qu'affrontent les Canadiens.

Comme en témoigne le budget, beaucoup de mesures prises par les libéraux ne vont pas assez loin ou ne sont pas mises en oeuvre assez vite pour avoir un impact significatif sur le bien-être des Canadiens. Les allègements de l'impôt des particuliers prévus dans le projet de loi sont insuffisants et leur effet ne se fait sentir qu'en fin de période. Ils correspondent à une réduction d'au plus 16 dollars l'année prochaine. Nous n'aurons aucune difficulté à dépenser un tel montant. Lorsqu'ils auront été entièrement mis en oeuvre en 2009, ces allègements totaliseront la grosse somme de 192 dollars.

La timidité des mesures visant à rehausser la productivité dans le budget de 2005 montre que le gouvernement ne prend pas au sérieux l'avertissement selon lequel des programmes hautement prioritaires du Canada seraient menacés si on ne donne pas un grand coup de pouce à l'économie avant qu'elle ne croule sous la pression démographique.

Certaines des mesures prévues dans ce projet de loi ne correspondent aucunement à la façon dont elles avaient été présentées dans le document budgétaire. Les libéraux sont encore une fois tombés dans le piège de leurs chiffres bidons. Le document budgétaire ne disait pas la vérité aux Canadiens sur le montant de l'excédent qui pourrait servir à financer les priorités.

La semaine dernière, quatre spécialistes du Parlement en matière de prévisions budgétaires ont déclaré au Comité des finances qu'en moyenne, leurs prévisions sur l'excédent budgétaire — je répète que ce sont des chiffres du Parlement — révélaient un excédent de 6,1 milliards de dollars, ce qui correspond déjà au double de ce que les libéraux ont prétendu dans le budget de 2005. C'est une reprise du scénario du budget de 2004, où le chiffre de 1,9 milliard de dollars devenait en réalité au bout du compte 9,1 milliards de dollars.

En comité, le Parti conservateur s'attachera à renforcer le projet de loi de façon à ce qu'il reflète plus fidèlement ce que les Canadiens laborieux désirent et méritent.

• (1230)

Le Parti conservateur continuera à demander des comptes aux libéraux lorsqu'ils dilapideront et gaspilleront l'argent. Dix années de gaspillage, de gabegie et de scandales libéraux sont la preuve que des milliards de dollars envoyés à Ottawa auraient été beaucoup mieux gérés si tout cet argent avait été laissé dans les poches des Canadiens.

[Français]

**M. Guy Côté (Portneuf—Jacques-Cartier, BQ):** Monsieur le Président, effectivement, dans le projet de loi C-43, tout comme dans le budget, on assiste à une série de mesures qui ne répond d'aucune façon aux priorités des Québécoises et Québécois. Je rappellerai tout simplement et très rapidement que sur le plan de l'assurance-emploi, la gestion du gouvernement est désastreuse. Dans le projet de loi

C-43, il n'y a aucune mesure qui répond aux préoccupations du Québec.

Quant au Protocole de Kyoto, encore une fois, le principe du pollueur-payé et non pas du pollueur-payeur est appliqué au détriment de l'ensemble des Québécois et même des Canadiens.

La gestion des prévisions budgétaires de ce gouvernement est exécrable. Un collègue conservateur mentionnait la différence où, soudainement, à l'intérieur de quelques semaines, on passe d'une prévision de 1,9 milliard de dollars à 9,1 milliards de dollars. C'est scandaleux!

Le gouvernement libéral accuse souvent les conservateurs d'avoir un agenda caché. Je me demande comment les conservateurs peuvent-ils avoir un agenda caché, alors que le premier ministre en parle tous les jours en Chambre?

Le projet de loi C-43 ne répond d'aucune façon aux besoins des Canadiens et Canadiennes, des Québécoises et Québécois. Le député conservateur pourrait peut-être nous donner quelques aperçus supplémentaires sur les effets qu'aura particulièrement ce projet de loi sur les gens de sa circonscription.

• (1235)

[Traduction]

**M. Ted Menzies:** Monsieur le Président, je suis d'accord avec le député en ce qui concerne la différence dont il a parlé.

La mise en oeuvre de l'accord de Kyoto me tient à coeur et sera bientôt réalité. Je suis ravi que le député ait soulevé cette question. En effet, même s'il semble ne pas y avoir de plan en place et que le plan annoncé l'autre jour donne l'impression de ne pas en être un, il n'en demeure pas moins que les gens de ma circonscription seront touchés.

Ce projet de mise en oeuvre du Protocole de Kyoto malmènera durement l'industrie agricole. Dans ma circonscription, les agriculteurs ont amélioré leurs pratiques agricoles. Ils ont réduit les émissions et augmenté la séquestration du carbone par les sols. Ils ont mis beaucoup d'efforts et d'argent en vue d'améliorer l'environnement, chose que les libéraux refusent de reconnaître.

En tant que producteurs agricoles, et je suis moi-même agriculteur, nous sommes de bons intendants de la terre et de l'environnement. On ne reconnaît pas les mesures que nous avons prises pour les améliorer. Le système sera inversé si nous achetons des droits d'émission d'autres pays. Nous céderons à ces pays l'avantage que nous ont procuré les mesures volontaires.

Que l'on pense aux améliorations que l'Australie a apportées à ses pratiques environnementales. Ce pays n'a pas signé le Protocole de Kyoto, qui est antiscientifique et qui n'aide en rien l'environnement. Il permet l'échange de droits d'émission de carbone et cela ne bénéficie pas au Canada.

**M. Alan Tonks (York-Sud—Weston, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui au sujet du budget. Le dernier survol du budget, qui faisait suite à une question de mon collègue, mettait en perspective ce que je vais dire.

Il est probablement indiqué que je commente le budget dans une perspective environnementale, puisque je suis moi-même président du Comité de l'environnement et du développement durable.

La viabilité économique de ce que nous faisons est souvent remise en question à la Chambre. Notre mémoire collective étant ce qu'elle est, j'ai souvent observé que nous tendons à oublier, dans le feu des interventions partisans, les progrès économiques que nous avons réalisés, ou à ne pas en tenir compte.

### *Initiatives ministérielles*

Lorsqu'on compare la situation économique du Canada à celle des autres pays, il faut reconnaître, en toute justice, que nous avons une remarquable réussite financière à notre actif.

Je rappelle que, alors que les provinces sont encore aux prises avec des déficits financiers, le Canada a réussi, dans plusieurs budgets consécutifs depuis le début des années 90, à maîtriser son déficit budgétaire. En fait, nous avons éliminé ce déficit en 1997. Les stratégies économiques de notre pays, qui nous ont notamment permis d'afficher l'un des meilleurs bilans au chapitre de la création d'emplois, soit plus de trois millions depuis 1997, figurent parmi les plus progressistes et efficaces de l'ensemble des pays du G7. La manière dont notre gouvernement affronte les pressions et les problèmes économiques dans le village global constitue, en soi, une remarquable réussite.

Il est vrai que nous avons d'énormes défis à relever dans les régions rurales, plus particulièrement dans les communautés agricoles, dans l'industrie du bois d'oeuvre et dans l'industrie bovine, mais, de façon générale, le niveau de vie s'améliore partout au pays. De nombreux éléments du budget visent à surmonter les problèmes avec lesquels sont aux prises les personnes les plus durement touchées, notamment les membres des premières nations.

Quand on observe les cycles de la stagflation et de l'inflation au cours des 30 dernières années, on ne peut s'empêcher d'examiner notre économie à la lumière de ses principaux indicateurs économiques: le faible taux d'inflation et la stabilité des taux d'intérêt et de notre régime financier. Ces indicateurs ont contribué à alimenter la confiance des gens, aussi bien sur le plan intérieur qu'extérieur, notamment celle des entrepreneurs et des personnes qui veulent investir dans notre économie et exploiter les débouchés qu'elle leur offre. Ce faisant, ils manifestent leur confiance dans une croissance soutenue de l'économie.

Comme l'a dit le ministre de l'Environnement, je pense que le budget tente de prendre en compte deux phénomènes importants et fondamentaux. Il tient d'abord compte de l'opinion des Canadiens relativement à l'héritage environnemental qu'ils aimeraient léguer aux futures générations. Tout indique que, par rapport aux changements climatiques et ainsi de suite, cet héritage est menacé, et tous les sondages révèlent que les Canadiens sont très préoccupés.

● (1240)

Le deuxième phénomène est d'ordre économique. Il concerne la valeur ajoutée issue de l'investissement dans les nouvelles technologies, la reconnaissance que la mondialisation change bien des choses à l'égard des barrières tarifaires et autres qui touchent le commerce et les capitaux. Le ministre de l'Environnement a compris ces deux phénomènes économiques essentiels et il a dit que nous devons allier les concepts de développement durable et d'économie durable. Ce que le ministre entend par économie durable, c'est que nous créons non seulement un héritage sur le plan environnemental, mais que nous favorisons aussi la valeur ajoutée pour notre économie. Dans tout ce que nous faisons, nous recherchons un juste équilibre entre ces deux caractéristiques.

Dans ce budget et dans toutes nos initiatives, nous nous efforçons aussi d'investir d'abord dans les gens. Nous voulons savoir dans quelle mesure les Canadiens peuvent pour avoir l'esprit d'entreprise, être créatifs, enrichir leur vie et, partant, bâtir un Canada plus fort, investir dans des idées et des projets de recherche, puis permettre la commercialisation de cette recherche pour assortir l'économie canadienne d'une valeur ajoutée.

Le troisième critère, c'est la prise en compte des régions. Le Canada tient compte des besoins des régions et il l'a toujours fait tout

au long de son histoire. Peu importe la teneur du budget, il doit s'efforcer de satisfaire les besoins des régions, de maintenir un régime fiscal juste et concurrentiel et, enfin, de rendre les marchés plus efficaces et efficaces.

Au chapitre de l'environnement, nous tentons dans ce budget de mettre à profit la stabilité de notre passé économique en essayant de maintenir les cinq ou six secteurs d'investissement fondamentaux pour raviver le rêve canadien.

Lorsqu'il est question d'économie, le bilan a été très clair en matière d'environnement. Depuis le budget de 1997-1998, le gouvernement, avec l'appui des partis de l'opposition, a investi plus de 10 milliards de dollars dans des secteurs visant à accroître la valeur, dans l'optique environnementale, de l'économie canadienne.

Le budget de 2005 donne suite à certains des engagements clés qui avaient été faits dans deux ou trois livres rouges et discours du Trône. Il donne suite à l'engagement du gouvernement envers une économie verte en présentant des mesures qui s'élèvent à 5 milliards de dollars sur les cinq prochaines années. Plus précisément, ces mesures visent les gaz à effet de serre et reconnaissent que l'investissement dans les technologies écologiques transformeront l'économie et créeront des emplois. Elles reconnaissent aussi qu'en faisant fond sur les mesures fiscales qui ont été annoncées par le passé, on crée un environnement plus propice à l'investissement, en particulier, dans le domaine des énergies renouvelables.

Le fait d'investir dans l'infrastructure publique, que ce soit par l'entremise des municipalités ou de la Fédération canadienne des municipalités grâce au fonds écologique, ne peut que stimuler l'économie canadienne.

En ce qui concerne le changement climatique, je voulais simplement mentionner les initiatives suivantes, au cas où certaines personnes ne seraient pas au courant: 1 milliard de dollars a été consacré au fonds pour le climat; 250 millions de dollars dans le Fonds du partenariat auquel s'associeront les provinces et les régions, les villes et les communautés rurales; 225 millions de dollars, sur les cinq prochaines années dans les programmes de restauration des immeubles résidentiels et commerciaux; et les stratégies relatives à la science et à la technologie de l'énergie renouvelable. Toutes ces initiatives forment un plan d'ensemble qui favorisera les investissements et sera extrêmement bénéfique pour le Canada. La vie des Canadiens ne pourra qu'en être améliorée. Le Canada sera plus concurrentiel et jouira d'un environnement plus sain à l'avenir. J'espère que ces éléments du budget auront l'appui de tous les députés de la Chambre.

● (1245)

**Mme Joy Smith (Kildonan—St. Paul, PCC):** Monsieur le Président, bien des questions viennent à l'esprit après les propos que le député de York-Sud—Weston a tenus ce matin à la Chambre des communes.

Le projet de loi C-43 comporte des failles. Comme nous le savons, les dispositions relatives à l'Accord atlantique pourraient être adoptées en une journée à la Chambre si elles faisaient l'objet d'un projet de loi distinct.

Le député d'en face a déclaré qu'il croit dans les gens et qu'il croit aussi qu'il faut investir dans les gens. Les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Nouvelle-Écosse sont très préoccupés à l'heure actuelle. L'Accord atlantique devrait faire l'objet d'une loi distincte.

*Initiatives ministérielles*

Le député pourrait-il me dire pourquoi ces mesures ont été regroupées? Pourquoi l'Accord atlantique a-t-il été mis dans ce projet de loi, dont les habitants de la côte est attendent l'adoption avec impatience, alors que les mesures de mise en oeuvre du Protocole de Kyoto, auxquelles s'opposent la plupart des députés, y figurent également?

**M. Alan Tonks:** Monsieur le Président, je n'ai pas l'expérience qu'ont d'autres députés en matière de procédure parlementaire. Je peux seulement déduire que, compte tenu du degré d'appui manifesté par tous les partis de la Chambre à l'égard de l'Accord atlantique, le gouvernement s'est dit que cet accord ne nuirait pas à l'adoption du projet de loi.

Il semble que l'approche du projet de loi omnibus soit remise en question parce que, bien que tout le monde approuve l'accord, l'instrument utilisé pour le mettre en oeuvre semble susciter une certaine controverse. J'espère que nous trouverons une solution à ce problème.

On me dit que nous serions prêts à adopter le budget aujourd'hui si nous avions un appui unanime.

Cependant, au sujet du deuxième point, nous allons aussi trouver des solutions créatives pour résoudre le problème. Je pense que nous avons trouvé une solution relativement au deuxième problème mentionné par le député, c'est-à-dire la suppression du qualificatif toxique dans la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, suppression qui est prévue dans le projet de loi d'exécution du budget étant donné qu'on a jugé qu'il s'agissait d'une mesure nécessaire à la mise en place des fonds mentionnés.

Il semble y avoir une solution dans ce cas. J'ai déposé un rapport du comité qui décrit une autre manière d'arriver au même résultat. Il me semble qu'une fois que le Comité des finances aura fini son étude du projet de loi, il n'y aura plus aucun obstacle nous empêchant de l'adopter, du moins pas de ce point de vue.

• (1250)

[Français]

**M. Guy Côté (Portneuf—Jacques-Cartier, BQ):** Monsieur le Président, le député libéral s'est fait fort de rappeler qu'il siège au Comité de l'environnement et du développement durable, et de rappeler le plan qui a été déposé pour la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto.

Par contre, la très grande majorité des observateurs s'accordent sur un sujet: les libéraux ont été très généreux envers les grands émetteurs de gaz à effet de serre. Ils constatent de plus qu'il manque des détails cruciaux au plan présenté par le ministre de l'Environnement, et qu'il a fallu huit ans avant qu'un plan soit présenté pour mettre en oeuvre le Protocole de Kyoto.

Dans le projet de loi, on parle de dépenses de 10 millions de dollars pour l'éventuelle mise en oeuvre du Protocole de Kyoto, moyennant un plan qui est imprécis et incomplet.

Qu'est-ce que le député répond à l'ensemble de ces critiques par rapport au Protocole de Kyoto?

[Traduction]

**M. Alan Tonks:** Monsieur le Président, je vois l'utilité de la question, étant donné que, bien entendu, le temps ne m'a pas permis de faire le lien avec le plan d'action sur les changements climatiques qui a été présenté par le ministre il y a quelques jours et qui sera examiné par le Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

Permettez-moi de dire au sujet des grands producteurs de gaz à effet de serre que leur objectif a été réduit à 45 mégatonnes. Un travail énorme a été accompli en tenant compte du cadre de développement durable et des impératifs économiques pour déterminer ce que devait être l'objectif de réduction. Les gros producteurs adhèrent majoritairement à l'objectif fixé, ce qui veut dire qu'ils vont l'atteindre tout en continuant à créer des emplois. Nous avons réussi à adopter une approche économiquement viable.

**M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC):** Monsieur le Président, je suis ravi d'intervenir encore une fois au nom des électeurs de Battlefords—Lloydminster au sujet du budget 2005.

Évidemment, cela peut paraître un peu prématuré puisque le budget de 2004 est encore au Sénat. De toute évidence, le budget de 2005 est une mesure pré-électorale. Ce budget nous arrive alors que la législature touche à sa fin, cela ne fait plus aucun doute maintenant. On entend le premier ministre et certains de ses ministres dire que tout cela serait perdu s'il y avait des élections. Or, c'est vraiment un affront à la logique quand on sait que le budget de 2004 est encore au Sénat, contrôlé à l'heure actuelle par des libéraux. La seule raison de le laisser languir là c'est que les libéraux sont nettement meilleurs quand il s'agit de faire des promesses que de faire face à la réalité, et voilà une partie de la réalité qui les rattrape.

L'intervenant qui m'a précédé a parlé d'équilibre et a affirmé que les libéraux prennent certaines mesures pour essayer d'établir un équilibre. J'estime qu'il y a un équilibre que les libéraux ne sont jamais arrivés à établir, en l'occurrence celui qui doit exister entre les discours et les promesses politiques, d'une part, et des solutions pratiques, d'autre part. Les libéraux n'arrivent jamais à concilier ces deux éléments. Comme je l'ai dit, ils sont meilleurs pour faire des promesses que pour composer avec la réalité.

Dans un éditorial intéressant publié dans la *Gazette* de Montréal, il est écrit que le premier ministre suggère qu'il faut éviter de précipiter les élections, car le gouvernement minoritaire n'a encore rien accompli, ce qui pourrait être une raison plus valable de défaire le gouvernement que de le préserver.

Le programme des libéraux était immense et ambitieux. C'est sur ce programme que le premier ministre a fondé sa campagne au leadership, ainsi que les élections de l'an dernier, le discours du Trône et, maintenant, le budget. Ils parlent d'ambition, mais rien n'avance. Un après l'autre, les projets de loi sont présentés et renvoyés à des comités, ce qui aide les libéraux à conserver leur emprise sur les travaux des comités, mais rien ne dépasse le stade initial pour servir les Canadiens.

Les promesses de l'année dernière n'ont pas été tenues. Je le répète, tout est encore bloqué au Sénat. Les projets de loi qui ont fait l'objet de débats à la Chambre et qui ont été renvoyés dans des comités ne sont pas vraiment étudiés à l'heure actuelle, puisque les comités se font ensevelir sous les projets de loi qui sont présentés. Ceux qui réussissent à être adoptés sont oubliés, ou bien les promesses sont brisées. Donc, dans le meilleur des cas, ce programme ambitieux a trébuché dès sa sortie du bloc de départ. Il n'a jamais atteint la vitesse de croisière à laquelle tout le monde s'attendait. Le battage des libéraux n'a pas été à la hauteur de la réalité.

### *Initiatives ministérielles*

Le premier ministre a été vanté tout au long de l'année dernière et il a pourchassé M. Chrétien jusqu'à ce que M. Chrétien le rattrape; personne n'en doute maintenant. On l'a vanté comme étant le principal atout du Parti libéral. Ce n'était qu'une demi-vérité, et maintenant, tout s'écroule autour de lui.

Les châteaux de cartes ne tiennent pas longtemps. Cette situation est sans précédent. S'il y a plus d'argent excédentaire que jamais à dépenser dans ce budget, c'est parce que les Canadiens se font probablement rouler un peu trop. Beaucoup de temps et d'argent ont été investis dans le désastre des commandites, et avec raison. Le juge Gomery fait de l'excellent travail. Le prix à payer importe peu aux électeurs de ma circonscription et à moi. Nous voulons voir le fond du baril. Nous savons quel nom nous y trouverons, alors laissons le juge Gomery poursuivre son travail. Le déclenchement des élections ne l'arrêtera pas. Il est sur une lancée. Sa liste de témoins est dressée et il est prêt à foncer.

Ce qui me préoccupe, c'est que le prochain rapport ne sera présenté au plus tôt qu'à l'automne prochain, en novembre, et il faut tenir compte de ce que les gens d'en face font des rapports de la vérificatrice générale, et de ceux qui osent vendre la mèche à leur sujet; ces rapports sont en quelque sorte enterrés, aseptisés, nettoyés. Lorsque finalement nous sommes saisis de ces rapports, d'habitude trop tard, leurs pages sont tellement couvertes de liquide opacifiant qu'il est impossible de vraiment déterminer ce que l'auteur voulait dire à l'origine.

On nous sert des arguments ridicules comme ces fameux « examens judiciaires » qui ne sont qu'une chimère. Je ne suis pas un comptable, un avocat vedette ou je ne sais quoi, mais j'ai dirigé un grand nombre d'entreprises. Il n'existe rien de tel qu'un examen judiciaire. Le gouvernement se camoufle encore derrière des mots vides de sens.

Il y a beaucoup de choses dans ce budget qui commencent à pointer dans la bonne direction, mais ces mesures ne sont ni planifiées, ni financées. C'est toujours la même rengaine: « Faites-nous confiance, nous sommes le gouvernement. Notre tâche, c'est de vous aider. Ça va être fait de la bonne façon. Donnez-nous cinq, six, sept ou dix ans et vous allez voir que les choses vont changer ».

Nous avons beaucoup entendu parler des merveilles que le gouvernement a réussi à faire en équilibrant les comptes, mais personne ne dit jamais rien au sujet...

**Une voix:** Bravo!

**M. Gerry Ritz:** Le député devrait attendre pour applaudir. Personne ne parle jamais des 140 milliards de dollars qui se sont ajoutés à la dette avant que le gouvernement ne se calme un peu et ne fasse volte-face en 1997. Les libéraux devraient se regarder dans un miroir. Ils sont également responsables des gros déficits de certaines années et de l'augmentation substantielle de la dette à laquelle nous devons maintenant faire face dans le pays.

• (1255)

Le premier ministre a déclaré à la Chambre à qui voulait l'entendre qu'il avait réglé le problème des soins de santé pour une génération. Puis, l'autre jour, il a pris une nouvelle tangente. Même lui n'y croit plus. Il sait que cela ne fonctionne pas, parce que les provinces peinent encore à fournir les soins de santé à leur population. Malgré ce que dit le premier ministre et malgré la démagogie dont il fait preuve, il n'a pas réglé le problème pour une génération. En réalité, il faudra une génération pour régler le problème, au rythme où les libéraux procèdent.

Les solutions concrètes ne sont pas toujours à la hauteur de cette démagogie. Voilà une partie du problème que nous relevons au sujet de ce budget. Nous voyons que la formule de péréquation est contestée. Pour faire passer ce budget, les libéraux y ont inclus l'Accord atlantique. Évidemment, les autres provinces, soit l'Ontario, la Saskatchewan et même la Colombie-Britannique, se présentent en bloc et disent: « Attendez une minute, la péréquation remonte à près de 50 ans ».

Il faut appliquer une trentaine de formules pour parvenir aux sommes accordées aux diverses provinces. Il faut exclure les ressources non renouvelables de la formule. À cette fin, il faut l'accord des dix provinces, et je crois que nous nous approchons d'une telle position. Chaque province a ses propres préoccupations et les libéraux n'y répondent pas. Le premier ministre ne veut même pas rencontrer son cousin de la province d'Ontario pour discuter de ce sujet. Il soutient qu'il y a des questions plus importantes, même si, en réalité, il n'y en a pas.

L'argent fait tourner le monde et influe sur les gouvernements. L'argent est le nerf de la guerre et l'élément essentiel du régime fiscal. Que se passe-t-il lorsqu'une province n'obtient pas sa juste part, comme c'est le cas pour la Saskatchewan? Au cours de chacune des huit dernières années, c'est un milliard de dollars par année que nous n'avons pas reçu et que nous aurions dû recevoir aux termes de la formule définie dans l'entente parallèle qu'est l'Accord atlantique.

Cela pose un problème qui revient hanter les agriculteurs, particulièrement ceux de la Saskatchewan, car le gouvernement provincial, à tort ou à raison, ne fait pas sa part. Il investit de l'argent aux mauvais endroits, aucun doute, et il investirait probablement ce milliard de dollars additionnels à certains de ses projets favoris, comme celui de la pomme de terre dont il a fait un fiasco. Il n'en demeure pas moins que la Saskatchewan a droit à cet argent. Il reviendrait ensuite à ses électeurs de sanctionner les décisions de leur gouvernement provincial.

Le gouvernement fédéral, dans sa grande sagesse, se plaît à assumer de vastes pouvoirs et à les exercer en dispensant des sommes d'argent. Dans le budget, la Saskatchewan obtient un peu d'argent au titre de la péréquation en raison du traitement des concessions publiques: 6,5 millions de dollars par rapport à un manque à gagner d'un milliard de dollars. Quelle insulte. On voit bien qui a le gros bout du bâton. Telle est la situation. La Saskatchewan reçoit passablement moins que ce qui a été promis ou ce que l'on a évoqué comme possibilités.

J'avais commencé à parler d'agriculture tout à l'heure. L'un des principaux aspects du budget qui m'inquiétait à l'origine avait trait à l'exclusion du secteur agricole. On saupoudrait bien quelques dollars par ci par là, mais surtout destinés aux bureaucrates et à divers programmes gouvernementaux. Vraiment rien, par contre, pour l'exploitant, sinon une promesse de renforcement des liquidités des naisseurs, qui ne se concrétisera pas avant un an, soit en 2006. Évidemment, c'est cette année où nous sommes en difficulté puisque les programmes de sécurité du revenu du gouvernement ne fonctionnent pas. Nous sommes toujours perdants.

*Initiatives ministérielles*

Les libéraux sont bons pour faire de grosses annonces. Il y en a eu une d'un milliard de dollars il y a deux semaines. Les consommateurs dans les grandes villes se demandent bien comment il se fait que les agriculteurs éprouvent des difficultés alors qu'on vient de leur donner un milliard de dollars de plus. On dirait beaucoup d'argent, mais une fois qu'on regarde au-delà de l'écran de fumée placé par les libéraux, on constate que moins de 50 ¢ par dollar seront versés aux producteurs ou pourraient l'être, et ce, à cause de la manière dont le programme fonctionne. C'est un programme parallèle, distinct du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole, lequel était censé être le remède contre tous les maux des agriculteurs.

J'imagine qu'avec le nouveau programme qui a été annoncé, les libéraux admettent enfin que le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole ne fonctionne pas. On n'arrive même pas à obtenir une avance de fonds de cette créature. Le gouvernement a donc trouvé un autre moyen d'offrir des fonds aux agriculteurs. Sauf qu'en fait, comme je le disais tout à l'heure, seulement environ 50 ¢ par dollar annoncé seront versés, et ils seront récupérés à même les paiements futurs au titre du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole. La marge de référence des agriculteurs en souffre, et ceux-ci ont encore plus besoin d'une rentrée de fonds. Tous les ingrédients d'un échec sont réunis.

Je le répète, le gouvernement est passé maître dans l'art de faire des promesses et de faire les manchettes avec ses annonces extraordinaires, mais ce qu'il offre en réalité n'est jamais à la hauteur. Les libéraux semblent incapables d'atteindre un équilibre. À l'approche des élections, ils doivent regarder derrière eux et se demander ce qui suit: « Nous avons promis ceci; quels sont les résultats? »

Je suis persuadé que, cette fois-ci, les Canadiens vont leur demander des comptes, non seulement sur la Commission Gomery et le fiasco associé aux commandites, mais sur chaque autre petite promesse non respectée.

● (1300)

**L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai écouté très attentivement le discours du député, même s'il a fait une petite erreur sur le plan des faits. Le député pourrait peut-être donner une meilleure explication à la Chambre. Autrement dit, je lui donne une seconde chance.

Le député s'est plaint de ce que l'Accord atlantique figure dans le projet de loi d'exécution du budget, mais c'est tout à fait correct qu'il s'y trouve. Toutefois, le député a passé sous silence le fait que le gouvernement avait proposé à deux reprises à l'opposition de présenter un projet de loi portant uniquement sur cet accord et de l'adopter tout de suite, mais que l'opposition avait refusé.

Le député d'en face pourrait peut-être nous dire si les conservateurs prétendent maintenant s'intéresser au sort des Canadiens de l'Atlantique parce qu'ils se sentent à l'agonie? Leur chef, qui est aussi chef de l'opposition, a tenu tellement de propos désobligeants à l'endroit des Canadiens de l'Atlantique il y a à peine quelques années, propos dont nous nous souvenons tous de ce côté-ci de la Chambre. Il a parlé de la culture de l'aide sociale et de choses semblables et il a dénigré, à tort, les fiers habitants du Canada atlantique. Est-ce pour cela que le chef de l'opposition a inculqué ces valeurs à ses collègues?

Peut-être que le député profitera de cette seconde chance et nous dira la vraie raison. Est-ce parce qu'ils se sentent à l'agonie que les conservateurs incitent les Canadiens de l'Atlantique à oublier leurs déclarations du passé ainsi que leurs actes d'il n'y a pas si longtemps relativement au projet de loi?

● (1305)

**M. Gerry Ritz:** Monsieur le Président, je remercie le député de me donner une deuxième chance. Je ne suis pas sûr que les électeurs de Glengarry—Prescott—Russell auront la même gentillesse à son égard lors des prochaines élections.

Le député fait fausse route. Il parle de faits, mais il oublie que c'est l'opposition qui a dit au gouvernement libéral que, s'il retirait cette partie du projet de loi d'exécution du budget, nous l'adopterions. Le député devrait relire les bleus. Le chef de l'opposition a pris la parole lors de la période des questions pour faire cette proposition au premier ministre, et les libéraux ont refusé d'y souscrire.

Le député n'a qu'à relire les coupures de presse des journaux de Terre-Neuve-et-Labrador, et je vois mon collègue de Terre-Neuve-et-Labrador assis juste là, pour constater que c'est ce parti qui a mené la charge au niveau fédéral alors que le premier ministre refusait de parler au premier ministre Danny Williams. Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Hamm, nous a téléphoné pour nous dire qu'il avait besoin de nous parce qu'il refusait de leur parler. Nous étions ravis de porter ce fardeau.

Pour remonter encore plus loin dans le passé, le ministre des avantages publics, en face, qui a déjà représenté les Néo-Écossais, ne faisait que répéter les paroles du chef de l'opposition. Il a parlé de la dépendance que les libéraux avaient créée dans le Canada atlantique, puis s'en étaient nourris comme des vautours, d'un cadavre. Le ministre d'en face sait bien quel type de vautours apparaît quand il y a un cadavre quelque part.

Le député n'a de leçon à donner à personne lorsqu'il est question de l'Accord atlantique.

**M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River, Lib.):** Monsieur le Président, dans ses observations, le député a dépeint un tableau assez sombre de la situation. Je n'arrive pas à croire que rien ne fonctionne et que tout est aussi désolant, au quotidien, pour moi et l'ensemble des Canadiens.

Quand j'examine la situation, je constate que les taux d'intérêt et de chômage n'ont jamais été aussi bas et que nous remboursons une part considérable de notre dette nationale. Nous affichons un excédent des transactions courantes. Notre balance commerciale est excédentaire. Notre rapport dette-PIB est inférieur à 50 p. 100. Nos revenus personnels sont à la hausse. En fait, la situation est très réjouissante.

S'il ne porte pas sur la situation un regard sectaire, le député doit bien constater qu'il y a des choses positives qui se produisent dans notre pays. Le député reconnaîtra-t-il qu'il y a de bonnes choses qui se produisent sur le plan économique, dans notre pays?

**M. Gerry Ritz:** Monsieur le Président, j'admire les contribuables canadiens d'avoir réussi à supporter le fardeau dont le gouvernement les a accablés d'année en année.

Parlons de la dette agricole de 50 milliards de dollars. Parlons des 25 milliards de dollars que le premier ministre, lorsqu'il était ministre des Finances, est allé puiser dans le transfert aux provinces en matière de santé et de programmes sociaux. Parlons des 40 milliards de dollars dont il s'est emparé dans la caisse de l'assurance-emploi pour équilibrer son budget et trafiquer ses livres. Parlons du déficit de 60 milliards de dollars au titre de l'infrastructure dans l'ensemble du Canada, déficit pour lequel le gouvernement accorde des sommes dérisoires.

*Initiatives ministérielles*

Nous avons le plus faible taux de productivité et le plus fort taux d'imposition de tous les pays du G7, et le député veut que nous nous réjouissons de ce bilan. J'aimerais que le député dise cela pendant la campagne électorale.

[Français]

**Mme Carole Lavallée (Saint-Bruno—Saint-Hubert, BQ):** Monsieur le Président, le Bloc québécois s'est opposé à l'adoption du budget présenté en février dernier et s'opposera également à la loi qui vise sa mise en oeuvre. Non seulement considérons-nous que son contenu est inacceptable, mais ce qu'il ne contient pas l'est tout autant. Il y a d'abord les oubliés, et je vous en citerai quelques-uns.

Les oubliés sont notamment les Québécoises et les Québécois entier. En effet, on ne pose aucun geste significatif pour corriger le déséquilibre fiscal.

Il y a aussi les mal-logés et les sans-abri. On ne prévoit aucun montant pour des programmes d'habitation tels que PAREL, le Programme d'aide à la remise en état des logements, et IPAC, l'Initiative de partenariats en action communautaire. C'est inacceptable.

Il n'y a rien non plus pour les travailleurs et les chômeurs. Les travailleurs saisonniers demandaient que l'on abaisse le nombre d'heures nécessaire pour se qualifier et que l'on fasse davantage pour régler le problème du trou noir que de mettre sur pied des mesures transitoires. Or, ils n'ont rien trouvé dans ce budget.

Les travailleurs à statut précaire, les jeunes, les femmes qui voulaient que l'on élimine complètement le seuil d'admissibilité discriminatoire de 910 heures pour les entrants sur le marché du travail n'ont rien trouvé non plus dans ce budget.

Les travailleurs et les employeurs qui voulaient que l'on cesse immédiatement de piller la caisse d'assurance-emploi n'ont rien trouvé dans ce budget.

Les travailleurs âgés victimes de mises à pied massives n'ont rien trouvé dans ce budget pour le programme PATA, le Programme d'adaptation des travailleurs âgés.

Bref, tellement de choses dans le budget sont inacceptables pour le Québec. Quant à ce qui s'y retrouve, nous considérons que c'est un triste bilan. Ce gouvernement a mené sa campagne électorale avec un programme soi-disant social pour gouverner en conservateur — dans les deux sens du terme — et produire un budget qui ne répond en rien aux besoins des Québécoises et des Québécois.

Concernant le déséquilibre fiscal, par ses coupures depuis 1993 dans les paiements de transfert au Québec et aux provinces, le gouvernement fédéral a accentué le déséquilibre fiscal présent au Canada. Ce phénomène a pris une telle ampleur qu'il étouffe littéralement le Québec et les provinces.

Malgré cette situation, le gouvernement fédéral dispose de moyens financiers supérieurs à ses besoins, alors que les provinces vivent la situation inverse. Le gouvernement fédéral continue hypocritement à nier l'existence d'un tel déséquilibre. Tout au plus a-t-il été obligé de parler de « pression financière ». Le Bloc québécois continuera donc à exiger que le gouvernement fédéral reconnaisse le déséquilibre et qu'il le règle.

Malgré les recommandations du Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées réclamant une réforme beaucoup plus globale de l'assurance-emploi, on ne retrouve aucune bonification qui puisse immédiatement s'appliquer, mise à part l'évocation d'une mesure éventuelle, bien insuffisante pour les travailleurs saisonniers, au coût

de 300 millions de dollars. De plus, le budget de 2005 empêche, à proprement parler, toute bonification au régime d'assurance-emploi, puisqu'il a pour objectif d'éliminer les surplus annuels.

Concernant le plan de mise en oeuvre du Protocole de Kyoto, c'est un chèque en blanc pour les grands pollueurs. Le budget confirme la voix déjà exprimée par le gouvernement fédéral, qui privilégie l'approche volontaire face au Protocole de Kyoto. Cette approche ne permettra pas d'atteindre les objectifs en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ce sont les citoyens qui devront assumer le fardeau financier à la place des grands pollueurs.

L'absence de mesures fiscales dans le secteur des transports ne permettra pas davantage au Québec d'améliorer son bilan de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les mesures sont mal adaptées pour le Québec qui a déjà fait sa large part pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Au lieu du principe de pollueur-payeur, ce gouvernement a mis en place des mesures de pollueur-payé. Alors que le Québec a mis en place Hydro-Québec — à ses frais, faut-il le rappeler —, le gouvernement fédéral se propose de financer les grands consommateurs de combustibles fossiles pour rencontrer les objectifs du Protocole de Kyoto. De ce fait, il demande aux Québécoises et aux Québécois de subventionner l'irresponsabilité environnementale de l'Ontario et de l'Alberta.

Concernant le logement social, le gouvernement fédéral a totalement ignoré les demandes répétées du Bloc québécois. Pourtant, ces demandes reflètent les consensus sociaux au Québec où les besoins sont criants. Pendant ce temps, il investit dans des secteurs qui ne représentent pas les priorités des Québécois, par exemple l'armée, et j'y reviendrai.

Concernant les agents correctionnels, le présent budget propose, à l'annexe 8, des modifications au Règlement de l'impôt sur le revenu. Dans son énoncé budgétaire, le ministre propose d'augmenter à 2,33 p. 100 le taux maximal d'accumulation des prestations de pension dans le cas d'un RPA — un Régime de pension agréé — à prestations déterminées de 2 p. 100 pour les professions liées à la sécurité publique.

• (1310)

Des règles spéciales sur les prestations de pension s'appliquent à l'égard des personnes occupant une profession liée à la sécurité publique. Aux termes du Règlement de l'impôt sur le revenu, sont des professions liées à la sécurité publique les professions suivantes: les pompiers, les policiers, les pilotes de ligne et les contrôleurs de la circulation aérienne. On y a rajouté cette année les agents des services correctionnels.

Ces règles autorisent les personnes occupant de telles professions à prendre leur retraite cinq ans plus rapidement que les autres participants à un RPA, un régime de pension agréé, sans que cela entraîne de réduction de leur prestation, compte tenu du fait que la retraite anticipée constitue la norme pour ces professions qui ont pour objectif de garantir la sécurité publique.

En étendant cette mesure à l'ensemble des professions liées à la sécurité publique et donc aux agents correctionnels, le gouvernement reconnaît enfin que les travailleuses et les travailleurs qui veillent à notre sécurité sont désavantagés par rapport aux autres travailleurs. Leur travail est exigeant. En fait, contrairement aux autres professions, le stress augmente avec l'expérience et ces gens doivent donc prendre leur retraite plus tôt.

*Initiatives ministérielles*

Soi dit en passant, le cas des agents correctionnels est particulièrement absurde. En négociation depuis plus de trois ans avec le Conseil du Trésor, ils sont sans convention collective depuis juin 2002. Ils ont toujours eu une fin de non recevoir à leurs demandes précises; c'est ce qui arrive encore une fois. On se demande alors comment le gouvernement peut accepter ce principe dans son budget et, en même temps, s'opposer aux demandes des agents correctionnels.

Concernant la Défense nationale, un montant supplémentaire de 12,8 milliards de dollars sur cinq ans est prévu. Cela représente la hausse la plus importante sur une période de cinq ans au cours des 20 dernières années, soit une hausse de 46 p. 100. Avec ces montants, le gouvernement élargit les rangs des Forces canadiennes de 5 000 membres et ceux de la réserve de 3 000. Plus de 2,5 milliards de dollars seront octroyés pour l'acquisition d'hélicoptères, d'avions polyvalents, de camions militaires et d'installations spécialisées. Un montant de 3,8 milliards de dollars pour des projets d'immobilisations et autre servira à appuyer les nouveaux rôles des militaires, tels que définis dans le prochain examen de la politique de la défense. Un montant d'un milliard de dollars sur cinq ans sera injecté à l'appui d'initiatives clés dans le domaine de la sécurité nationale. Le budget de la défense a déjà augmenté de 48 p. 100 depuis l'année financière 1996-1997. À terme, en 2009-2010, c'est de 46 p. 100 que le budget aura augmenté et de 116 p. 100 depuis 1996-1997.

Le gouvernement est inconséquent puisqu'il confirme lui-même dans son budget qu'une politique de la défense doit précéder l'injection de nouveaux fonds.

Le Bloc québécois a demandé depuis longtemps qu'avant toute nouvelle injection d'argent neuf dans ce domaine, le Canada se dote d'une politique de défense solide et structurée approuvée par le gouvernement.

Concernant la politique de l'aéronautique, encore une fois, il y a un grand trou. Il n'y a pas de mesures avantageuses pour l'aéronautique québécoise dans ce budget. En fait, il n'y a pas de politique aéronautique dans ce gouvernement. Le gouvernement fédéral tarde à mettre en place une politique d'aéronautique et à offrir aux entreprises l'aide qui leur permettrait de développer au Québec de nouveaux appareils, comme ceux de Bombardier, par exemple.

Au moment où le gouvernement fédéral injecte 200 millions de dollars dans la rénovation des usines de GM Canada en Ontario, l'industrie aéronautique du Québec et du Canada attend toujours après une véritable politique de soutien. L'industrie de l'aéronautique génère 2,1 milliards de dollars de recettes fiscales par année à Ottawa.

Le Bloc québécois a présenté l'automne dernier sa propre politique de l'aéronautique. Cette politique permet tout à la fois de stimuler les investissements dans la recherche et le développement, de financer les ventes à l'exportation et de soutenir la croissance des PME qui servent de fournisseurs aux géants de l'aéronautique. Nous invitons donc le gouvernement fédéral à faire du copier-coller de notre politique de l'aéronautique.

La concentration de l'industrie aéronautique est tellement significative pour la région de Montréal, et particulièrement sur la Rive-Sud, que c'est à Saint-Hubert que s'est établie et développée l'École nationale d'aéronautique affiliée au Collège Édouard-Montpetit. C'est aussi à Saint-Hubert que se retrouve l'École nationale d'aérotechnique qui se situe juste à côté de l'Agence spatiale canadienne et l'aéroport de Saint-Hubert. De plus, l'École nationale d'aéronautique est le seul endroit en Amérique du Nord où

l'on peut apprendre à concevoir, produire et réparer toutes les composantes d'un aéronef en français, en anglais et en espagnol.

• (1315)

Cette spécificité n'est pas la seule du Québec dans le domaine aéronautique, mais c'est une autre caractéristique qui milite en faveur du fait que l'aéronautique devrait être au Québec ce que l'automobile est à l'Ontario.

**M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ):** Monsieur le Président, je félicite ma collègue d'avoir encore une fois démontré, si besoin en était, que ce budget est totalement inacceptable pour les Québécois et Québécoises. Elle démontre encore une fois que c'est le Bloc québécois qui défend véritablement les intérêts du Québec.

Le sujet auquel j'ai porté attention, lorsque ma collègue a fait son discours, est celui des agents correctionnels. Elle dit que le ministre a proposé d'augmenter de 2,33 p. 100 le taux maximal d'accumulation des prestations de pension dans le cas d'un régime de pensions agréé. D'ailleurs, elle nous l'a bien expliqué. En effet, il s'agit de la prestation déterminée de 2 p. 100 pour les professions liées à la sécurité publique. Ce qui est en soi une bonne nouvelle.

J'aimerais qu'elle nous explique comment se fait-il que cela se retrouve dans le budget, mais que le gouvernement n'a pas mis en application cette mesure? On ne comprend pas très bien ce qui se passe exactement et les agents correctionnels encore moins. On aimerait bien comprendre ce qui se passe et j'aimerais avoir l'opinion de ma collègue à ce sujet.

• (1320)

**Mme Carole Lavallée:** Monsieur le Président, c'est une excellente question. Effectivement, les agents correctionnels se retrouvent toujours dans des situations tout à fait bizarroïdes. Comme je l'ai dit tout à l'heure, ils veulent depuis trois ans négocier leur convention collective. Ils sont sans convention depuis trois ans et ils n'arrivent pas à trouver un interlocuteur au Conseil du Trésor qui pourrait leur permettre de s'asseoir avec eux et de négocier sérieusement.

Tout d'un coup, dans ce budget, à l'annexe numéro 8, il y a une bonne nouvelle pour eux. En effet, il y a quelque chose qu'ils n'avaient pas précisément sollicité, soit une augmentation de 2 à 2,33 p. 100 du taux maximal d'accumulation des prestations de pension. Ils ne l'avaient pas du tout sollicité. Il est vrai qu'ils voulaient un régime de pensions qui soit plus acceptable et qui correspond davantage à la spécificité de leur travail. Ils font un travail très difficile. D'ailleurs, il est prouvé, études à l'appui, que le stress augmente avec l'expérience.

Donc, ils étaient très heureux de retrouver cette mesure, qui leur permettra de prendre leur retraite plus rapidement, ce dont ils ont bien besoin. Alors qu'ils se retrouvent avec un énoncé comme celui-là dans le budget, le Syndicat des agents correctionnels tentent de rejoindre des gens au Conseil du Trésor pour leur expliquer cette mesure et pour pouvoir la négocier. D'ailleurs, je ne l'ai pas dit tout à l'heure, mais elle est rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2005. Quelle bonne nouvelle!

*Initiatives ministérielles*

Ce n'est pas pour rien que quelqu'un s'est assis à un moment donné et a écrit cette disposition dans le budget. Ils se sont dit qu'il est clair, ils veulent vraiment nous donner quelque chose et ils ont compris notre argumentaire. Ils veulent s'asseoir pour négocier avec le Conseil du Trésor. Ils veulent réaliser cette promesse qui est dans le budget, mais ils ne trouvent personne pour la faire. C'est tout à fait inacceptable et je pense que quelqu'un va peut-être se réveiller au Conseil du Trésor et retourner leurs appels pour effectivement négocier ce qui est prévu dans le budget.

**L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.):** Monsieur le Président, c'est un plaisir pour moi de prendre part à ce débat visant l'adoption du projet de loi pour la mise en oeuvre de l'excellent budget du ministre des Finances, présenté il y a déjà quelques temps.

Il est important pour nous de passer en revue toutes les bonnes mesures du budget. Cela pourrait prendre un certain temps, parce que c'est un budget rempli de bonnes nouvelles pour les Canadiens et Canadiennes.

Par exemple, nous avons pris dans le budget des engagements importants envers les Canadiens et les Canadiennes, relativement aux grandes priorités sociales et économiques. Nous respectons ces engagements, comme nous le faisons toujours au Parti libéral. Nous tenons parole et, bien sûr, nous tenons nos promesses envers les Canadiens — nous sommes reconnus pour cela — en continuant d'assurer une saine gestion financière et en équilibrant les budgets, en réduisant la dette, en réalisant des économies grâce à un examen approfondi de nos dépenses, en exécutant nos opérations et en fournissant nos services de manière plus efficace.

Ce seul élément témoigne déjà de l'engagement de notre gouvernement. Je vous donne un exemple. Les députés d'en face disaient plus tôt que le Parti libéral n'avait pas, selon eux, administré suffisamment bien les fonds publics comme l'auraient fait les conservateurs. On se souvient de l'administration des conservateurs et de cette triste histoire. J'ai siégé dans cette Chambre pendant des années, de l'autre côté où sont présentement mes collègues. Que se rappelle-t-on au sujet des budgets de Mazankowski, de Wilson et de tous ces ministres conservateurs?

Premièrement, il y avait toujours un déficit. Deuxièmement, même le déficit tel que projeté ne se réalisait pas, car c'était toujours pire à la fin de l'année que ce que l'on avait prévu. On se rappelle qu'il n'y avait aucune discipline dans ce gouvernement, à l'époque. Il n'y avait aucun sens du bien commun. À la fin de l'année, cela ne marchait jamais. C'était le désespoir. Les taux d'intérêt et le taux de chômage étaient élevés, et les gens s'en sont bien sûr souvenus. En 1993, ils se sont finalement débarrassés des conservateurs. Il y a de cela 12 ans. À mon avis, les Canadiens ne veulent toujours pas retourner à un gouvernement comme celui qu'ils ont eu à l'époque, qui ne savait vraiment pas comment administrer les fonds publics.

De notre côté, nous connaissons une période de prospérité, et ce, depuis la venue au pouvoir de notre parti. Grâce à la sagesse de l'ancien premier ministre, du premier ministre actuel, lorsqu'il était ministre des Finances, et des autres ministres des Finances qui lui ont succédé, nous avons réussi à mettre de l'ordre dans les finances publiques. Il faut le dire, parce que c'est très important.

Je ne dis pas cela pour nous vanter, nous, les libéraux; ce n'est pas là ma manière de faire. Toutefois, il est important que les Canadiens et les Canadiennes sachent que nous avons en ce moment des taux d'intérêt bas, qui sont à des niveaux historiques. Pourquoi? C'est simple. Le gouvernement, qui était lui-même le plus grand client des

marchés financiers, n'emprunte plus d'argent aujourd'hui. Il n'a pas emprunté d'argent depuis sept ans.

• (1325)

[Traduction]

Dans l'histoire de notre pays, un seul premier ministre—Brian Mulroney, en fait—a accumulé plus de dettes au cours de son mandat que tout le reste des autres premiers ministres de l'histoire mis ensemble. Avons-nous oublié qu'un seul premier ministre conservateur a accumulé plus de 200 milliards de dettes? C'est un triste héritage que nous tentons de réparer depuis.

Nous avons réparé les pots cassés, nous avons amélioré la situation et nous avons réduit la dette. Le rapport dette-PIB a baissé considérablement. Nous avons remboursé la dette accumulée. Nous avons permis au pays de prospérer et de croître. C'est ce que nous avons fait et c'est ce que nous continuerons de faire. Nous avons l'intention de continuer à bien diriger notre pays dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Les députés d'en face se demandaient tout à l'heure pourquoi le gouvernement n'avait pas divisé le budget en trois ou quatre sections, afin qu'ils puissent voter et choisir ce qui leur plaît. Ils voudraient que le budget soit morcelé pour qu'ils puissent voter en faveur de la partie qui leur plaît et voter contre, et possiblement rejeter, les parties qu'ils n'aiment pas. Seul un conservateur pourrait comprendre cela. Je n'ai jamais très bien compris la logique des conservateurs, et je crois que vous non plus, monsieur le Président, puisque vous êtes impartial. Mais j'imagine que les députés d'en face peuvent raisonner ainsi.

Ils veulent que le budget soit scindé en plusieurs sections. Ils auraient ainsi la possibilité de choisir ce qui leur plaît, sans offusquer qui que ce soit en votant contre une partie du budget. Ils feraient plaisir aux électeurs favorables aux parties qu'ils appuieraient. Ce n'est pas ainsi que le processus fonctionne. Ici, à Ottawa, c'est la réalité qui prime.

[Français]

Il est important de souligner que nous avons, bien sûr, offert des mesures d'aide à l'agriculture dans le budget. L'agriculture a beaucoup souffert et souffre encore. Hier, j'ai rencontré un groupe d'agriculteurs dans mon bureau, ici au Parlement. Ils m'ont expliqué comment, par exemple, les récentes mesures étaient appréciées. Le milliard de dollars de surplus que le ministre de l'Agriculture vient de nous annoncer est bon. Malgré cela, l'agriculture souffre toujours.

Un peu plus tard, aujourd'hui, nous aurons un autre débat sur la gestion de l'offre. Or, là aussi, j'ai bien hâte d'en parler et d'offrir mon appui à ce secteur de notre agriculture qui se porte mieux que d'autres secteurs mais qui souffre surtout au niveau de la vache de réforme pour les producteurs laitiers.

Donc, beaucoup de travail a été fait pour appuyer l'économie canadienne, pour offrir une bonne gestion et pour bien gérer l'argent des payeurs de taxes. Ce budget en est encore un autre témoignage. Cependant, je peux vous dire qu'il en reste à faire. Avec une bonne gouvernance libérale que nous allons continuer à avoir pour longtemps, nous allons continuer, bien sûr, à bien gérer les finances publiques.

*Initiatives parlementaires***INITIATIVES PARLEMENTAIRES**

● (1330)

[Traduction]

**L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE**

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 23 novembre 2004, de la motion:

**M. Rob Moore (Fundy Royal, PCC):** Monsieur le Président, je suis ravi d'intervenir aujourd'hui au sujet de cette motion. À titre de nouveau député, j'ai fait le tour de ma circonscription pour rencontrer des agriculteurs qui évoluent dans divers secteurs de l'industrie. À l'heure actuelle, ils partagent tous une même réalité: l'agriculture est en crise.

Nous savons sur quoi l'attention des Canadiens se concentre dernièrement. Nous voyons comment, dans le passé, l'argent des contribuables a été gaspillé de façon irresponsable, voire illégale, alors que tant de familles et d'agriculteurs travaillent à la sueur de leur front pour arriver et que les Canadiens qui travaillent dans les divers secteurs de l'industrie agricole, actuellement en crise, n'ont reçu que très peu d'appui.

Les agriculteurs ont plus que jamais besoin d'appui. Le traitement des dossiers agricoles nécessite un leadership ferme. Or, je soutiens que c'est exactement ce qui fait défaut au gouvernement.

J'ai eu une rencontre officieuse avec un groupe d'agriculteurs de ma circonscription, qui représentent divers secteurs de l'industrie. Ils m'ont dit comment l'inaction des libéraux et leur manque de leadership avaient nui à leur industrie et à leurs familles. Nous avons parlé des annonces retentissantes ou des annonces répétées concernant certains programmes et des milliards de dollars d'aide. Nous avons parlé des millions de dollars lancés à gauche et à droite et de toutes les fois où les agriculteurs sont restés désemparés de ne rien recevoir. C'est peut-être parce que les formulaires de demande pour obtenir de l'aide sont tellement complexes qu'ils doivent faire appel à un avocat ou à un comptable pour savoir exactement ce qu'il faut faire pour être admissibles. Bien souvent, les programmes offerts ne suffisent pas et les agriculteurs n'y sont pas admissibles. En fin de compte, ils sont acculés au pied du mur.

Je me suis entretenu avec de nombreux agriculteurs dont certains ont perdu leur exploitation dernièrement et d'autres ont envisagé de quitter l'exploitation familiale. Nombre de ces agriculteurs ont des enfants qui voulaient auparavant suivre leurs traces mais qui, aujourd'hui, se demandent si ce serait un choix viable.

Nous avons parlé de la chute des prix du boeuf. Nous avons parlé des capacités d'abattage insuffisantes. Nous avons parlé du nouveau budget et en particulier des nouvelles concernant le Canada atlantique où des centres de recherches seront fermés. Ce sont des nouvelles terribles. Le Canada est un vaste pays et les besoins de chacune de ses régions sont uniques. Ces centres effectuaient des recherches applicables dans la région de l'Atlantique. Annoncer de telles mesures dans un budget est simplement de l'acharnement contre un secteur déjà mal en point.

J'ai le plaisir de dire que le Parti conservateur a écouté les agriculteurs et que nous travaillons d'arrache-pied pour leur assurer un avenir meilleur.

Je suis heureux d'avoir eu l'occasion de participer en mars au premier congrès d'orientation du Parti conservateur du Canada. Ce congrès a été l'occasion pour des conservateurs d'un océan à l'autre de présenter au parti des politiques tournées vers l'avenir. Compte

tenu de la grande importance de l'agriculture pour le Canada, les questions d'agriculture figuraient au premier plan de nos réunions.

Sous la direction de notre porte-parole en matière d'agriculture, le député de Haldimand—Norfolk, notre parti a adopté des résolutions énergiques d'appui aux agriculteurs canadiens.

L'agriculture joue un rôle très important dans ma circonscription, Fundy Royal. En effet, plus de 50 p. 100 de la production laitière du Nouveau-Brunswick vient de cette circonscription. Par conséquent, je me suis tout spécialement félicité de l'appui énergique de notre parti aux industries placées sous la protection de la gestion de l'offre.

En fait, à notre congrès d'orientation politique, nous avons adopté une résolution sur la régulation de l'offre, que j'aimerais vous lire. Cette résolution prévoit que:

Le Parti conservateur du Canada croit qu'il est dans l'intérêt du Canada et du secteur agricole que les industries sujettes à la régulation de l'offre demeurent viables. Un gouvernement conservateur soutiendra la régulation de l'offre et son objectif d'offrir aux consommateurs un produit de grande qualité et à bon prix et avec un rendement raisonnable pour le producteur.

En outre, nous avons adopté une résolution qui contient les principes directeurs de notre parti en matière d'agriculture et qui sera à la base des mesures que nous prendrons dans ce secteur à l'avenir. Voici donc cette résolution:

Le Parti conservateur du Canada considère l'industrie agricole comme un secteur économique stratégique du Canada. Nous reconnaissons que des régions et des secteurs industriels ont certains avantages concurrentiels en matière de production agricole. La politique nationale sur l'agriculture reflétera notre conviction qu'il existe pas de solution unique.

● (1335)

La politique agricole doit être élaborée uniquement en consultation avec les producteurs agricoles. Les agriculteurs d'aujourd'hui sont des exploitants d'entreprise, et l'imposition d'une politique pouvant avoir des conséquences négatives sur cette communauté de gens d'affaires serait imprudente et contraire aux principes du Parti conservateur. L'équilibre entre la responsabilité financière et des programmes de soutien efficaces est l'une des principales priorités de ce parti.

Comme on peut le constater, la grande importance que nous attribuons à l'agriculture au Canada est une caractéristique fondamentale qui distingue notre parti des autres. Nous accordons la priorité aux agriculteurs quand nous devons faire face aux pressions internationales et quand nous devons défendre les aides que nous leur accordons ici au Canada. C'est pour cette raison que les principes que je vous ai lus font partie de notre politique d'avenir.

Les secteurs agricoles du pays sont aussi diversifiés que l'est le Canada. Je crois que notre politique reflète cette réalité. C'est à la lumière de cette diversité que nous avons proposé au Bloc, qui a présenté la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui, un amendement amical à la motion que nous débattons. Notre amendement est le suivant:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait chercher à conclure, dans le cadre des négociations actuelles à l'Organisation mondiale du commerce, un accord qui renforce la position commerciale internationale des exportateurs agricoles canadiens, mais qui n'affaiblisse pas le système de gestion de l'offre et les mécanismes de mise en marché collective.

Malheureusement, le Bloc a choisi de ne pas appuyer notre amendement.

Je rappelle que le Parti conservateur du Canada et moi-même appuyons pleinement la gestion de l'offre, comme en témoigne d'ailleurs notre politique. En fait, le chef de notre parti et notre porte-parole en matière d'agriculture ont nommément appuyé les trois piliers de la gestion de l'offre. Notre parti appuie également les 90 p. 100 des producteurs canadiens et les 66 p. 100 des producteurs québécois qui ne sont pas régis par la gestion de l'offre.

*Initiatives parlementaires*

Par conséquent, notre amendement vise à préserver la gestion de l'offre, et à accroître les exportations agricoles dont de nombreux secteurs d'activité de notre pays ont un urgent besoin.

Nous savons qu'aucun secteur agricole ne veut prospérer aux dépens d'un autre, et l'amendement que nous avons proposé en tient compte.

Je suis heureux de prendre la parole au sujet de la motion présentée par le Bloc, et je profite de l'occasion pour inviter le gouvernement à honorer les engagements qu'il a pris envers les producteurs canadiens et à participer de bonne foi aux négociations à l'Organisation mondiale du commerce.

Nos agriculteurs sont trop souvent abandonnés par un gouvernement libéral qui refuse de négocier dans leur meilleur intérêt sur la scène internationale et dans des dossiers agricoles. Il suffit de penser à l'actuelle crise de l'ESB, qui a des répercussions considérables sur de nombreux secteurs, dans toutes les régions du pays, et notamment sur des secteurs d'activité assujettis à la gestion de l'offre.

Les libéraux n'ont jamais réussi à négocier avec succès l'ouverture de la frontière avec notre plus important partenaire commercial, et nous savons que les agriculteurs canadiens en ont grandement souffert. D'autre part, les libéraux ont opposé un secteur agricole à l'autre dans les négociations internationales.

Tous les secteurs agricoles du pays méritent notre appui. Je suis fier de faire partie d'une formation politique qui est déterminée à appuyer et à défendre tous les agriculteurs canadiens.

Le Parti conservateur continuera d'accorder son appui aux agriculteurs du Canada. Nous continuerons de défendre les intérêts des producteurs de produits laitiers, de volailles et d'œufs. À la différence du gouvernement actuel, un gouvernement conservateur protégera les intérêts des agriculteurs canadiens dans les négociations internationales.

Tous les Canadiens méritent rien de moins qu'un gouvernement qui agira toujours dans leur meilleur intérêt. Je suis impatient de collaborer avec tous les députés pour veiller à ce que les intérêts de nos agriculteurs soient défendus dans le cadre des négociations internationales.

[Français]

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, je suis très heureux de prendre la parole sur la motion déposée par mon collègue de Montcalm. D'ailleurs, je veux féliciter à la fois le parrain de cette motion et ma collègue de Châteauguay—Saint-Constant d'en avoir fait la première motion déposée par le Bloc québécois depuis la reprise des travaux. Cela démontre l'importance que nous accordons au système de la gestion de l'offre.

Je me permettrai de relire la motion, surtout à l'intention de nos amis du Parti conservateur, pour montrer à quel point elle répond à leurs préoccupations et pour leur indiquer pourquoi ils devraient être en mesure de l'appuyer:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement ne devrait consentir à aucune concession qui ait pour effet d'affaiblir le système de gestion de l'offre et les mécanismes de mise en marché collective dans les présentes négociations à l'Organisation mondiale du commerce.

On voit très bien qu'il s'agit d'une motion visant à défendre la gestion de l'offre, et ce, non pas au détriment des autres secteurs agricoles, mais en complémentarité avec les besoins de ces derniers, en particulier la baisse des subventions que prodiguent les Américains et les Européens à leurs exportations agricoles. Il n'y a donc absolument aucune contradiction dans notre motion quant aux besoins de tous les secteurs agricoles au Canada et au Québec.

La gestion de l'offre couvre cinq secteurs de production: deux dans la volaille, deux dans les œufs, et le secteur du lait. C'est une forme de gestion qui assure des revenus équitables aux producteurs agricoles, et on sait à quel point ils ont eu des difficultés au cours des dernières années, particulièrement dans les secteurs bovin et céréalier. Dans le cas de la gestion de l'offre, on arrive quand même à avoir des revenus équitables, même si la Commission canadienne du lait demande, par le fait même, une augmentation plus substantielle du prix du lait.

Deuxièmement, cela assure un approvisionnement continu aux transformateurs. C'est donc également dans l'intérêt des transformateurs d'avoir en place ce système. En effet, celui-ci leur assure un approvisionnement sûr et continu.

Troisièmement, cela assure, à très bon prix, une grande qualité de ces produits pour les consommateurs.

Évidemment, pour avoir un tel système qui assure à la fois des revenus équitables, une qualité des produits et un approvisionnement sûr et continu, il faut trois piliers qui, rappelons-le, sont interdépendants. On ne peut pas en affaiblir un en pensant maintenir le système de gestion de l'offre. Ces trois piliers doivent être solides.

Le premier pilier correspond à l'encadrement de la production. Il faut s'assurer que l'offre produite correspond le plus possible à la demande qu'on évalue sur le plan domestique. C'est le premier pilier, et il est extrêmement important.

Le deuxième pilier, c'est qu'il doit y avoir un mécanisme de prix qui assure le revenu équitable sans subvention, ce qui est extrêmement important. Je rappelle à nos amis conservateurs que le système de la gestion de l'offre ne dépend d'aucune façon de l'aide gouvernementale. Dans ce sens, c'est tout à fait conforme à l'esprit des ententes à l'Organisation mondiale du commerce. Il s'agit évidemment d'un système qui alimente le marché domestique.

De façon tout à fait normale, le troisième pilier correspond au contrôle des importations, lequel s'effectue maintenant par les tarifs. Il y aura effectivement des tarifs relativement élevés pour limiter l'importation de produits qui seraient en concurrence avec nos produits domestiques.

Tout le monde comprend très bien que si l'on affaiblit ce dernier pilier, soit celui des importations, on bousille tout le système, parce qu'on a plus d'offres que de demandes. Cela a un effet à la baisse sur les prix, les revenus ne sont plus équitables et, finalement, le système s'effondre.

C'est malheureusement ce qui est en train de se produire en raison de l'attitude laxiste du gouvernement libéral. Ce n'est pas moi qui le dis, mais c'est le président de la Fédération québécoise du lait, M. Groleau:

C'est énorme! Si rien n'est fait, c'est la production laitière canadienne au complet qui disparaîtra. Le laxisme du gouvernement fédéral doit cesser. A-t-il l'intention de laisser tomber le secteur laitier comme il l'a fait avec le textile?

On constate ici énormément d'inquiétude, et avec raison: on a laissé la concurrence étrangère contourner les règles prévues aussi bien par l'Organisation mondiale du commerce que par la réglementation canadienne.

• (1340)

Ce laxisme face au contrôle des importations compromet, comme je l'ai expliqué tout à l'heure, l'ensemble de la viabilité du système de la gestion de l'offre.

*Initiatives parlementaires*

L'exemple qui a été souvent ramené — ma collègue de Châteauguay—Saint-Constant en a même fait écho à la période des questions orales —, c'est celui des huiles de beurre, qui sont des produits utilisés essentiellement dans la confection de la crème glacée et qui ont remplacé la crème et les matières grasses dans une proportion très importante. On dit maintenant qu'on utilise ces huiles de beurre dans près de 50 p. 100 de la production de crème glacée.

L'actuel ministre du Commerce international, tout comme le précédent, refuse de mettre ce produit, qui sert essentiellement à la confection de la crème glacée et qui est composé de produits laitiers en grande quantité, sur la liste des produits contingentés, ce qui fait que ceux-ci entrent de plus en plus sur notre marché et font concurrence à nos produits laitiers.

Pour vous donner un exemple, depuis 1996, l'augmentation des importations d'huiles de beurre a été de 324 p. 100. Ce n'est pas rien; c'est extrêmement important. Cela a provoqué des pertes de revenu chez les producteurs laitiers de 52 millions de dollars. On voit déjà une brèche importante.

On demande donc au ministre de mettre les huiles de beurre sur la liste des produits contingentés, et ce serait relativement simple pour lui de le faire. Par contre, il y a plus que cela. Il y a aussi les nouvelles technologies qui créent maintenant des éléments qui séparent les éléments du lait, qui créent de nouveaux produits qui ne sont pas réglementés ou qui sont mal réglementés par le Canada.

Comme vous le savez, dans le lait on trouve du lactose, des protéines et du gras. Les nouvelles technologies permettent maintenant de séparer le lait pour avoir des éléments qu'on peut exporter au Canada et qui ne sont pas couverts par la réglementation. En fait, au moment où l'on a signé ces accords, ces technologies n'existaient pas.

Malheureusement, à ce sujet également, le gouvernement fédéral fait semblant que le problème n'existe pas. Je vais encore une fois citer M. Groleau, qui dit:

Nous lui demandons [au gouvernement fédéral] d'assumer ses responsabilités et de stopper l'hémorragie conformément à ses engagements vis-à-vis des producteurs. Cette situation fait perdre des millions de dollars aux producteurs de lait et ne procure aucun avantage aux consommateurs.

En laissant entrer ces produits laitiers séparément, on est en train d'affaiblir de façon peut-être définitive le système de la gestion de l'offre.

On se souviendra qu'au moment où il y a eu les négociations de l'Accord de Marrakech, comme je vous le mentionnais, ce problème n'existait pas sur le plan des technologies. On avait donc remplacé les contrôles à l'importation par des contingentements tarifaires. Il faut maintenant trouver une façon de boucher cet élément de faiblesse concernant la gestion de l'offre et trouver des moyens de réglementer les choses de façon plus adéquate.

Comme vous le savez, dans l'entente du GATT, l'article 28 permet d'établir des contingentements sur certaines lignes tarifaires. Ce qui est demandé par l'industrie est d'utiliser cet article pour être en mesure de modifier la liste tarifaire pour couvrir par des contingentements tarifaires toutes les préparations alimentaires contenant au moins 10 p. 100 de contenu laitier.

On serait alors en mesure de colmater la brèche qui s'est ouverte au cours des dernières années et qui amène des pertes extrêmement importantes pour les producteurs laitiers en particulier — je veux donner essentiellement l'exemple du lait. On parle de 170 millions de dollars de pertes en 2004 et, pour le Québec seulement, 70 millions de dollars. C'est tout l'avenir du système de la gestion de l'offre qui est en cause.

Cela dit, comme je le mentionnais, ce n'est pas au détriment des autres secteurs agricoles ni de notre travail contre le subventionnement des exportations des produits agricoles. Dans ce contexte, si mon collègue de Montcalm acceptait, j'aimerais amender notre motion par adjonction, après le mot « commerce », de ce qui suit:

tout en visant un accord qui offre des règles justes et équitables favorisant la compétitivité internationale des exportateurs agricoles du Québec et du Canada.

Je pense que de cette façon, cela répondra aux inquiétudes soulevées par quelques orateurs du Parti conservateur.

● (1345)

Donc, si mon collègue l'accepte, j'amenderais la motion du Bloc québécois dans le sens que je viens de vous mentionner.

● (1350)

**Le vice-président:** Le député de Montcalm est-il d'accord pour que sa motion soit amendée.

**M. Roger Gaudet:** Monsieur le Président, je suis d'accord.

**Le vice-président:** Le débat porte maintenant sur l'amendement.

L'honorable secrétaire parlementaire du ministre de la Justice a la parole.

[Traduction]

**L'hon. Paul Harold Macklin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, je saisis l'occasion qui m'est fournie d'intervenir dans un débat qui me tenait déjà à coeur lorsque j'étais jeune, étant donné que je suis né et que j'ai grandi sur une ferme laitière. Je vois aujourd'hui l'importance de toutes les complexités qui entourent la protection des fermes laitières et les intérêts des agriculteurs dans nos collectivités.

Lorsqu'on veut situer le commerce dans l'histoire de notre pays, il importe de dire que le Canada joue un rôle unique et constructif dans les affaires internationales. Notre politique étrangère est marquée au coin du multiculturalisme, qui a défini notre réputation en tant que pays travaillant en partenariat avec d'autres afin de réaliser des buts dans l'intérêt des habitants de la planète entière.

De même, lorsque nous disons que le multilatéralisme a défini la politique commerciale du Canada depuis la création du GATT avant la Seconde Guerre mondiale, il importe de préciser que notre politique commerciale repose sur la conviction de longue date que la prospérité des Canadiens découle d'un accès sûr aux marchés étrangers.

Un accès sûr aux marchés étrangers procure aux Canadiens un contexte commercial plus stable et plus prévisible, et à nos producteurs, des chances égales. Il importe tout autant de reconnaître que les Canadiens ont besoin de règles claires et exécutoires ainsi que de mécanismes de règlement des différends efficaces, de manière à assurer que le jeu des puissances ne fait pas obstacle au commerce mondial de nos produits agroalimentaires.

Le Canada a toujours travaillé en partenariat avec différents pays afin de bâtir un système commercial mondial dans lequel tous les pays, sans égard à leur puissance politique ou économique dans le monde, peuvent se livrer au jeu de la concurrence à armes égales en respectant des règles multilatérales.

*Initiatives parlementaires*

C'est pour cela que les négociations agricoles dans le cadre de l'OMC revêtent une aussi grande importance pour le Canada, particulièrement pour le secteur agroalimentaire. Les négociations nous offrent la meilleure occasion qui soit de travailler main dans la main avec d'autres pays afin de trouver d'autres débouchés et d'uniformiser les règles du jeu, compte tenu des subventions accordées par certains pays et des barrières tarifaires qui restreignent notre capacité de nous battre à armes égales sur les marchés étrangers.

Depuis le début des négociations, il y a près de six ans, le Canada travaille en partenariat avec plusieurs pays afin de faire avancer les choses. Comme c'est souvent le cas dans les relations internationales, le Canada joue un rôle d'intermédiaire efficace pour concilier les points de vue, misant sur nos alliances actuelles et en forgeant de nouvelles.

Personne ne devrait s'étonner que cette approche ait très bien réussi pour le Canada. Beaucoup de nos idées et de nos approches se reflètent dans les textes négociés jusqu'à maintenant, notamment dans le plus important, l'entente cadre sur laquelle les membres de l'OMC se sont entendus en juillet.

Cette entente cadre orientera la prochaine étape des négociations sur l'agriculture. Pendant les négociations de juillet dernier, l'équipe de négociation canadienne a rencontré les autres membres de l'OMC, autant les pays industrialisés que les pays en développement, afin de faire la promotion des vues canadiennes. L'équipe canadienne a travaillé jour et nuit, ne négligeant aucun effort pour faire valoir les objectifs du Canada et pour obtenir une entente cadre qui serait dans l'intérêt de l'ensemble du secteur agroalimentaire, y compris des cinq industries où il y a gestion de l'offre et de la Commission canadienne du blé.

Il est clair que l'entente cadre va dans le sens d'une uniformisation des règles à l'échelle internationale et dans le sens de règles plus précises et plus justes qui élimineraient certaines iniquités qui frappent les producteurs canadiens. L'entente cadre laisse au Canada la place voulue pour continuer de faire valoir ses objectifs dans les négociations et reflète beaucoup des grandes idées que le Canada a mises en avant depuis le début des négociations.

Je suis fier de dire que, tout au long des négociations, le gouvernement a travaillé en étroite collaboration avec ses partenaires canadiens, soit les gouvernements provinciaux et tous les intervenants du secteur agroalimentaire. Avant même le début des négociations, en 2000, le gouvernement avait mené des consultations approfondies auprès de ces partenaires afin de définir la position de négociation initiale du Canada.

• (1355)

Cette collaboration étroite dans le cadre des négociations a permis au Canada de proposer des idées et des approches solides et crédibles. Je félicite les ministres Peterson et Mitchell et leurs fonctionnaires pour tout le temps et l'énergie qu'ils mettent à travailler avec les intervenants pendant ces négociations, qui ne sont pas faciles.

Maintenant que nous avons mis en place le Cadre stratégique pour l'agriculture, le Canada peut continuer à s'efforcer d'atteindre ses objectifs de négociation. Bien sûr, certains dossiers sensibles pour le Canada continueront à faire l'objet de pressions. Lorsque je parle de dossiers sensibles, je fais référence en particulier à nos secteurs assujettis à la gestion de l'offre. Nous sommes prêts à négocier; le Canada continuera à collaborer de près avec les différents intervenants afin d'obtenir un résultat positif pour l'ensemble du secteur de l'agroalimentaire.

Alors que les négociations suivent leur cours, le gouvernement est pleinement déterminé à travailler de concert avec les intervenants, notamment les cinq secteurs assujettis à la gestion de l'offre et la Commission canadienne du blé. Le Canada continuera à travailler d'arrache-pied pour atteindre ses objectifs de négociation établis avec les provinces et des Canadiens de partout au pays.

Nous allons continuer à faire valoir avec vigueur la position du Canada dans les négociations puisque tous nos producteurs ont besoin, pour garantir l'équité et l'efficacité, d'un système d'échanges fondé sur des règles qui sont les mêmes pour tous.

Le gouvernement continuera de faire en sorte que les producteurs puissent choisir le mode de commercialisation de leurs produits, y compris notamment des structures de commercialisation ordonnée comme la gestion de l'offre et la Commission canadienne du blé.

Les mesures de juillet ont donné aux négociations un coup de pouce qui nous enthousiasme. Nous avons constaté avec satisfaction qu'elles reflétaient bon nombre des idées les plus importantes que le Canada avait fait valoir. Il reste encore beaucoup de travail ardu à faire cette année pour que l'évolution des négociations assure la réussite de la sixième conférence ministérielle, qui se tiendra à Hong Kong, en Chine, en décembre de cette année.

Nous devons prendre tous les moyens pour favoriser les intérêts commerciaux de notre secteur agroalimentaire en collaborant avec d'autres pays pour que les négociations évoluent non seulement dans le sens de nos objectifs mais aussi de ceux des producteurs agricoles des autres pays du monde, notamment les pays en voie de développement. Nous devons poursuivre la collaboration avec nos partenaires du marché intérieur pour soutenir l'agriculture canadienne, qui dépend considérablement des exportations, d'un système d'échanges prévisible, de la gestion de l'offre et de la Commission canadienne du blé.

Étant issu du milieu agricole, je suis certainement en mesure de confirmer l'importance du système de gestion de l'offre dans le cadre du secteur laitier. Ils sont très nombreux dans mon milieu à dépendre de la certitude et de la stabilité que procure un tel système pour être en mesure de fournir des produits de qualité à des prix concurrentiels en réponse aux besoins de tous les habitants du pays.

Lors d'un récent congrès de politique de mon parti, des gens de ma circonscription ont proposé une résolution d'appui ferme à ce secteur soumis à la gestion de l'offre. Le parti l'a fait sien, pratiquement à l'unanimité.

Voilà des raisons qui expliquent pourquoi nos diverses collectivités accordent une telle importance aux secteurs soumis à la gestion de l'offre et aux mesures d'appui qu'il faut leur accorder. Nous croyons à la gestion de l'offre: elle a fait ses preuves au Canada.

Je suis très content d'avoir l'occasion aujourd'hui de manifester mon appui à la gestion de l'offre, notamment en raison de mon expérience dans le secteur laitier. Je suis convaincu qu'elle donne d'excellents résultats.

• (1400)

[Français]

**M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ):** Monsieur le Président, je tiens à mon tour à féliciter mon collègue de Montcalm et ma collègue de Châteauguay—Saint-Constant pour avoir ramené sur le tapis ce sujet fort important, particulièrement pour moi.

*Initiatives parlementaires*

Comme vous le savez sans doute, ce n'est pas la première fois que je parle en cette Chambre de ce dossier qui touche ma circonscription. Il y a environ 1 400 fermes soumises à la gestion de l'offre au centre du Québec et environ 760 en Estrie. Ce sont les deux régions qui chevauchent ma circonscription de Richmond—Arthabaska.

Plus précisément, dans la MRC d'Arthabaska, il y a 397 fermes qui sont soit laitières, où on élève de la volaille et où on produit des oeufs. Dans la MRC du Val-Saint-François, cela représente 137 fermes et dans la MRC d'Asbestos, ce sont 90 fermes qui sont soumises au système de la gestion de l'offre. Tout cela pour vous dire comment chez nous, ce sujet est fort important. Nous espérons qu'il le sera aussi pour le gouvernement et les autres partis en cette Chambre, et qu'ils appuieront la motion M-163.

Une bonne partie de ma plateforme électorale locale — j'étais le seul candidat dans ma circonscription à en avoir produit une — portait sur l'agriculture et une bonne partie de cette section portait sur la gestion de l'offre.

Nous avons rencontré les gens du GO5 au cours de la campagne électorale et, à l'exception de la candidate libérale qui s'était fait tirer l'oreille — elle a fini par le faire également —, tout le monde avait signé très rapidement le GO5. D'ailleurs, il faut se rappeler que tous les chefs de partis qui sont actuellement ici en cette Chambre avaient signé le GO5 lors de la campagne électorale de 2004.

Il faudrait que les députés de tous les partis, les conservateurs, les néo-démocrates et les libéraux — on n'a pas besoin de mentionner les députés du Bloc québécois, car notre chef est très au courant — se rappellent qu'ils ont fait l'engagement, qu'ils ont apposé leur signature lors de la campagne électorale de 2004. Nous espérons qu'ils vont la respecter en appuyant la motion M-163.

Dans cette plateforme, je mentionnais que le secteur de l'agriculture à une importance primordiale dans ma circonscription. À titre d'exemple, la MRC d'Arthabaska est la première productrice de lait et de bovins au Québec. Nous sommes reconnus pour la qualité de notre production laitière et comme une région qui recèle de nombreux fromages d'exception. Sur ce point, je suis sûr que ma collègue de Châteauguay—Saint-Constant pourra corroborer mes dires, elle qui est une fine connaisseuse en matière de fromages de chèvre et de lait.

Au cours des derniers mois, les producteurs agricoles ont été malmenés; on n'a qu'à penser à la crise de la vache folle, mais également à la gestion de l'offre et à l'accès aux marchés, qui sont autant de dossiers qui préoccupent les gens du domaine agricole, que ce soit chez nous, ailleurs au Québec et même au Canada.

Plusieurs producteurs agricoles de ma région produisent des produits assujettis à la gestion de l'offre, comme le lait, la volaille et les oeufs. En fait, 50 p. 100 de toute la production agricole du centre du Québec est la production laitière. La gestion de l'offre est donc primordiale pour ces producteurs agricoles.

Pour que l'on comprenne bien de quoi il s'agit, je ferai un simple rappel concernant la gestion de l'offre. Celle-ci repose sur trois piliers: le premier consiste à limiter la production par un système de quotas; le deuxième consiste à réglementer les prix; et le troisième, pour maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande, les frontières sont fermées par l'imposition de droits élevés à l'importation des volailles, des oeufs et des produits laitiers.

Je dois souligner que le maintien de ces trois piliers est essentiel et si l'un d'eux tombe, le système s'effondre. Ce sont nos craintes depuis déjà un bon bout de temps. En 2003, nous avons bien failli avoir des problèmes à Cancun. Nous avons eu des problèmes, mais

heureusement, le système de gestion de l'offre a survécu. Toutefois, il demeure toujours précaire.

Le système de gestion de l'offre a le double avantage de procurer des revenus décents à nos producteurs et de ne pas causer de distorsion dans les marchés mondiaux. Depuis des années, je le disais il y a quelques instants, les libéraux fédéraux prétendent appuyer la gestion de l'offre. Pourtant, chaque fois que le système a été attaqué, le gouvernement a continué de l'affaiblir.

Tout à l'heure, mon éminent collègue de Joliette faisait référence aux huiles de beurre, alors je n'élaborerai pas. Je peux vous dire que c'était un des exemples. Il y a aussi les bâtonnets de fromage, au sujet desquels mon collègue de Joliette a aussi fait des interventions à l'époque, auprès de l'ancien ministre du Commerce international qui est maintenant ministre des Affaires étrangères. Cela a été une saga à n'en plus finir, comme c'est le cas chaque fois qu'on cède à des lobbys qui abandonnent les producteurs laitiers du Québec, ce qui était le cas à ce moment.

• (1405)

Dans le cas des huiles de beurre, je veux souligner que le gouvernement fédéral a décrété que ces huiles n'étaient pas des produits laitiers, ce qui a permis d'ouvrir la frontière aux importations. En cinq ans, entre 1997 et 2002, les importations ont grimpé de 557 p. 100. Il ne s'agit pas de blagues. Cela représente une perte d'un demi-milliard de dollars pour les producteurs laitiers du Québec.

J'ai parcouru ma revue de presse, comme tout bon député doit le faire tôt le matin, et je vois qu'on en parle encore aujourd'hui dans le journal *La Presse* du 15 avril 2005:

[...] les producteurs laitiers québécois [...] veulent freiner l'entrée massive au Canada d'ingrédients laitiers provenant en grande partie des pays européens.

Ces succédanés du lait remplacent de plus en plus le lait et la crème dans la fabrication, entre autres, du fromage et de la crème glacée. Selon le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec (FLPQ), Marcel Groleau, cette substitution fait perdre annuellement aux producteurs de lait du Québec 70 millions de dollars.

La Fédération a reçu l'appui du ministre québécois de l'Agriculture Yvon Vallières, qui est en même temps député de Richmond, dans ma circonscription. Ce dernier constate que le contrôle des importations des mélanges d'huile de beurre peut être facilement contourné par l'importation d'un produit contenant 40 p. 100 d'huile de beurre et 51 p. 100 de sucre. Je cite le ministre Vallières à ce sujet

Ce produit est importé au Canada sans imposition de droits tarifaires, alors que si le contenu en produits laitiers était de 1 p. 100 supérieur, un tarif équivalent à 212 p. 100 devrait s'appliquer.

Nous défendons la gestion de l'offre au Québec, mais nous nous attendons à ce que le gouvernement fédéral en fasse tout autant, ce qui malheureusement n'est pas le cas, d'où la raison de la discussion sur la motion M-163 en cette Chambre aujourd'hui. Nous espérons que lors du vote, les gens comprendront bien la raison pour laquelle nous l'avons présentée.

La raison pour laquelle on retrouvait dans le journal d'aujourd'hui ces informations concernant la Fédération des producteurs de lait du Québec, c'est qu'hier et avant-hier avait lieu l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de lait du Québec. Vous pouvez vous douter qu'il a été question de la gestion de l'offre.

*Initiatives parlementaires*

En conclusion, les producteurs ont demandé au gouvernement canadien d'utiliser les règles prévues dans les accords commerciaux pour limiter l'entrée de ces ingrédients importés au pays. Ils l'ont fait en invoquant notamment l'article 28 de l'OMC prévu à cet effet. Le Canada pourrait, en invoquant cet article, instituer de nouveaux contingents tarifaires qui permettraient de maintenir ces importations au niveau actuel et de les augmenter d'un maximum de 10 p. 100. Dans le communiqué de la Fédération des producteurs de lait du Québec, le président M. Marcel Groleau dit:

Nous demandons au gouvernement canadien d'utiliser le droit que lui reconnaît l'OMC et de recourir immédiatement à l'article 28 afin de limiter les dégâts. En tant que défenseur de la gestion de l'offre, c'est ce qu'il doit faire sans plus tarder. Il y a urgence!

Ce n'est pas moi qui le dit, c'est le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec qui lui-même le dit, et je pense qu'il en connaît assez long en la matière.

Il terminait en disant: « Il doit mettre un terme à l'érosion avant que des dommages irrémédiable ne soient causés. »

Je pense que l'on vient d'entendre quelqu'un qui, depuis le temps qu'il oeuvre dans ce domaine, sait de quoi il parle. On aimerait que le gouvernement entende cet appel de façon urgente.

J'ai également sorti de mes dossiers une étude fort intéressante sur le sujet. Elle conclut que le système de gestion de l'offre du secteur laitier au Canada est un modèle pertinent qu'il faut préserver. Alors que les négociations de l'Organisation mondiale du commerce dans le domaine de l'agriculture menacent les fondements de ce système, l'étude démontre que celui-ci bénéficie tant aux producteurs qu'aux consommateurs et à l'État. C'est une étude qui a été réalisée par M. Daniel Mercier-Gouin, qui est le directeur du Groupe de recherche en économie et politique agricole, GREPA, et professeur au Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation de l'Université Laval.

Dans son étude, M. Gouin fait quatre principaux constats. Je me permets de vous les énoncer. Premièrement, il observe que le prix versé aux producteurs canadiens pour leur lait est stable et supérieur aux prix versés dans les autres pays étudiés. Deuxièmement, il constate que cette stabilité de même que l'évolution favorable des prix payés aux producteurs laitiers canadiens ne signifie pas pour autant une augmentation du prix du lait pour le consommateur; bien au contraire, c'est dans les trois pays où il y a la gestion de l'offre, soit le Canada, la France et les Pays-Bas, que les prix à la consommation ont le moins augmenté au cours de la période étudiée, soit entre 1981 et 2002.

• (1410)

Troisièmement, le chercheur souligne que c'est dans les pays qui tendent vers une déréglementation de leur secteur laitier, soit la Nouvelle-Zélande et l'Australie, que les prix à la consommation ont le plus augmenté. La marge agrégée des transformateurs laitiers et des distributeurs y est également à la hausse.

Quatrièmement, en conclusion, il démontre que les revenus des producteurs canadiens sont mieux protégés et que le Canada est l'un des pays où la contribution financière de l'État est la plus faible.

Si on a besoin d'autres études, il y en a d'autres. Toutefois, je pense que c'est assez concluant. J'invite tous les partis à voter en faveur de l'amendement concernant la motion M-163.

[Traduction]

**Le vice-président:** Il est nécessaire que je lise l'amendement au projet de loi.

[Français]

Que la motion M-163 soit modifiée par adjonction, après le mot « commerce », de ce qui suit:

tout en visant un accord qui offre des règles justes et équitables favorisant la compétitivité internationale des exportateurs agricoles du Québec et du Canada.

Nous reprenons le débat. L'honorable député de Glengarry—Prescott—Russell a la parole.

**L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.):** Monsieur le Président, je me suis senti interpellé plusieurs fois aujourd'hui. On discute souvent des dossiers agricoles et ceux-ci me tiennent à coeur. C'est donc pour moi un plaisir de prendre la parole afin d'appuyer cette motion ainsi que l'amendement qui a été présenté.

À mon avis, l'amendement est un peu superflu. À mon avis, j'adopte dès le départ la position voulant que les règles qui s'appliquent à la gestion de l'offre ne portent aucunement atteinte au commerce. Il va donc de soi que la justice et l'équité sont déjà inhérentes au dossier.

Contrairement à ce que certains disent parfois, les règles de la gestion de l'offre ne portent pas atteinte au libre commerce, au contraire. Premièrement, elles s'appliquent au marché domestique à l'échelle canadienne seulement, et non pas aux produits qu'on exporte, du moins pas ceux qui sont produits selon les règles. Dans un deuxième temps, aucun subside n'est offert, donc personne ne peut prétendre que cela crée une distorsion sur le marché. Un second élément de justice existe déjà. Bien sûr, la totalité de ce système s'est défini selon les règles du GATT, plus particulièrement l'article 11.

Il va sans dire, à mon avis, que l'amendement n'est pas nécessaire, puisque la justice y est déjà inhérente. Si cela rassure toutefois certaines personnes, tant mieux. Quoi qu'il en soit, les règles qui s'appliquent à la gestion de l'offre possèdent déjà cette qualité de justice.

Depuis plusieurs années, on a vu le système de gestion de l'offre évoluer au Canada. Rappelons que c'est sous un gouvernement libéral que ces mesures ont été adoptées, il y a plusieurs années. Rappelons aussi les efforts acharnés de l'honorable Eugene Whelan, ministre de l'Agriculture, qui a si bien su défendre ses dossiers contre le groupe qui se nommait à l'époque l'Association des consommateurs du Canada. Cette dernière se plaignait constamment à dénigrer le système de la gestion de l'offre. Elle disait qu'il portait atteinte au marché libre et toutes sortes d'autres choses. Bref, si l'on pouvait trouver un malheur quelque part, selon ces gens et d'autres personnes, c'était toujours la faute de la gestion de l'offre.

Remarquons toutefois que les producteurs qui y étaient assujettis appuyaient le système. Bien sûr, plusieurs parlementaires ont eu la force, au début, d'appuyer ce système, à défaut de quoi il n'aurait pas survécu à autant de décennies.

La circonscription électorale que je représente compte peut-être 600 ou 700 producteurs laitiers, ce qui est beaucoup moins qu'auparavant. Au moment où j'ai été élu pour la première fois, il y en avait peut-être 1 100. Cela ne veut pourtant pas dire que la production diminue. En réalité, il y a eu ce phénomène des consolidations, que l'on connaît bien. On retrouve de très grandes fermes, dans la circonscription que je représente, ayant à leur actif beaucoup plus de quotas et de bêtes. Désormais, ces exploitations sont plus grandes. Pourtant, elles sont demeurées chez nous des fermes familiales, bien qu'elles se définissent peut-être différemment maintenant.

*Initiatives parlementaires*

On n'a qu'à se demander ce qui serait arrivé à la production agricole et laitière en l'absence de ces règles. Aurait-on assisté, par exemple, au phénomène qui est apparu dans le nord des États-Unis? Il s'agit d'un endroit, quelque part dans l'État de New York, où se situe une ferme laitière s'étendant sur des milliers d'acres, qui n'est assujettie à aucun système de contingentement. Certains employés n'ont probablement jamais vu le propriétaire de l'entreprise, ou rarement. On pratique ce genre d'agriculture. Il y a effectivement eu une consolidation chez nous, on s'entend à le dire, mais de façon beaucoup moins importante. On a quand même pu préserver ce style de vie grâce à la gestion de l'offre.

Ce système a donc été très favorable à nos agriculteurs, et nous devons toujours continuer à le défendre en cette Chambre.

• (1415)

Pendant plusieurs années, quand mon parti était l'opposition, j'ai été l'un des deux porte-parole en matière d'agriculture et j'ai défendu longtemps ces dossiers. D'ailleurs, tout à l'heure, je faisais état à certains de mes employés que, pendant la dernière campagne électorale, j'avais établi une liste de priorités pour mes électeurs en 10 points dont faisait justement partie la protection de la gestion de l'offre.

J'aimerais aussi reprendre le dossier soulevé, tout à l'heure, par mon collègue le député de Northumberland—Quinte West et secrétaire parlementaire du ministre de la Justice. Il parlait de cette résolution que son association de comté et la mienne avaient coparrainée lors du congrès libéral. Cette résolution visait à continuer à appuyer la gestion de l'offre et à valoriser cet instrument. Il n'y a presque pas eu de débat. À ma souvenance, lors du congrès, la totalité des intervenants était en faveur des points que je viens moi-même de soulever, c'est-à-dire d'illustrer à quel niveau ce système a été bénéfique aux agriculteurs canadiens.

Je vais dire quelque chose d'un peu controversé, peut-être, aux yeux de certains concernant la production du boeuf. Je suis d'avis qu'on aurait dû penser à établir un système semblable pour la production du boeuf dans notre pays. Je vois des députés en face qui ne sont pas d'accord. Si on l'avait fait il y a 10, 15 ou 20 ans, nos producteurs vivraient beaucoup mieux aujourd'hui. Ils ne vivraient pas les difficultés et la misère qu'on voit à l'heure actuelle. Je vois un député conservateur en face qui secoue la tête en voulant dire non. Libre à lui de penser autrement, mais je suis l'un de ceux qui pensent qu'on a fait une très bonne chose avec la production de la volaille, là où cela s'applique. Bien sûr, il n'y a pas de système en ce qui concerne les canards et les oies. Toutefois, cela existe dans à peu près tout le reste.

Les agriculteurs de mon comté vivent bien ou, en tout cas, bien mieux que ceux qui n'ont pas de système de gestion de l'offre, soit les producteurs de boeuf, ceux qui produisent les grandes cultures, les céréales, les oléagineux, etc. Comme on dit chez nous, ces gens-là en arrachent par les temps qui courent. Ceux et celles qui ont des productions contingentées se débrouillent mieux.

Il y a une autre preuve à l'appui de tout cela. C'est que même là où il y a une protection contingentée, par exemple la production laitière, il y a un élément non protégé, soit celui de la vache de réforme. Cela fait du dommage à l'endroit où il n'y a pas de protection. On a la preuve que ce système protège les domaines qu'il touche, et là où il ne s'applique pas, il y a de la misère.

Je ne crois pas que les producteurs de boeuf voudraient établir un système semblable. J'entends ce qui se dit dans l'Ouest et ailleurs, même dans ma propre province, à l'exception de ma circonscription, où je crois que les producteurs de boeuf seraient consentants à

vouloir en établir un. Même ailleurs dans ma province, je vois bien que l'appétit n'est pas tellement grand pour avoir un système de quotas pour la production du boeuf. Je pense quand même qu'un système comme celui-là aurait évité beaucoup des problèmes qu'on vit aujourd'hui.

Tout cela pour dire que j'appuie la motion qui est devant nous. Plus tôt aujourd'hui, je suis intervenu en Chambre auprès du ministre du Commerce international. Je l'ai interpellé au sujet de l'article 28 du GATT en ce qui a trait à offrir des protections là où le Tribunal du commerce international nous a causé des dommages récemment. Tout cela pour vous dire que j'appuierai de grand coeur la motion et son amendement, tels qu'ils nous ont été présentés aujourd'hui, bien que, à mon avis, la motion était déjà bonne et n'avait même pas besoin d'être amendée. Toutefois, j'appuie les deux et j'en recommande l'adoption à la Chambre.

• (1420)

**Le vice-président:** L'honorable député de Montcalm a cinq minutes pour faire un sommaire et conclure.

**M. Roger Gaudet (Montcalm, BQ):** Monsieur le Président, je veux rappeler à cette Chambre ce qu'est la gestion de l'offre, ou GO5. La gestion de l'offre est le moyen par lequel les producteurs de lait, de poulet, de dindons, d'oeufs de consommation et d'oeufs d'incubation établissent le meilleur équilibre possible entre l'offre et la demande de leurs produits au Québec et au Canada.

Les producteurs ne produisent ainsi que le volume de produits agricoles nécessaires pour répondre adéquatement aux besoins canadiens et évitent la production de surplus qui devraient être écoulés à perte. Cette planification couplée au contrôle des importations et à un mécanisme qui permet aux producteurs de négocier collectivement un prix basé sur le coût de production leur assure un revenu stable et plus équitable, sans subvention gouvernementale.

Suite à la demande des producteurs de lait du Québec et du Canada lors d'une rencontre avec les députés de Châteaugay, Saint-Constant et moi-même, nous avons convenu de rajouter ce qui suit à la motion. Je vous lis donc la nouvelle motion M-163 amendée:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement ne devrait consentir à aucune concession qui ait pour effet d'affaiblir le système de gestion de l'offre et les mécanismes de mise en marché collective dans les présentes négociations à l'Organisation mondiale du commerce, tout en visant un accord qui offre des règles justes et équitables favorisant la compétitivité internationale des exportateurs agricoles du Québec et du Canada.

Voici ce qui a été demandé par la Fédération canadienne du lait afin d'aider les exportateurs. Je vais vous lire un bout de texte de Grey, Clark, Shih & Associates, Limited, Affaires publiques et Commerce international. Il s'agit d'un communiqué de presse qui se lit comme suit:

Le gouvernement canadien doit faire plus à l'OMC pour assurer un meilleur équilibre dans le commerce agricole.

Ottawa, le 14 avril 2005

« Le gouvernement du Canada doit être plus ferme dans ses négociations à l'OMC sur le commerce agricole car le cadre actuel de négociation ne permettra pas d'atténuer les déséquilibres entre les pays participants. À défaut de tenir compte des liens entre les subventions et les tarifs, on perpétuera et aggravera les déséquilibres dans les règles de l'OMC applicables au commerce agricole. » C'est ce qu'a déclaré M. Peter Clark, de Grey, Clark, Shih & Associates, lors de la présentation des résultats d'une étude qu'il a réalisée pour le compte des Producteurs laitiers du Canada. La présentation a eu lieu aujourd'hui, à Québec, dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de lait du Québec.

*Initiatives parlementaires*

S'appuyant sur des données empiriques, Peter Clark démontre que les subventions accordées dans des pays comme les États-Unis permettent à leurs agriculteurs de mieux absorber le contrecoup des réductions tarifaires. En 2003, les producteurs laitiers américains ont bénéficié d'un soutien direct et indirect totalisant 13,8 milliards de dollars US, ce qui signifie que les subventions qu'ils reçoivent des gouvernements fédéral, d'État et locaux représentent environ 40 p. 100 de leurs revenus. Ces subventions ont pour effet de restreindre l'accès au marché américain. Les États-Unis préconisent des réductions tarifaires parce qu'ils peuvent restreindre l'accès à leur marché tout en tentant d'accroître les exportations américaines vers d'autres marchés.

En conclusion, il faut que tous les partis politiques en cette Chambre soient d'accord avec la motion M-163 amendée, afin de protéger nos cinq productions qui ne coûtent pas un sous aux contribuables québécois et canadiens.

**Le vice-président:** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

**Le vice-président:** Le vote porte sur l'amendement. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

**Des voix:** D'accord.

(L'amendement est adopté.)

**Le vice-président:** Le prochain vote porte sur la motion, telle que modifiée. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

● (1425)

[Traduction]

**Le vice-président:** Comme il est 14 h 27, la Chambre s'ajourne à lundi prochain, 11 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 14 h 27.)

---





**ANNEXE**

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR  
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION  
ET L’AFFILIATION POLITIQUE;  
COMITÉS DE LA CHAMBRE,  
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,  
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

**OCCUPANTS DU FAUTEUIL**

**Le Président**

L'HON. PETER MILLIKEN

**Le vice-président et président des comités pléniers**

M. CHUCK STRAHL

**Le vice-président des comités pléniers**

M. MARCEL PROULX

**La vice-présidente adjointe des comités pléniers**

L'HON. JEAN AUGUSTINE

---

**BUREAU DE RÉGIE INTERNE**

L'HON. PETER MILLIKEN

L'HON. MAURIL BÉLANGER

MME LIBBY DAVIES

M. MICHEL GUIMOND

M. JAY HILL

L'HON. WALT LASTEWKA

L'HON. ROB NICHOLSON

L'HON. KAREN REDMAN

L'HON. TONY VALERI

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Première session, Trente-huitième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	PCC
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	Alberta	PCC
Adams, L'hon. Peter, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Peterborough	Ontario	Lib.
Alcock, L'hon. Reg, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Winnipeg-Sud	Manitoba	Lib.
Allison, Dean	Niagara-Ouest—Glanbrook	Ontario	PCC
Ambrose, Rona	Edmonton—Spruce Grove	Alberta	PCC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	PCC
Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	PCC
Anderson, L'hon. David	Victoria	Colombie-Britannique	Lib.
André, Guy	Berthier—Maskinongé	Québec	BQ
Angus, Charlie	Timmins—Baie James	Ontario	NPD
Asselin, Gérard	Manicouagan	Québec	BQ
Augustine, L'hon. Jean, vice-présidente adjointe des comités pléniers	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, L'hon. Larry, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Yukon	Yukon	Lib.
Bains, Navdeep	Mississauga—Brampton-Sud	Ontario	Lib.
Bakopanos, L'hon. Eleni, secrétaire parlementaire du ministre du Développement social (économie sociale)	Ahuntsic	Québec	Lib.
Barnes, L'hon. Sue, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	London-Ouest	Ontario	Lib.
Batters, Dave	Palliser	Saskatchewan	PCC
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest	Ontario	Lib.
Bélanger, L'hon. Mauril, leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles, ministre responsable de la réforme démocratique et ministre associé de la Défense nationale	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bell, Don	North Vancouver	Colombie-Britannique	Lib.
Bellavance, André	Richmond—Arthabaska	Québec	BQ
Bennett, L'hon. Carolyn, ministre d'État (Santé publique)	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Vegreville—Wainwright	Alberta	PCC
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les Patriotes	Québec	BQ
Bevilacqua, L'hon. Maurizio	Vaughan	Ontario	Lib.
Bezan, James	Selkirk—Interlake	Manitoba	PCC
Bigras, Bernard	Rosemont—La Petite-Patrie	Québec	BQ
Blaikie, L'hon. Bill	Elmwood—Transcona	Manitoba	NPD
Blais, Reynald	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	Québec	BQ
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, ministre d'État (Nord canadien)	Western Arctic	Territoires du Nord-Ouest	Lib.
Boire, Alain	Beauharnois—Salaberry	Québec	BQ
Boivin, Françoise	Gatineau	Québec	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Ontario	Lib.
Bonsant, France	Compton—Stanstead	Québec	BQ
Boshcoff, Ken	Thunder Bay—Rainy River	Ontario	Lib.
Bouchard, Robert	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	BQ
Boudria, L'hon. Don	Glengarry—Prescott—Russell	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Boulianne, Marc	Mégantic—L'Érable	Québec	BQ
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	Québec	BQ
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre d'État (Développement des ressources humaines)	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick	Lib.
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	Saskatchewan	PCC
Brison, L'hon. Scott, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Kings—Hants	Nouvelle-Écosse	Lib.
Broadbent, L'hon. Ed	Ottawa-Centre	Ontario	NPD
Brown, Bonnie	Oakville	Ontario	Lib.
Brown, Gord	Leeds—Grenville	Ontario	PCC
Brunelle, Paule	Trois-Rivières	Québec	BQ
Bulte, L'hon. Sarmite, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Ontario	Lib.
Byrne, L'hon. Gerry, secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires intergouvernementales	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Colombie-Britannique	Ind.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Ontario	Lib.
Cardin, Serge	Sherbrooke	Québec	BQ
Carr, Gary	Halton	Ontario	Lib.
Carrie, Colin	Oshawa	Ontario	PCC
Carrier, Robert	Alfred-Pellan	Québec	BQ
Carroll, L'hon. Aileen, ministre de la Coopération internationale	Barrie	Ontario	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley	Nouvelle-Écosse	PCC
Casson, Rick	Lethbridge	Alberta	PCC
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	Lib.
Chamberlain, L'hon. Brenda	Guelph	Ontario	Lib.
Chan, L'hon. Raymond, ministre d'État (Multiculturalisme)	Richmond	Colombie-Britannique	Lib.
Chatters, David	Westlock—St. Paul	Alberta	PCC
Chong, Michael	Wellington—Halton Hills	Ontario	PCC
Christopherson, David	Hamilton-Centre	Ontario	NPD
Clavet, Roger	Louis-Hébert	Québec	BQ
Cleary, Bernard	Louis-Saint-Laurent	Québec	BQ
Coderre, L'hon. Denis	Bourassa	Québec	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—Tecumseh	Ontario	NPD
Comuzzi, L'hon. Joe, ministre d'État (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Thunder Bay—Superior-Nord	Ontario	Lib.
Côté, Guy	Portneuf—Jacques-Cartier	Québec	BQ
Cotler, L'hon. Irwin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Mont-Royal	Québec	Lib.
Crête, Paul	Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup	Québec	BQ
Crowder, Jean	Nanaimo—Cowichan	Colombie-Britannique	NPD
Cullen, Nathan	Skeena—Bulkley Valley	Colombie-Britannique	NPD
Cullen, L'hon. Roy	Etobicoke-Nord	Ontario	Lib.
Cummins, John	Delta—Richmond-Est	Colombie-Britannique	PCC
Cuzner, Rodger	Cape Breton—Canso	Nouvelle-Écosse	Lib.
D'Amours, Jean-Claude	Madawaska—Restigouche	Nouveau-Brunswick	Lib.
Davies, Libby	Vancouver-Est	Colombie-Britannique	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	Colombie-Britannique	PCC
Demers, Nicole	Laval	Québec	BQ
Deschamps, Johanne	Laurentides—Labelle	Québec	BQ

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Desjarlais, Bev	Churchill	Manitoba	NPD
Desrochers, Odina	Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière	Québec	BQ
DeVillers, L'hon. Paul	Simcoe-Nord	Ontario	Lib.
Devolin, Barry	Haliburton—Kawartha Lakes—Brock	Ontario	PCC
Dhalla, Ruby	Brampton—Springdale	Ontario	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane, ministre de l'Environnement	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.
Dosanjh, L'hon. Ujjal, ministre de la Santé	Vancouver-Sud	Colombie-Britannique	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire parlementaire du premier ministre (collectivités rurales)	Beauce	Québec	Lib.
Dryden, L'hon. Ken, ministre du Développement social	York-Centre	Ontario	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	PCC
Easter, L'hon. Wayne	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Efford, L'hon. R. John, ministre des Ressources naturelles	Avalon	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Emerson, L'hon. David, ministre de l'Industrie	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	Lib.
Epp, Ken	Edmonton—Sherwood Park	Alberta	PCC
Eyking, L'hon. Mark, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international (marchés émergents)	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Faille, Meili	Vaudreuil-Soulanges	Québec	BQ
Finley, Diane	Haldimand—Norfolk	Ontario	PCC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	Saskatchewan	PCC
Fletcher, Steven	Charleswood—St. James—Assiniboia	Manitoba	PCC
Folco, Raymonde	Laval—Les Îles	Québec	Lib.
Fontana, L'hon. Joe, ministre du Travail et du Logement	London-Centre-Nord	Ontario	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam	Colombie-Britannique	PCC
Frulla, L'hon. Liza, ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine	Jeanne-Le Ber	Québec	Lib.
Fry, L'hon. Hedy, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Saint-Maurice—Champlain	Québec	BQ
Gagnon, Sébastien	Jonquière—Alma	Québec	BQ
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	Ontario	PCC
Galloway, L'hon. Roger	Sarnia—Lambton	Ontario	Lib.
Gaudet, Roger	Montcalm	Québec	BQ
Gauthier, Michel	Roberval—Lac-Saint-Jean	Québec	BQ
Godbout, Marc	Ottawa—Orléans	Ontario	Lib.
Godfrey, L'hon. John, ministre d'État (Infrastructure et Collectivités)	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Est	Alberta	PCC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Finances	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Goodyear, Gary	Cambridge	Ontario	PCC
Gouk, Jim	Colombie-Britannique-Southern Interior	Colombie-Britannique	PCC
Graham, L'hon. Bill, ministre de la Défense nationale	Toronto-Centre	Ontario	Lib.
Grewal, Gurmant	Newton—Delta-Nord	Colombie-Britannique	PCC
Grewal, Nina	Fleetwood—Port Kells	Colombie-Britannique	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Guarnieri, L'hon. Albina, ministre des Anciens Combattants .....	Mississauga-Est—Cooksville ..	Ontario .....	Lib.
Guay, Monique .....	Rivière-du-Nord .....	Québec .....	BQ
Guergis, Helena .....	Simcoe—Grey .....	Ontario .....	PCC
Guimond, Michel .....	Montmorency—Charlevoix— Haute-Côte-Nord .....	Québec .....	BQ
Hanger, Art .....	Calgary-Nord-Est .....	Alberta .....	PCC
Harper, L'hon. Stephen .....	Calgary-Sud-Ouest .....	Alberta .....	PCC
Harris, Richard .....	Cariboo—Prince George .....	Colombie-Britannique ...	PCC
Harrison, Jeremy .....	Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill .....	Saskatchewan .....	PCC
Hearn, Loyola .....	St. John's-Sud—Mount Pearl ..	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Hiebert, Russ .....	Surrey-Sud—White Rock— Cloverdale .....	Colombie-Britannique ...	PCC
Hill, Jay .....	Prince George—Peace River ...	Colombie-Britannique ...	PCC
Hinton, Betty .....	Kamloops—Thompson— Cariboo .....	Colombie-Britannique ...	PCC
Holland, Mark .....	Ajax—Pickering .....	Ontario .....	Lib.
Hubbard, Charles .....	Miramichi .....	Nouveau-Brunswick .....	Lib.
Ianno, L'hon. Tony, ministre d'État (Famille et Aidants naturels) ...	Trinity—Spadina .....	Ontario .....	Lib.
Jaffer, Rahim .....	Edmonton—Strathcona .....	Alberta .....	PCC
Jean, Brian .....	Fort McMurray—Athabasca ...	Alberta .....	PCC
Jennings, L'hon. Marlene, secrétaire parlementaire du premier ministre (Canada—États-Unis) .....	Notre-Dame-de-Grâce— Lachine .....	Québec .....	Lib.
Johnston, Dale .....	Wetaskiwin .....	Alberta .....	PCC
Julian, Peter .....	Burnaby—New Westminster ...	Colombie-Britannique ...	NPD
Kadis, Susan .....	Thornhill .....	Ontario .....	Lib.
Kamp, Randy .....	Pitt Meadows—Maple Ridge— Mission .....	Colombie-Britannique ...	PCC
Karetak-Lindell, Nancy .....	Nunavut .....	Nunavut .....	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim, secrétaire parlementaire du ministre des Transports .....	Scarborough—Agincourt .....	Ontario .....	Lib.
Keddy, Gerald .....	South Shore—St. Margaret's ...	Nouvelle-Écosse .....	PCC
Kenney, Jason .....	Calgary-Sud-Est .....	Alberta .....	PCC
Khan, Wajid .....	Mississauga—Streetsville .....	Ontario .....	Lib.
Kilgour, L'hon. David .....	Edmonton—Mill Woods— Beaumont .....	Alberta .....	Ind.
Komarnicki, Ed .....	Souris—Moose Mountain .....	Saskatchewan .....	PCC
Kotto, Maka .....	Saint-Lambert .....	Québec .....	BQ
Kramp, Daryl .....	Prince Edward—Hastings .....	Ontario .....	PCC
Laframboise, Mario .....	Argenteuil—Papineau— Mirabel .....	Québec .....	BQ
Lalonde, Francine .....	La Pointe-de-l'Île .....	Québec .....	BQ
Lapierre, L'hon. Jean, ministre des Transports .....	Outremont .....	Québec .....	Lib.
Lapierre, Réal .....	Lévis—Bellechasse .....	Québec .....	BQ
Lastewka, L'hon. Walt, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux .....	St. Catharines .....	Ontario .....	Lib.
Lauzon, Guy .....	Stormont—Dundas—South Glengarry .....	Ontario .....	PCC
Lavallée, Carole .....	Saint-Bruno—Saint-Hubert .....	Québec .....	BQ
Layton, L'hon. Jack .....	Toronto—Danforth .....	Ontario .....	NPD
LeBlanc, L'hon. Dominic, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes .....	Beauséjour .....	Nouveau-Brunswick .....	Lib.
Lee, Derek .....	Scarborough—Rouge River ...	Ontario .....	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Lemay, Marc	Abitibi—Témiscamingue	Québec	BQ
Lessard, Yves	Chambly—Borduas	Québec	BQ
Lévesque, Yvon	Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou	Québec	BQ
Longfield, L'hon. Judi, secrétaire parlementaire du Travail et du Logement	Whitby—Oshawa	Ontario	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	BQ
Lukiwski, Tom	Regina—Lumsden—Lake Centre	Saskatchewan	PCC
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	Colombie-Britannique	PCC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	Colombie-Britannique	PCC
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
MacKay, Peter	Nova-Centre	Nouvelle-Écosse	PCC
MacKenzie, Dave	Oxford	Ontario	PCC
Macklin, L'hon. Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland—Quinte West	Ontario	Lib.
Malhi, L'hon. Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Bramalea—Gore—Malton	Ontario	Lib.
Maloney, John	Welland	Ontario	Lib.
Marceau, Richard	Charlesbourg—Haute-Saint-Charles	Québec	BQ
Mark, Inky	Dauphin—Swan River—Marquette	Manitoba	PCC
Marleau, L'hon. Diane, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Sudbury	Ontario	Lib.
Martin, L'hon. Keith, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Esquimalt—Juan de Fuca	Colombie-Britannique	Lib.
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	Manitoba	NPD
Martin, Le très hon. Paul, premier ministre	LaSalle—Émard	Québec	Lib.
Martin, Tony	Sault Ste. Marie	Ontario	NPD
Masse, Brian	Windsor-Ouest	Ontario	NPD
Matthews, Bill	Random—Burin—St. George's	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
McCallum, L'hon. John, ministre du Revenu national	Markham—Unionville	Ontario	Lib.
McDonough, Alexa	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
McGuinty, David	Ottawa-Sud	Ontario	Lib.
McGuire, L'hon. Joe, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	Egmont	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
McKay, L'hon. John, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Scarborough—Guildwood	Ontario	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	Edmonton-Centre	Alberta	Lib.
McTeague, L'hon. Dan, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Pickering—Scarborough-Est	Ontario	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga	Québec	BQ
Ménard, Serge	Marc-Aurèle-Fortin	Québec	BQ
Menzies, Ted	Macleod	Alberta	PCC
Merrifield, Rob	Yellowhead	Alberta	PCC
Miller, Larry	Bruce—Grey—Owen Sound	Ontario	PCC
Milliken, L'hon. Peter, Président	Kingston et les Îles	Ontario	Lib.
Mills, Bob	Red Deer	Alberta	PCC
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Ontario	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Parry Sound—Muskoka	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Moore, James	Port Moody—Westwood—Port Coquitlam	Colombie-Britannique	PCC
Moore, Rob	Fundy Royal	Nouveau-Brunswick	PCC
Murphy, L'hon. Shawn, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Myers, Lynn	Kitchener—Conestoga	Ontario	Lib.
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Manitoba	Lib.
Nicholson, L'hon. Rob	Niagara Falls	Ontario	PCC
O'Brien, Pat	London—Fanshawe	Ontario	Lib.
O'Connor, Gordon	Carleton—Mississippi Mills	Ontario	PCC
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	Alberta	PCC
Oda, Bev	Durham	Ontario	PCC
Owen, L'hon. Stephen, ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Sport)	Vancouver Quadra	Colombie-Britannique	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Québec	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	Manitoba	PCC
Paquette, Pierre	Joliette	Québec	BQ
Paradis, L'hon. Denis	Brome—Missisquoi	Québec	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga—Erindale	Ontario	Ind.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Québec	Lib.
Penson, Charlie	Peace River	Alberta	PCC
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	Québec	BQ
Peterson, L'hon. Jim, ministre du Commerce international	Willowdale	Ontario	Lib.
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre des Affaires étrangères	Papineau	Québec	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Ontario	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	Québec	BQ
Pickard, L'hon. Jerry, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Chatham-Kent—Essex	Ontario	Lib.
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	Québec	BQ
Poilievre, Pierre	Nepean—Carleton	Ontario	PCC
Poirier-Rivard, Denise	Châteauguay—Saint-Constant	Québec	BQ
Powers, Russ	Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale	Ontario	Lib.
Prentice, Jim	Calgary-Centre-Nord	Alberta	PCC
Preston, Joe	Elgin—Middlesex—London	Ontario	PCC
Proulx, Marcel, vice-président des comités pléniers	Hull—Aylmer	Québec	Lib.
Rajotte, James	Edmonton—Leduc	Alberta	PCC
Ratansi, Yasmin	Don Valley-Est	Ontario	Lib.
Redman, L'hon. Karen	Kitchener-Centre	Ontario	Lib.
Regan, L'hon. Geoff, ministre des Pêches et des Océans	Halifax-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Frontenac—Lennox and Addington	Ontario	PCC
Reynolds, John	West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country	Colombie-Britannique	PCC
Richardson, Lee	Calgary-Centre	Alberta	PCC
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	Saskatchewan	PCC
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Westmount—Ville-Marie	Québec	Lib.
Rodriguez, Pablo	Honoré-Mercier	Québec	Lib.
Rota, Anthony	Nipissing—Timiskaming	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Roy, Jean-Yves	Haute-Gaspésie—La Mitis— Matane—Matapédia	Québec	BQ
Saada, L'hon. Jacques, ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie	Brossard—La Prairie	Québec	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	Québec	BQ
Savage, Michael	Dartmouth—Cole Harbour	Nouvelle-Écosse	Lib.
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Scarpaleggia, Francis	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.
Scheer, Andrew	Regina—Qu'Appelle	Saskatchewan	PCC
Schellenberger, Gary	Perth—Wellington	Ontario	PCC
Schmidt, Werner	Kelowna—Lake Country	Colombie-Britannique	PCC
Scott, L'hon. Andy, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Fredericton	Nouveau-Brunswick	Lib.
Sgro, L'hon. Judy	York-Ouest	Ontario	Lib.
Siksay, Bill	Burnaby—Douglas	Colombie-Britannique	NPD
Silva, Mario	Davenport	Ontario	Lib.
Simard, Christian	Beauport—Limoilou	Québec	BQ
Simard, L'hon. Raymond, secrétaire parlementaire du leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles et ministre responsable de la réforme démocratique	Saint Boniface	Manitoba	Lib.
Simms, Scott	Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	Saskatchewan	PCC
Smith, David	Pontiac	Québec	Lib.
Smith, Joy	Kildonan—St. Paul	Manitoba	PCC
Solberg, Monte	Medicine Hat	Alberta	PCC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	Alberta	PCC
St-Hilaire, Caroline	Longueuil—Pierre-Boucher	Québec	BQ
St. Amand, Lloyd	Brant	Ontario	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin— Kapuskasing	Ontario	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Ontario	Lib.
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	Colombie-Britannique	PCC
Stoffer, Peter	Sackville—Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Strahl, Chuck, Vice-président et président des comités pléniers	Chilliwack—Fraser Canyon	Colombie-Britannique	PCC
Stronach, Belinda	Newmarket—Aurora	Ontario	PCC
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Ontario	Lib.
Telegdi, L'hon. Andrew	Kitchener—Waterloo	Ontario	Lib.
Temelkovski, Lui	Oak Ridges—Markham	Ontario	Lib.
Thibault, Louise	Rimouski-Neigette— Témiscouata—Les Basques	Québec	BQ
Thibault, L'hon. Robert, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Nova-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick	PCC
Thompson, Myron	Wild Rose	Alberta	PCC
Tilson, David	Dufferin—Caledon	Ontario	PCC
Toews, Vic	Provencher	Manitoba	PCC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Ontario	Lib.
Torsney, L'hon. Paddy, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Burlington	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Trost, Bradley	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	PCC
Tweed, Merv	Brandon—Souris	Manitoba	PCC
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Ontario	Lib.
Valeri, L'hon. Tony, leader du gouvernement à la Chambre des communes	Hamilton-Est—Stoney Creek	Ontario	Lib.
Valley, Roger	Kenora	Ontario	Lib.
Van Loan, Peter	York—Simcoe	Ontario	PCC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	Saskatchewan	PCC
Vincent, Robert	Shefford	Québec	BQ
Volpe, L'hon. Joseph, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Eglinton—Lawrence	Ontario	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Ontario	Lib.
Warawa, Mark	Langley	Colombie-Britannique	PCC
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Nord	Manitoba	NPD
Watson, Jeff	Essex	Ontario	PCC
White, Randy	Abbotsford	Colombie-Britannique	PCC
Wilfert, L'hon. Bryon, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Richmond Hill	Ontario	Lib.
Williams, John	Edmonton—St. Albert	Alberta	PCC
Wrzesnewskyj, Borys	Etobicoke-Centre	Ontario	Lib.
Yelich, Lynne	Blackstrap	Saskatchewan	PCC
Zed, Paul	Saint John	Nouveau-Brunswick	Lib.
VACANCE	Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador	

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Première session, Trente-huitième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
<b>ALBERTA (28)</b>		
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	PCC
Ambrose, Rona	Edmonton—Spruce Grove	PCC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	PCC
Benoit, Leon	Vegreville—Wainwright	PCC
Casson, Rick	Lethbridge	PCC
Chatters, David	Westlock—St. Paul	PCC
Epp, Ken	Edmonton—Sherwood Park	PCC
Goldring, Peter	Edmonton-Est	PCC
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	PCC
Harper, L'hon. Stephen	Calgary-Sud-Ouest	PCC
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	PCC
Jean, Brian	Fort McMurray—Athabasca	PCC
Johnston, Dale	Wetaskiwin	PCC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	PCC
Kilgour, L'hon. David	Edmonton—Mill Woods—Beaumont	Ind.
McLellan, L'hon. Anne, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	Edmonton-Centre	Lib.
Menzies, Ted	Macleod	PCC
Merrifield, Rob	Yellowhead	PCC
Mills, Bob	Red Deer	PCC
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	PCC
Penson, Charlie	Peace River	PCC
Prentice, Jim	Calgary-Centre-Nord	PCC
Rajotte, James	Edmonton—Leduc	PCC
Richardson, Lee	Calgary-Centre	PCC
Solberg, Monte	Medicine Hat	PCC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	PCC
Thompson, Myron	Wild Rose	PCC
Williams, John	Edmonton—St. Albert	PCC
<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE (36)</b>		
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	PCC
Anderson, L'hon. David	Victoria	Lib.
Bell, Don	North Vancouver	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Ind.
Chan, L'hon. Raymond, ministre d'État (Multiculturalisme)	Richmond	Lib.
Crowder, Jean	Nanaimo—Cowichan	NPD
Cullen, Nathan	Skeena—Bulkley Valley	NPD
Cummins, John	Delta—Richmond-Est	PCC
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	PCC
Dosanjh, L'hon. Ujjal, ministre de la Santé	Vancouver-Sud	Lib.
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	PCC
Emerson, L'hon. David, ministre de l'Industrie	Vancouver Kingsway	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Fry, L'hon. Hedy, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration .....	Vancouver-Centre .....	Lib.
Gouk, Jim .....	Colombie-Britannique-Southern Interior .....	PCC
Grewal, Gurmant .....	Newton—Delta-Nord .....	PCC
Grewal, Nina .....	Fleetwood—Port Kells .....	PCC
Harris, Richard .....	Cariboo—Prince George .....	PCC
Hiebert, Russ .....	Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale... ..	PCC
Hill, Jay .....	Prince George—Peace River .....	PCC
Hinton, Betty .....	Kamloops—Thompson—Cariboo .....	PCC
Julian, Peter .....	Burnaby—New Westminster .....	NPD
Kamp, Randy .....	Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission.. ..	PCC
Lunn, Gary .....	Saanich—Gulf Islands .....	PCC
Lunney, James .....	Nanaimo—Alberni .....	PCC
Martin, L'hon. Keith, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale ..	Esquimalt—Juan de Fuca .....	Lib.
Moore, James .....	Port Moody—Westwood—Port Coquitlam .....	PCC
Owen, L'hon. Stephen, ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Sport) .....	Vancouver Quadra .....	Lib.
Reynolds, John .....	West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country .....	PCC
Schmidt, Werner .....	Kelowna—Lake Country .....	PCC
Siksay, Bill .....	Burnaby—Douglas .....	NPD
Stinson, Darrel .....	Okanagan—Shuswap .....	PCC
Strahl, Chuck, Vice-président et président des comités pléniers .....	Chilliwack—Fraser Canyon .....	PCC
Warawa, Mark .....	Langley .....	PCC
White, Randy .....	Abbotsford .....	PCC
<b>ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)</b>		
Easter, L'hon. Wayne .....	Malpeque .....	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence .....	Cardigan .....	Lib.
McGuire, L'hon. Joe, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique .....	Egmont .....	Lib.
Murphy, L'hon. Shawn, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Charlottetown .....	Lib.
<b>MANITOBA (14)</b>		
Alcock, L'hon. Reg, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé .....	Winnipeg-Sud .....	Lib.
Bezan, James .....	Selkirk—Interlake .....	PCC
Blaikie, L'hon. Bill .....	Elmwood—Transcona .....	NPD
Desjarlais, Bev .....	Churchill .....	NPD
Fletcher, Steven .....	Charleswood—St. James—Assiniboia... ..	PCC
Mark, Inky .....	Dauphin—Swan River—Marquette .....	PCC
Martin, Pat .....	Winnipeg-Centre .....	NPD
Neville, Anita .....	Winnipeg-Centre-Sud .....	Lib.
Pallister, Brian .....	Portage—Lisgar .....	PCC
Simard, L'hon. Raymond, secrétaire parlementaire du leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles et ministre responsable de la réforme démocratique .....	Saint Boniface .....	Lib.
Smith, Joy .....	Kildonan—St. Paul .....	PCC
Toews, Vic .....	Provencher .....	PCC
Tweed, Merv .....	Brandon—Souris .....	PCC
Wasylycia-Leis, Judy .....	Winnipeg-Nord .....	NPD

Nom	Circonscription	Affiliation politique
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK (10)</b>		
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre d'État (Développement des ressources humaines) .....	Moncton—Riverview—Dieppe .....	Lib.
D'Amours, Jean-Claude .....	Madawaska—Restigouche .....	Lib.
Godin, Yvon .....	Acadie—Bathurst .....	NPD
Hubbard, Charles .....	Miramichi .....	Lib.
LeBlanc, L'hon. Dominic, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes .....	Beauséjour .....	Lib.
Moore, Rob .....	Fundy Royal .....	PCC
Savoy, Andy .....	Tobique—Mactaquac .....	Lib.
Scott, L'hon. Andy, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits .....	Fredericton .....	Lib.
Thompson, Greg .....	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest .....	PCC
Zed, Paul .....	Saint John .....	Lib.
<b>NOUVELLE-ÉCOSSE (11)</b>		
Brison, L'hon. Scott, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Kings—Hants .....	Lib.
Casey, Bill .....	Cumberland—Colchester— Musquodoboit Valley .....	PCC
Cuzner, Rodger .....	Cape Breton—Canso .....	Lib.
Eyking, L'hon. Mark, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international (marchés émergents) .....	Sydney—Victoria .....	Lib.
Keddy, Gerald .....	South Shore—St. Margaret's .....	PCC
MacKay, Peter .....	Nova-Centre .....	PCC
McDonough, Alexa .....	Halifax .....	NPD
Regan, L'hon. Geoff, ministre des Pêches et des Océans .....	Halifax-Ouest .....	Lib.
Savage, Michael .....	Dartmouth—Cole Harbour .....	Lib.
Stoffer, Peter .....	Sackville—Eastern Shore .....	NPD
Thibault, L'hon. Robert, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé .....	Nova-Ouest .....	Lib.
<b>NUNAVUT (1)</b>		
Karetak-Lindell, Nancy .....	Nunavut .....	Lib.
<b>ONTARIO (106)</b>		
Adams, L'hon. Peter, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences .....	Peterborough .....	Lib.
Allison, Dean .....	Niagara-Ouest—Glanbrook .....	PCC
Angus, Charlie .....	Timmins—Baie James .....	NPD
Augustine, L'hon. Jean, vice-présidente adjointe des comités pléniers .....	Etobicoke—Lakeshore .....	Lib.
Bains, Navdeep .....	Mississauga—Brampton-Sud .....	Lib.
Barnes, L'hon. Sue, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	London-Ouest .....	Lib.
Beaumier, Colleen .....	Brampton-Ouest .....	Lib.
Bélanger, L'hon. Mauril, leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles, ministre responsable de la réforme démocratique et ministre associé de la Défense nationale .....	Ottawa—Vanier .....	Lib.
Bennett, L'hon. Carolyn, ministre d'État (Santé publique) .....	St. Paul's .....	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio .....	Vaughan .....	Lib.
Bonin, Raymond .....	Nickel Belt .....	Lib.
Boshcoff, Ken .....	Thunder Bay—Rainy River .....	Lib.
Boudria, L'hon. Don .....	Glengarry—Prescott—Russell .....	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Broadbent, L'hon. Ed.	Ottawa-Centre	NPD
Brown, Bonnie	Oakville	Lib.
Brown, Gord	Leeds—Grenville	PCC
Bulte, L'hon. Sarmite, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Lib.
Carr, Gary	Halton	Lib.
Carrie, Colin	Oshawa	PCC
Carroll, L'hon. Aileen, ministre de la Coopération internationale	Barrie	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Lib.
Chamberlain, L'hon. Brenda	Guelph	Lib.
Chong, Michael	Wellington—Halton Hills	PCC
Christopherson, David	Hamilton-Centre	NPD
Comartin, Joe	Windsor—Tecumseh	NPD
Comuzzi, L'hon. Joe, ministre d'État (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Thunder Bay—Superior-Nord	Lib.
Cullen, L'hon. Roy	Etobicoke-Nord	Lib.
DeVillers, L'hon. Paul	Simcoe-Nord	Lib.
Devolin, Barry	Haliburton—Kawartha Lakes—Brock	PCC
Dhalla, Ruby	Brampton—Springdale	Lib.
Dryden, L'hon. Ken, ministre du Développement social	York-Centre	Lib.
Finley, Diane	Haldimand—Norfolk	PCC
Fontana, L'hon. Joe, ministre du Travail et du Logement	London-Centre-Nord	Lib.
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	PCC
Galloway, L'hon. Roger	Sarnia—Lambton	Lib.
Godbout, Marc	Ottawa—Orléans	Lib.
Godfrey, L'hon. John, ministre d'État (Infrastructure et Collectivités)	Don Valley-Ouest	Lib.
Goodyear, Gary	Cambridge	PCC
Graham, L'hon. Bill, ministre de la Défense nationale	Toronto-Centre	Lib.
Guarnieri, L'hon. Albina, ministre des Anciens Combattants	Mississauga-Est—Cooksville	Lib.
Guergis, Helena	Simcoe—Grey	PCC
Holland, Mark	Ajax—Pickering	Lib.
Ianno, L'hon. Tony, ministre d'État (Famille et Aidants naturels)	Trinity—Spadina	Lib.
Kadis, Susan	Thornhill	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Scarborough—Agincourt	Lib.
Khan, Wajid	Mississauga—Streetsville	Lib.
Kramp, Daryl	Prince Edward—Hastings	PCC
Lastewka, L'hon. Walt, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	St. Catharines	Lib.
Lauzon, Guy	Stormont—Dundas—South Glengarry	PCC
Layton, L'hon. Jack	Toronto—Danforth	NPD
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Longfield, L'hon. Judi, secrétaire parlementaire du ministre du Travail et du Logement	Whitby—Oshawa	Lib.
MacKenzie, Dave	Oxford	PCC
Macklin, L'hon. Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland—Quinte West	Lib.
Malhi, L'hon. Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Bramalea—Gore—Malton	Lib.
Maloney, John	Wellsand	Lib.
Marleau, L'hon. Diane, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Sudbury	Lib.
Martin, Tony	Sault Ste. Marie	NPD
Masse, Brian	Windsor-Ouest	NPD

Nom	Circonscription	Affiliation politique
McCallum, L'hon. John, ministre du Revenu national	Markham—Unionville	Lib.
McGuinty, David	Ottawa-Sud	Lib.
McKay, L'hon. John, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Scarborough—Guildwood	Lib.
McTeague, L'hon. Dan, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Pickering—Scarborough-Est	Lib.
Miller, Larry	Bruce—Grey—Owen Sound	PCC
Milliken, L'hon. Peter, Président	Kingston et les Îles	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Parry Sound—Muskoka	Lib.
Myers, Lynn	Kitchener—Conestoga	Lib.
Nicholson, L'hon. Rob	Niagara Falls	PCC
O'Brien, Pat	London—Fanshawe	Lib.
O'Connor, Gordon	Carleton—Mississippi Mills	PCC
Oda, Bev	Durham	PCC
Parrish, Carolyn	Mississauga—Erindale	Ind.
Peterson, L'hon. Jim, ministre du Commerce international	Willowdale	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Lib.
Pickard, L'hon. Jerry, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Chatham-Kent—Essex	Lib.
Poillievre, Pierre	Nepean—Carleton	PCC
Powers, Russ	Ancaster—Dundas—Flamborough— Westdale	Lib.
Preston, Joe	Elgin—Middlesex—London	PCC
Ratansi, Yasmin	Don Valley-Est	Lib.
Redman, L'hon. Karen	Kitchener-Centre	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Frontenac—Lennox and Addington	PCC
Rota, Anthony	Nipissing—Timiskaming	Lib.
Schellenberger, Gary	Perth—Wellington	PCC
Sgro, L'hon. Judy	York-Ouest	Lib.
Silva, Mario	Davenport	Lib.
St. Amand, Lloyd	Brant	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin—Kapuskasing	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Lib.
Stronach, Belinda	Newmarket—Aurora	PCC
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Lib.
Telegdi, L'hon. Andrew	Kitchener—Waterloo	Lib.
Temelkovski, Lui	Oak Ridges—Markham	Lib.
Tilson, David	Dufferin—Caledon	PCC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Lib.
Torsney, L'hon. Paddy, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Burlington	Lib.
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Lib.
Valeri, L'hon. Tony, leader du gouvernement à la Chambre des communes	Hamilton-Est—Stoney Creek	Lib.
Valley, Roger	Kenora	Lib.
Van Loan, Peter	York—Simcoe	PCC
Volpe, L'hon. Joseph, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Eglinton—Lawrence	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Lib.
Watson, Jeff	Essex	PCC
Wilfert, L'hon. Bryon, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Richmond Hill	Lib.
Wrzesnewskyj, Borys	Etobicoke-Centre	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
<b>QUÉBEC (75)</b>		
André, Guy.....	Berthier—Maskinongé.....	BQ
Asselin, Gérard.....	Manicouagan.....	BQ
Bachand, Claude.....	Saint-Jean.....	BQ
Bakopanos, L'hon. Eleni, secrétaire parlementaire du ministre du Développement social (économie sociale).....	Ahuntsic.....	Lib.
Bellavance, André.....	Richmond—Arthabaska.....	BQ
Bergeron, Stéphane.....	Verchères—Les Patriotes.....	BQ
Bigras, Bernard.....	Rosemont—La Petite-Patrie.....	BQ
Blais, Raynald.....	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine.....	BQ
Boire, Alain.....	Beauharnois—Salaberry.....	BQ
Boivin, Françoise.....	Gatineau.....	Lib.
Bonsant, France.....	Compton—Stanstead.....	BQ
Bouchard, Robert.....	Chicoutimi—Le Fjord.....	BQ
Boulianne, Marc.....	Mégantic—L'Érable.....	BQ
Bourgeois, Diane.....	Terrebonne—Blainville.....	BQ
Brunelle, Paule.....	Trois-Rivières.....	BQ
Cardin, Serge.....	Sherbrooke.....	BQ
Carrier, Robert.....	Alfred-Pellan.....	BQ
Clavet, Roger.....	Louis-Hébert.....	BQ
Cleary, Bernard.....	Louis-Saint-Laurent.....	BQ
Coderre, L'hon. Denis.....	Bourassa.....	Lib.
Côté, Guy.....	Portneuf—Jacques-Cartier.....	BQ
Cotler, L'hon. Irwin, ministre de la Justice et procureur général du Canada.....	Mont-Royal.....	Lib.
Crête, Paul.....	Montmagny—L'Islet—Kamouraska— Rivière-du-Loup.....	BQ
Demers, Nicole.....	Laval.....	BQ
Deschamps, Johanne.....	Laurentides—Labelle.....	BQ
Desrochers, Odina.....	Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière.....	BQ
Dion, L'hon. Stéphane, ministre de l'Environnement.....	Saint-Laurent—Cartierville.....	Lib.
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire parlementaire du premier ministre (collectivités rurales).....	Beauce.....	Lib.
Duceppe, Gilles.....	Laurier—Sainte-Marie.....	BQ
Faille, Meili.....	Vaudreuil-Soulanges.....	BQ
Folco, Raymonde.....	Laval—Les Îles.....	Lib.
Frulla, L'hon. Liza, ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine.....	Jeanne-Le Ber.....	Lib.
Gagnon, Christiane.....	Québec.....	BQ
Gagnon, Marcel.....	Saint-Maurice—Champlain.....	BQ
Gagnon, Sébastien.....	Jonquière—Alma.....	BQ
Gaudet, Roger.....	Montcalm.....	BQ
Gauthier, Michel.....	Roberval—Lac-Saint-Jean.....	BQ
Guay, Monique.....	Rivière-du-Nord.....	BQ
Guimond, Michel.....	Montmorency—Charlevoix—Haute- Côte-Nord.....	BQ
Jennings, L'hon. Marlene, secrétaire parlementaire du premier ministre (Canada—États-Unis).....	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine.....	Lib.
Kotto, Maka.....	Saint-Lambert.....	BQ
Laframboise, Mario.....	Argenteuil—Papineau—Mirabel.....	BQ
Lalonde, Francine.....	La Pointe-de-l'Île.....	BQ
Lapierre, L'hon. Jean, ministre des Transports.....	Outremont.....	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Lapierre, Réal	Lévis—Bellechasse	BQ
Lavallée, Carole	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ
Lemay, Marc	Abitibi—Témiscamingue	BQ
Lessard, Yves	Chambly—Borduas	BQ
Lévesque, Yvon	Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou	BQ
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	BQ
Marceau, Richard	Charlesbourg—Haute-Saint-Charles	BQ
Martin, Le très hon. Paul, premier ministre	LaSalle—Émard	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga	BQ
Ménard, Serge	Marc-Aurèle-Fortin	BQ
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Lib.
Paquette, Pierre	Joliette	BQ
Paradis, L'hon. Denis	Brome—Missisquoi	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre des Affaires étrangères	Papineau	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ
Poirier-Rivard, Denise	Châteauguay—Saint-Constant	BQ
Proulx, Marcel, vice-président des comités pléniers	Hull—Aylmer	Lib.
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Westmount—Ville-Marie	Lib.
Rodriguez, Pablo	Honoré-Mercier	Lib.
Roy, Jean-Yves	Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia	BQ
Saada, L'hon. Jacques, ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie	Brossard—La Prairie	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	BQ
Scarpaleggia, Francis	Lac-Saint-Louis	Lib.
Simard, Christian	Beauport—Limoilou	BQ
Smith, David	Pontiac	Lib.
St-Hilaire, Caroline	Longueuil—Pierre-Boucher	BQ
Thibault, Louise	Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques	BQ
Vincent, Robert	Shefford	BQ

#### SASKATCHEWAN (14)

Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	PCC
Batters, Dave	Palliser	PCC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	PCC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	PCC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Finances	Wascana	Lib.
Harrison, Jeremy	Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill	PCC
Komarnicki, Ed	Souris—Moose Mountain	PCC
Lukiwski, Tom	Regina—Lumsden—Lake Centre	PCC
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	PCC
Scheer, Andrew	Regina—Qu'Appelle	PCC
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	PCC
Trost, Bradley	Saskatoon—Humboldt	PCC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Yelich, Lynne .....	Blackstrap .....	PCC
<b>TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (7)</b>		
Byrne, L'hon. Gerry, secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires intergouvernementales .....	Humber—St. Barbe—Baie Verte .....	Lib.
Doyle, Norman .....	St. John's-Est .....	PCC
Efford, L'hon. R. John, ministre des Ressources naturelles .....	Avalon .....	Lib.
Hearn, Loyola.....	St. John's-Sud—Mount Pearl.....	PCC
Matthews, Bill .....	Random—Burin—St. George's .....	Lib.
Simms, Scott .....	Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor .....	Lib.
VACANCE.....	Labrador .....	
<b>TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)</b>		
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, ministre d'État (Nord canadien) .....	Western Arctic .....	Lib.
<b>YUKON (1)</b>		
Bagnell, L'hon. Larry, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Yukon .....	Lib.

# LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 15 avril 2005 — 1<sup>re</sup> Session, 38<sup>e</sup> Législature)

## ACCÈS À L'INFORMATION, PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET ÉTHIQUE

**Président:** David Chatters

**Vice-présidents:** Ed Broadbent  
Derek Lee

Navdeep Bains  
Marc Boulianne  
Ken Epp

Russ Hiebert  
Marlene Jennings

Mario Laframboise  
Russ Powers

David Tilson  
Paul Zed

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Dean Allison  
Rona Ambrose  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Garry Breitkreuz  
Gord Brown  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Michael Chong  
Joe Comartin  
Paul Crête  
John Cummins  
Stockwell Day  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
John Duncan  
Diane Finley  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Paul Forseth

Cheryl Gallant  
Michel Gauthier  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Michel Guimond  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Jeremy Harrison  
Loyola Hearn  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Dale Johnston  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Guy Lauzon

Jack Layton  
Tom Lukiwski  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Dave MacKenzie  
Inky Mark  
Pat Martin  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Anita Neville  
Rob Nicholson  
Gordon O'Connor  
Deepak Obhrai  
Bev Oda  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Pauline Picard  
Pierre Poilievre  
Jim Prentice  
Joe Preston  
James Rajotte

Scott Reid  
John Reynolds  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Andrew Scheer  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Belinda Stronach  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Bradley Trost  
Merv Tweed  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Tom Wappel  
Mark Warawa  
Jeff Watson  
Randy White  
John Williams  
Lynne Yelich

## AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD

**Président:** Nancy Karetak-Lindell

**Vice-présidents:** Bernard Cleary  
Jeremy Harrison

Sue Barnes  
André Bellavance  
Gary Lunn

Pat Martin  
Jim Prentice

Carol Skelton  
David Smith

Lloyd St. Amand  
Roger Valley

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Dean Allison  
Rona Ambrose  
Rob Anders  
David Anderson  
Charlie Angus  
Gérard Asselin  
Larry Bagnell  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Michael Chong  
Jean Crowder  
Nathan Cullen  
John Cummins  
Rodger Cuzner  
Stockwell Day  
Bev Desjarlais  
Paul DeVillers  
Barry Devolin

Norman Doyle  
John Duncan  
Ken Epp  
Diane Finley  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Paul Forseth  
Hedy Fry  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Charles Hubbard  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Dale Johnston  
Randy Kamp

Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Guy Lauzon  
Marc Lemay  
Yvon Lévesque  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Peter MacKay  
Dave MacKenzie  
Inky Mark  
Tony Martin  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rob Nicholson  
Gordon O'Connor  
Deepak Obhrai  
Bev Oda  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Pierre Poilievre  
Joe Preston

James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Andrew Scheer  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Joy Smith  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Belinda Stronach  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
David Tilson  
Vic Toews  
Bradley Trost  
Merv Tweed  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mark Warawa  
Jeff Watson  
Randy White  
John Williams  
Lynne Yelich

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

**Président:** Bernard Patry

**Vice-présidents:** Francine Lalonde  
Kevin Sorenson

Maurizio Bevilacqua  
Stockwell Day  
Lawrence MacAulay

Alexa McDonough  
Dan McTeague

Ted Menzies  
Pierre Paquette

Beth Phinney  
Belinda Stronach

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Dean Allison  
Rona Ambrose  
Rob Anders  
David Anderson  
David Anderson  
Guy André  
Claude Bachand  
Larry Bagnell  
Navdeep Bains  
Dave Batters  
Colleen Beaumier  
Don Bell  
André Bellavance  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
James Bezan  
Raymond Bonin  
Don Boudria  
Diane Bourgeois  
Garry Breitreuz  
Ed Broadbent  
Bonnie Brown  
Gord Brown  
Sarmite Bulte  
John Cannis  
Gary Carr  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Marlene Catterall  
David Chatters  
Michael Chong  
Roger Clavet  
Denis Coderre  
John Cummins

Johanne Deschamps  
Bev Desjarlais  
Odina Desrochers  
Barry Devolin  
Ruby Dhalla  
Norman Doyle  
John Duncan  
Wayne Easter  
Ken Epp  
Mark Eyking  
Diane Finley  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Raymonde Folco  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Marc Godbout  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Jeremy Harrison  
Loyola Hearn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Mark Holland  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Marlene Jennings  
Dale Johnston  
Peter Julian

Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Wajid Khan  
David Kilgour  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Guy Lauzon  
Jack Layton  
Tom Lukiwski  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Dave MacKenzie  
John Maloney  
Inky Mark  
Keith Martin  
Brian Masse  
David McGuinty  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
Maria Minna  
James Moore  
Rob Moore  
Anita Neville  
Rob Nicholson  
Gordon O'Connor  
Deepak Obhrai  
Bev Oda  
Brian Pallister  
Denis Paradis  
Charlie Penson  
Pierre Poilievre  
Jim Prentice  
Joe Preston  
James Rajotte

Scott Reid  
John Reynolds  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Pablo Rodriguez  
Anthony Rota  
Michael Savage  
Andy Savoy  
Andrew Scheer  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Mario Silva  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Monte Solberg  
Brent St. Denis  
Darrel Stinson  
Robert Thibault  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
David Tilson  
Vic Toews  
Alan Tonks  
Paddy Torsney  
Bradley Trost  
Merv Tweed  
Roger Valley  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mark Warawa  
Jeff Watson  
Randy White  
John Williams  
Borys Wrzesnewskyj  
Lynne Yelich  
Paul Zed

---

## SOUS-COMITÉ DU COMMERCE INTERNATIONAL, DES DIFFÉRENDS COMMERCIAUX ET DES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

**Président:** John Cannis

**Vice-président:** Ted Menzies

Mark Eyking  
Marlene Jennings

Peter Julian

Pierre Paquette

Belinda Stronach

(7)

## SOUS-COMITÉ DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

<b>Président:</b>	Navdeep Bains	<b>Vice-président:</b>	Stockwell Day
Diane Bourgeois Ed Broadbent	Peter Goldring	Wajid Khan	Paddy Torsney

(7)

## AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

<b>Président:</b>	Paul Steckle	<b>Vice-présidents:</b>	Denise Poirier-Rivard Gerry Ritz
David Anderson Charlie Angus James Bezan	Claude Drouin Wayne Easter	Mark Eyking Roger Gaudet	Larry Miller Rose-Marie Ur

(12)

### Membres associés

Jim Abbott	Steven Fletcher	Daryl Kramp	John Reynolds
Diane Ablonczy	Paul Forseth	Guy Lauzon	Lee Richardson
Peter Adams	Cheryl Gallant	Tom Lukiwski	Andy Savoy
Dean Allison	Yvon Godin	Gary Lunn	Andrew Scheer
Rona Ambrose	Peter Goldring	James Lunney	Gary Schellenberger
Rob Anders	Gary Goodyear	Peter MacKay	Werner Schmidt
Dave Batters	Jim Gouk	Dave MacKenzie	Carol Skelton
André Bellavance	Gurmant Grewal	John Maloney	Joy Smith
Leon Benoit	Nina Grewal	Inky Mark	Monte Solberg
Garry Breitzkreuz	Helena Guergis	Ted Menzies	Kevin Sorenson
Gord Brown	Art Hanger	Rob Merrifield	Darrel Stinson
Colin Carrie	Stephen Harper	Bob Mills	Peter Stoffer
Bill Casey	Richard Harris	James Moore	Belinda Stronach
Rick Casson	Jeremy Harrison	Rob Moore	Greg Thompson
David Chatters	Loyola Hearn	Rob Nicholson	Myron Thompson
Michael Chong	Russ Hiebert	Gordon O'Connor	David Tilson
Joe Comartin	Jay Hill	Deepak Obhrai	Vic Toews
John Cummins	Betty Hinton	Bev Oda	Bradley Trost
Stockwell Day	Charles Hubbard	Brian Pallister	Merv Tweed
Johanne Deschamps	Rahim Jaffer	Pierre Paquette	Peter Van Loan
Bev Desjarlais	Brian Jean	Charlie Penson	Maurice Vellacott
Barry Devolin	Dale Johnston	Pierre Poilievre	Mark Warawa
Norman Doyle	Randy Kamp	Jim Prentice	Jeff Watson
John Duncan	Gerald Keddy	Joe Preston	Randy White
Ken Epp	Jason Kenney	James Rajotte	John Williams
Diane Finley	Ed Komarnicki	Scott Reid	Lynne Yelich
Brian Fitzpatrick			

## CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

**Président:** Andrew Telegdi

**Vice-présidents:** Meili Faille  
Inky Mark

Diane Ablonczy  
David Anderson  
Colleen Beaumier

Roger Clavet  
Hedy Fry

Helena Guergis  
Rahim Jaffer

Bill Siksay  
Lui Temelkovski

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Dean Allison  
Rona Ambrose  
Rob Anders  
David Anderson  
Guy André  
Jean Augustine  
Eleni Bakopanos  
Dave Batters  
Don Bell  
Leon Benoit  
James Bezan  
Diane Bourgeois  
Garry Breitkreuz  
Gord Brown  
Gary Carr  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Michael Chong  
David Christopherson  
Joe Comartin  
John Cummins  
Libby Davies  
Stockwell Day  
Odina Desrochers  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
Claude Drouin

John Duncan  
Ken Epp  
Diane Finley  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Raymonde Folco  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Nina Grewal  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Jeremy Harrison  
Loyola Hearn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Brian Jean  
Dale Johnston  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Wajid Khan  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp

Francine Lalonde  
Guy Lauzon  
Jack Layton  
Tom Lukiwski  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Dave MacKenzie  
Pat Martin  
Brian Masse  
David McGuinty  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Anita Neville  
Rob Nicholson  
Pat O'Brien  
Gordon O'Connor  
Deepak Obhrai  
Bev Oda  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Beth Phinney  
Pierre Poilievre  
Jim Prentice  
Joe Preston

James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Andrew Scheer  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Mario Silva  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Belinda Stronach  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
David Tilson  
Vic Toews  
Bradley Trost  
Merv Tweed  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mark Warawa  
Judy Wasylcyia-Leis  
Jeff Watson  
Randy White  
John Williams  
Lynne Yelich

---

## COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**Président:**

**Vice-président:**

---

**COMPTES PUBLICS****Président:** John Williams**Vice-présidents:** Mark Holland  
Benoît SauvageauDean Allison  
Gary Carr  
David ChristophersonBrian Fitzpatrick  
Sébastien GagnonDaryl Kramp  
Walt LastewkaShawn Murphy  
Borys Wrzesnewskyj

(12)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rona Ambrose  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Robert Bouchard  
Garry Breitkreuz  
Gord Brown  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Michael Chong  
John Cummins  
Stockwell Day  
Bev Desjarlais  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
John Duncan  
Ken Epp  
Diane Finley  
Steven Fletcher  
Paul ForsethCheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Jeremy Harrison  
Loyola Hearn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Dale Johnston  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
David Kilgour  
Ed Komarnicki  
Guy Lauzon  
Jack LaytonTom Lukiwski  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Dave MacKenzie  
Inky Mark  
Diane Marleau  
Pat Martin  
David McGuinty  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rob Nicholson  
Gordon O'Connor  
Deepak Obhrai  
Bev Oda  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Pierre Poilievre  
Jim Prentice  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott ReidJohn Reynolds  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Andrew Scheer  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Belinda Stronach  
Louise Thibault  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
David Tilson  
Vic Toews  
Bradley Trost  
Merv Tweed  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mark Warawa  
Judy Wasylcyia-Leis  
Jeff Watson  
Randy White  
Lynne Yelich

**CONDITION FÉMININE****Président:** Anita Neville**Vice-présidents:** Jean Crowder  
Nina GrewalFrance Bonsant  
Paule Brunelle  
Sarmite BulteHelena Guergis  
Susan KadisRuss Powers  
Joy SmithPaddy Torsney  
Lynne Yelich

(12)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Dean Allison  
Rona Ambrose  
Rob Anders  
David Anderson  
Jean Augustine  
Dave Batters  
Don Bell  
Leon Benoit  
James Bezan  
Diane Bourgeois  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Michael Chong  
John Cummins  
Libby Davies  
Stockwell Day  
Nicole Demers  
Bev Desjarlais  
Barry Devolin  
Ruby Dhalla  
Norman DoyleJohn Duncan  
Ken Epp  
Diane Finley  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Paul Forseth  
Christiane Gagnon  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Jeremy Harrison  
Loyola Hearn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Dale Johnston  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Ed KomarnickiDaryl Kramp  
Guy Lauzon  
Jack Layton  
Tom Lukiwski  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Dave MacKenzie  
Inky Mark  
Alexa McDonough  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
Maria Minna  
James Moore  
Rob Moore  
Rob Nicholson  
Gordon O'Connor  
Deepak Obhrai  
Bev Oda  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Pierre Poilievre  
Jim Prentice  
Joe PrestonJames Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Andrew Scheer  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Belinda Stronach  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
David Tilson  
Vic Toews  
Bradley Trost  
Merv Tweed  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mark Warawa  
Judy Wasylcia-Leis  
Jeff Watson  
Randy White  
John Williams

## DÉFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS

**Président:** Pat O'Brien

**Vice-présidents:** Claude Bachand  
Rick Casson

Larry Bagnell  
Bill Blaikie  
Betty Hinton

Judi Longfield  
Dave MacKenzie

Keith Martin  
Gordon O'Connor

Gilles-A. Perron  
Anthony Rota

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Dean Allison  
Rona Ambrose  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Bernard Bigras  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Colin Carrie  
Robert Carrier  
Bill Casey  
David Chatters  
Michael Chong  
Roger Clavet  
John Cummins  
Stockwell Day  
Odina Desrochers  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
John Duncan  
Ken Epp  
Diane Finley  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher

Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Jeremy Harrison  
Loyola Hearn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Dale Johnston  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Wajid Khan  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Francine Lalonde  
Guy Lauzon

Tom Lukiwski  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
John Maloney  
Inky Mark  
Dan McTeague  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Anita Neville  
Rob Nicholson  
Deepak Obhrai  
Bev Oda  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Pierre Poilievre  
Jim Prentice  
Joe Preston  
Marcel Proulx  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Lee Richardson

Gerry Ritz  
Andrew Scheer  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Scott Simms  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Caroline St-Hilaire  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Belinda Stronach  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
David Tilson  
Vic Toews  
Bradley Trost  
Merv Tweed  
Rose-Marie Ur  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mark Warawa  
Jeff Watson  
Randy White  
John Williams  
Lynne Yelich

## SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

**Président:** Anthony Rota

**Vice-président:** Betty Hinton

Larry Bagnell  
Gordon O'Connor

Gilles-A. Perron

Peter Stoffer

Rose-Marie Ur

(7)

## DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

<b>Président:</b>	Raymonde Folco	<b>Vice-présidents:</b>	Paul Forseth Christiane Gagnon	
Peter Adams	Barry Devolin	Yves Lessard	Yasmin Ratansi	(12)
Eleni Bakopanos	Ed Komarnicki	Tony Martin	Peter Van Loan	
Jean-Claude D'Amours				

### Membres associés

Jim Abbott	Ruby Dhalla	Randy Kamp	Joe Preston
Diane Ablonczy	Norman Doyle	Gerald Keddy	James Rajotte
Dean Allison	John Duncan	Jason Kenney	Scott Reid
Rona Ambrose	Ken Epp	Daryl Kramp	John Reynolds
Rob Anders	Diane Finley	Guy Lauzon	Lee Richardson
David Anderson	Brian Fitzpatrick	Carole Lavallée	Gerry Ritz
Dave Batters	Steven Fletcher	Judi Longfield	Andrew Scheer
Don Bell	Hedy Fry	Tom Lukiwski	Gary Schellenberger
Leon Benoit	Marcel Gagnon	Gary Lunn	Werner Schmidt
Stéphane Bergeron	Cheryl Gallant	James Lunney	Christian Simard
James Bezan	Marc Godbout	Lawrence MacAulay	Carol Skelton
Alain Boire	Yvon Godin	Peter MacKay	David Smith
France Bonsant	Peter Goldring	Dave MacKenzie	Joy Smith
Ken Boshcoff	Gary Goodyear	Gurbax Malhi	Monte Solberg
Garry Breitkreuz	Jim Gouk	Inky Mark	Kevin Sorenson
Ed Broadbent	Gurmant Grewal	Alexa McDonough	Darrel Stinson
Gord Brown	Nina Grewal	Ted Menzies	Belinda Stronach
Paule Brunelle	Helena Guergis	Rob Merrifield	Greg Thompson
Colin Carrie	Art Hanger	Larry Miller	Myron Thompson
Bill Casey	Stephen Harper	Bob Mills	David Tilson
Rick Casson	Richard Harris	James Moore	Vic Toews
David Chatters	Jeremy Harrison	Rob Moore	Bradley Trost
Michael Chong	Loyola Hearn	Anita Neville	Merv Tweed
David Christopherson	Russ Hiebert	Rob Nicholson	Maurice Vellacott
Denis Coderre	Jay Hill	Gordon O'Connor	Robert Vincent
Jean Crowder	Betty Hinton	Deepak Obhrai	Mark Warawa
Nathan Cullen	Rahim Jaffer	Bev Oda	Judy Wasylcyia-Leis
John Cummins	Brian Jean	Brian Pallister	Jeff Watson
Rodger Cuzner	Dale Johnston	Charlie Penson	Randy White
Libby Davies	Peter Julian	Pierre Poilievre	John Williams
Stockwell Day	Susan Kadis	Jim Prentice	Lynne Yelich
Nicole Demers			

### SOUS-COMITÉ SUR LES FONDIS DE L'ASSURANCE-EMPLOI

<b>Président:</b>	Rodger Cuzner	<b>Vice-président:</b>		
Jean-Claude D'Amours	Yvon Godin	Yves Lessard	Peter Van Loan	(5)

### SOUS-COMITÉ DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

<b>Président:</b>	Ken Boshcoff	<b>Vice-président:</b>	Carol Skelton	
Ruby Dhalla	Peter Julian	Robert Vincent		(5)

## ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Président:** Alan Tonks

**Vice-présidents:** Bernard Bigras  
Lee Richardson

Nathan Cullen  
Brian Jean  
David McGuinty

Bob Mills  
Denis Paradis

Yasmin Ratansi  
Christian Simard

Jeff Watson  
Bryon Wilfert

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Dean Allison  
Rona Ambrose  
Rob Anders  
David Anderson  
Gérard Asselin  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Ken Boshcoff  
Marc Boulianne  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Serge Cardin  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Marlene Catterall  
David Chatters  
Michael Chong  
Joe Comartin  
Paul Crête  
Jean Crowder  
John Cummins  
Stockwell Day  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
John Duncan  
Ken Epp

Diane Finley  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Raymonde Folco  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Jeremy Harrison  
Loyola Hearn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Mark Holland  
Charles Hubbard  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Nancy Karetak-Lindell  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki

Daryl Kramp  
Guy Lauzon  
Jack Layton  
Tom Lukiwski  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Dave MacKenzie  
John Maloney  
Inky Mark  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Maria Minna  
James Moore  
Rob Moore  
Rob Nicholson  
Gordon O'Connor  
Deepak Obhrai  
Bev Oda  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Pierre Poilievre  
Russ Powers  
Jim Prentice  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz

Pablo Rodriguez  
Andy Savoy  
Francis Scarpaleggia  
Andrew Scheer  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Mario Silva  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Lloyd St. Amand  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Belinda Stronach  
Paul Szabo  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
David Tilson  
Vic Toews  
Bradley Trost  
Merv Tweed  
Roger Valley  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mark Warawa  
Randy White  
John Williams  
Lynne Yelich

## FINANCES

**Président:** Massimo Pacetti

**Vice-présidents:** Yvan Loubier  
Charlie Penson

Rona Ambrose	Charles Hubbard	Maria Minna	Monte Solberg	(12)
Don Bell	John McKay	Brian Pallister	Judy Wasylcyia-Leis	
Guy Côté				

### Membres associés

Jim Abbott	Ken Epp	Mario Laframboise	Anthony Rota
Diane Ablonczy	Diane Finley	Réal Lapierre	Benoît Sauvageau
Dean Allison	Brian Fitzpatrick	Guy Lauzon	Michael Savage
Rob Anders	Steven Fletcher	Jack Layton	Andrew Scheer
David Anderson	Paul Forseth	Tom Lukiwski	Gary Schellenberger
David Anderson	Cheryl Gallant	Gary Lunn	Werner Schmidt
Navdeep Bains	Peter Goldring	James Lunney	Judy Sgro
Dave Batters	Gary Goodyear	Peter MacKay	Bill Siksay
Leon Benoit	Jim Gouk	Dave MacKenzie	Carol Skelton
James Bezan	Gurmant Grewal	John Maloney	Joy Smith
Robert Bouchard	Nina Grewal	Inky Mark	Kevin Sorenson
Garry Breitkreuz	Helena Guergis	David McGuinty	Brent St. Denis
Bonnie Brown	Art Hanger	Ted Menzies	Darrel Stinson
Gord Brown	Stephen Harper	Rob Merrifield	Belinda Stronach
Colin Carrie	Richard Harris	Larry Miller	Paul Szabo
Bill Casey	Jeremy Harrison	Bob Mills	Robert Thibault
Rick Casson	Loyola Hearn	James Moore	Greg Thompson
David Chatters	Russ Hiebert	Rob Moore	Myron Thompson
Michael Chong	Jay Hill	Rob Nicholson	David Tilson
David Christopherson	Betty Hinton	Gordon O'Connor	Vic Toews
Jean Crowder	Rahim Jaffer	Deepak Obhrai	Bradley Trost
Roy Cullen	Brian Jean	Bev Oda	Merv Tweed
John Cummins	Marlene Jennings	Pierre Paquette	Peter Van Loan
Rodger Cuzner	Dale Johnston	Pierre Poilievre	Maurice Vellacott
Stockwell Day	Peter Julian	Jim Prentice	Mark Warawa
Johanne Deschamps	Randy Kamp	Joe Preston	Jeff Watson
Bev Desjarlais	Gerald Keddy	James Rajotte	Randy White
Barry Devolin	Jason Kenney	Scott Reid	John Williams
Ruby Dhalla	Wajid Khan	John Reynolds	Borys Wrzesnewskyj
Norman Doyle	Ed Komarnicki	Lee Richardson	Lynne Yelich
John Duncan	Daryl Kramp	Gerry Ritz	

## SOUS-COMITÉ SUR LE DÉSÉQUILIBRE FISCAL

**Président:** Yvan Loubier

**Vice-président:**

Rona Ambrose	Don Bell	Guy Côté	Judy Wasylcyia-Leis	(5)
--------------	----------	----------	---------------------	-----

## INDUSTRIE, RESSOURCES NATURELLES, SCIENCES ET TECHNOLOGIE

**Président:** Brent St. Denis

**Vice-présidents:** Paul Crête  
Werner Schmidt

Serge Cardin  
Michael Chong  
Denis Coderre

John Duncan  
Brian Masse

Lynn Myers  
Jerry Pickard

Andy Savoy  
Bradley Trost

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Dean Allison  
Rona Ambrose  
Rob Anders  
David Anderson  
Gérard Asselin  
Larry Bagnell  
Navdeep Bains  
Dave Batters  
Don Bell  
Leon Benoit  
Maurizio Bevilacqua  
James Bezan  
Bernard Bigras  
Raymond Bonin  
Ken Boshcoff  
Marc Boulianne  
Garry Breitkreuz  
Gord Brown  
Sarmite Bulte  
Colin Carrie  
Robert Carrier  
Bill Casey  
Rick Casson  
Marlene Catterall  
David Chatters  
David Christopherson  
Guy Côté  
Jean Crowder  
John Cummins  
Libby Davies  
Stockwell Day  
Barry Devolin

Norman Doyle  
Ken Epp  
Diane Finley  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Paul Forseth  
Hedy Fry  
Sébastien Gagnon  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Jeremy Harrison  
Loyola Hearn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Mark Holland  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Marlene Jennings  
Dale Johnston  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki

Daryl Kramp  
Mario Laframboise  
Réal Lapierre  
Guy Lauzon  
Jack Layton  
Yvon Lévesque  
Yvan Loubier  
Tom Lukiwski  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Dave MacKenzie  
John Maloney  
Inky Mark  
Tony Martin  
David McGuinty  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rob Nicholson  
Gordon O'Connor  
Deepak Obhrai  
Bev Oda  
Massimo Pacetti  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Beth Phinney  
Pierre Poilievre  
Jim Prentice  
Joe Preston  
James Rajotte

Yasmin Ratansi  
Scott Reid  
John Reynolds  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Anthony Rota  
Francis Scarpaleggia  
Andrew Scheer  
Gary Schellenberger  
Bill Siksay  
Scott Simms  
Carol Skelton  
David Smith  
Joy Smith  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Caroline St-Hilaire  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Belinda Stronach  
Robert Thibault  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
David Tilson  
Vic Toews  
Paddy Torsney  
Merv Tweed  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mark Warawa  
Jeff Watson  
Randy White  
John Williams  
Lynne Yelich

## JUSTICE, DROITS DE LA PERSONNE, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE

**Président:** Paul DeVillers

**Vice-présidents:** Garry Breitreuz  
Richard Marceau

Joe Comartin	John Maloney	Anita Neville	Vic Toews	(12)
Roy Cullen	Serge Ménard	Myron Thompson	Mark Warawa	
Paul Harold Macklin				

### Membres associés

Jim Abbott	Steven Fletcher	Mario Laframboise	John Reynolds
Diane Ablonczy	Paul Forseth	Guy Lauzon	Lee Richardson
Dean Allison	Hedy Fry	Derek Lee	Gerry Ritz
Rona Ambrose	Cheryl Gallant	Tom Lukiwski	Andrew Scheer
Rob Anders	Peter Goldring	Gary Lunn	Gary Schellenberger
David Anderson	Gary Goodyear	James Lunney	Werner Schmidt
Jean Augustine	Jim Gouk	Peter MacKay	Bill Siksay
Dave Batters	Gurmant Grewal	Dave MacKenzie	Carol Skelton
Leon Benoit	Nina Grewal	Inky Mark	Joy Smith
James Bezan	Helena Guergis	David McGuinty	Monte Solberg
Bill Blaikie	Art Hanger	Ted Menzies	Kevin Sorenson
Gord Brown	Stephen Harper	Rob Merrifield	Lloyd St. Amand
Paule Brunelle	Richard Harris	Larry Miller	Darrel Stinson
Colin Carrie	Jeremy Harrison	Bob Mills	Belinda Stronach
Bill Casey	Loyola Hearn	James Moore	Greg Thompson
Rick Casson	Russ Hiebert	Rob Moore	David Tilson
David Chatters	Jay Hill	Rob Nicholson	Paddy Torsney
Michael Chong	Betty Hinton	Gordon O'Connor	Bradley Trost
John Cummins	Rahim Jaffer	Deepak Obhrai	Merv Tweed
Libby Davies	Brian Jean	Bev Oda	Peter Van Loan
Stockwell Day	Marlene Jennings	Brian Pallister	Maurice Vellacott
Barry Devolin	Dale Johnston	Charlie Penson	Tom Wappel
Norman Doyle	Randy Kamp	Pierre Poilievre	Jeff Watson
John Duncan	Gerald Keddy	Jim Prentice	Randy White
Ken Epp	Jason Kenney	Joe Preston	John Williams
Diane Finley	Ed Komarnicki	James Rajotte	Lynne Yelich
Brian Fitzpatrick	Daryl Kramp	Scott Reid	Paul Zed

## SOUS-COMITÉ DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET NATIONALE

**Président:** Paul Zed

**Vice-présidents:** Serge Ménard  
Kevin Sorenson

Joe Comartin	Roy Cullen	Peter MacKay	Tom Wappel	(7)
--------------	------------	--------------	------------	-----

## SOUS-COMITÉ DE L'EXAMEN DES LOIS SUR LE RACOLAGE

**Président:** John Maloney

**Vice-président:** Libby Davies

Paule Brunelle	Hedy Fry	Art Hanger		(5)
----------------	----------	------------	--	-----

## LANGUES OFFICIELLES

**Président:** Pablo Rodriguez

**Vice-présidents:** Yvon Godin  
Pierre Poilievre

Guy André	Odina Desrochers	Guy Lauzon	Raymond Simard	(12)
Françoise Boivin	Marc Godbout	Andrew Scheer	Maurice Vellacott	
Jean-Claude D'Amours				

### Membres associés

Jim Abbott	Diane Finley	Ed Komarnicki	Scott Reid
Diane Ablonczy	Brian Fitzpatrick	Maka Kotto	John Reynolds
Dean Allison	Steven Fletcher	Daryl Kramp	Lee Richardson
Rona Ambrose	Paul Forseth	Jack Layton	Gerry Ritz
Rob Anders	Cheryl Gallant	Tom Lukiwski	Gary Schellenberger
David Anderson	Peter Goldring	Gary Lunn	Werner Schmidt
Dave Batters	Gary Goodyear	James Lunney	Carol Skelton
Leon Benoit	Jim Gouk	Peter MacKay	Joy Smith
Stéphane Bergeron	Gurmant Grewal	Dave MacKenzie	Monte Solberg
James Bezan	Nina Grewal	Inky Mark	Kevin Sorenson
Don Boudria	Helena Guergis	Ted Menzies	Darrel Stinson
Garry Breitkreuz	Art Hanger	Rob Merrifield	Belinda Stronach
Ed Broadbent	Stephen Harper	Larry Miller	Greg Thompson
Gord Brown	Richard Harris	Bob Mills	Myron Thompson
Colin Carrie	Jeremy Harrison	James Moore	David Tilson
Bill Casey	Loyola Hearn	Rob Moore	Vic Toews
Rick Casson	Russ Hiebert	Rob Nicholson	Bradley Trost
David Chatters	Jay Hill	Gordon O'Connor	Merv Tweed
Michael Chong	Betty Hinton	Deepak Obhrai	Peter Van Loan
Joe Comartin	Rahim Jaffer	Bev Oda	Mark Warawa
John Cummins	Brian Jean	Brian Pallister	Judy Wasylycia-Leis
Stockwell Day	Dale Johnston	Charlie Penson	Jeff Watson
Barry Devolin	Peter Julian	Jim Prentice	Randy White
Norman Doyle	Randy Kamp	Joe Preston	John Williams
John Duncan	Gerald Keddy	James Rajotte	Lynne Yelich
Ken Epp	Jason Kenney		

## LIAISON

**Président:** Bonnie Brown

**Vice-président:** Roger Gallaway

Leon Benoit	Gurmant Grewal	Massimo Pacetti	Andrew Telegdi	(23)
Don Boudria	Susan Kadis	Bernard Patry	Alan Tonks	
Marlene Catterall	Nancy Karetak-Lindell	Pablo Rodriguez	Maurice Vellacott	
David Chatters	Anita Neville	Brent St. Denis	Tom Wappel	
Paul DeVillers	Pat O'Brien	Paul Steckle	John Williams	
Raymonde Folco				

### Membres associés

Claude Bachand	Yvon Godin	Derek Lee	Denise Poirier-Rivard
Bernard Bigras	Jim Gouk	Yvan Loubier	Lee Richardson
Garry Breitkreuz	Nina Grewal	Richard Marceau	Gerry Ritz
Ed Broadbent	Monique Guay	Inky Mark	Benoît Sauvageau
Rick Casson	Michel Guimond	Pat Martin	Gary Schellenberger
Bernard Cleary	Jeremy Harrison	Réal Ménard	Werner Schmidt
Paul Crête	Mark Holland	Rob Merrifield	Kevin Sorenson
Jean Crowder	Dale Johnston	Lynn Myers	Caroline St-Hilaire
Meili Faille	Gerald Keddy	Charlie Penson	Peter Stoffer
Paul Forseth	Maka Kotto	Pierre Poilievre	Paul Szabo
Christiane Gagnon	Francine Lalonde		

## SOUS-COMITÉ DES BUDGETS DE COMITÉ

<b>Président:</b>	Bonnie Brown	<b>Vice-président:</b>	John Williams
Marlene Catterall	Pat O'Brien	Bernard Patry	Andrew Telegdi
Gurmant Grewal			(7)

---

## OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

<b>Président:</b>	Leon Benoit	<b>Vice-présidents:</b>	Pat Martin Paul Szabo
Ken Boshcoff	Guy Lauzon	Joe Preston	Louise Thibault
Marcel Gagnon	Diane Marleau	Francis Scarpaleggia	Randy White
Marc Godbout			(12)

### Membres associés

Jim Abbott	Brian Fitzpatrick	Walt Lastewka	Scott Reid
Diane Ablonczy	Steven Fletcher	Derek Lee	John Reynolds
Dean Allison	Paul Forseth	Yvan Loubier	Lee Richardson
Rona Ambrose	Cheryl Gallant	Tom Lukiwski	Gerry Ritz
Rob Anders	Roger Gallaway	Gary Lunn	Benoît Sauvageau
David Anderson	Peter Goldring	James Lunney	Andrew Scheer
Dave Batters	Gary Goodyear	Peter MacKay	Gary Schellenberger
Stéphane Bergeron	Jim Gouk	Dave MacKenzie	Werner Schmidt
James Bezan	Gurmant Grewal	Inky Mark	Carol Skelton
Françoise Boivin	Nina Grewal	David McGuinty	Joy Smith
Garry Breitkreuz	Helena Guergis	Ted Menzies	Monte Solberg
Gord Brown	Art Hanger	Rob Merrifield	Kevin Sorenson
Colin Carrie	Stephen Harper	Larry Miller	Darrel Stinson
Bill Casey	Richard Harris	Bob Mills	Belinda Stronach
Rick Casson	Jeremy Harrison	James Moore	Greg Thompson
David Chatters	Loyola Hearn	Rob Moore	Myron Thompson
Michael Chong	Russ Hiebert	Rob Nicholson	David Tilson
David Christopherson	Jay Hill	Pat O'Brien	Vic Toews
Guy Côté	Betty Hinton	Gordon O'Connor	Bradley Trost
Roy Cullen	Rahim Jaffer	Deepak Obhrai	Merv Tweed
John Cummins	Brian Jean	Bev Oda	Peter Van Loan
Stockwell Day	Dale Johnston	Massimo Pacetti	Maurice Vellacott
Bev Desjarlais	Peter Julian	Brian Pallister	Mark Warawa
Barry Devolin	Randy Kamp	Charlie Penson	Judy Wasylcyia-Leis
Norman Doyle	Gerald Keddy	Pierre Poilievre	Jeff Watson
John Duncan	Jason Kenney	Jim Prentice	John Williams
Ken Epp	Ed Komarnicki	James Rajotte	Lynne Yelich
Diane Finley	Daryl Kramp		

---

## PATRIMOINE CANADIEN

**Président:** Marlene Catterall**Vice-présidents:** Maka Kotto  
Gary SchellenbergerCharlie Angus  
Gord Brown  
Sarmite BulteMarc Lemay  
Deepak ObhraiBev Oda  
Mario SilvaScott Simms  
David Smith

(12)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Dean Allison  
Rona Ambrose  
Rob Anders  
David Anderson  
Guy André  
Dave Batters  
Don Bell  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
James Bezan  
Garry Breitzkreuz  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Michael Chong  
Jean Crowder  
Nathan Cullen  
John Cummins  
Rodger Cuzner  
Jean-Claude D'Amours  
Libby Davies  
Stockwell Day  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
John DuncanKen Epp  
Diane Finley  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Marc Godbout  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Jeremy Harrison  
Loyola Hearn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Dale Johnston  
Randy Kamp  
Nancy Karetak-Lindell  
Gerald Keddy  
Jason KenneyDavid Kilgour  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Guy Lauzon  
Tom Lukiwski  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Dave MacKenzie  
Inky Mark  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rob Nicholson  
Gordon O'Connor  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Louis Plamondon  
Pierre Poilievre  
Jim Prentice  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Lee RichardsonGerry Ritz  
Pablo Rodriguez  
Michael Savage  
Francis Scarpaleggia  
Andrew Scheer  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Belinda Stronach  
Lui Temelkovski  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
David Tilson  
Vic Toews  
Bradley Trost  
Merv Tweed  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mark Warawa  
Jeff Watson  
Randy White  
John Williams  
Lynne Yelich

## PÊCHES ET OCÉANS

**Président:** Tom Wappel

**Vice-présidents:** Gerald Keddy  
Peter Stoffer

Raynald Blais  
John Cummins  
Rodger Cuzner

Loyola Hearn  
Randy Kamp

Bill Matthews  
Shawn Murphy

Jean-Yves Roy  
Scott Simms

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Dean Allison  
Rona Ambrose  
Rob Anders  
David Anderson  
Gérard Asselin  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Marc Boulianne  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Gerry Byrne  
Serge Cardin  
Colin Carrie  
Robert Carrier  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Michael Chong  
Paul Crête  
Jean Crowder  
Nathan Cullen  
Stockwell Day  
Barry Devolin  
Norman Doyle

John Duncan  
Wayne Easter  
Ken Epp  
Diane Finley  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Jeremy Harrison  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Dale Johnston  
Nancy Karetak-Lindell  
Jason Kenney

Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Guy Lauzon  
Tom Lukiwski  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Dave MacKenzie  
Inky Mark  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rob Nicholson  
Gordon O'Connor  
Deepak Obhrai  
Bev Oda  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Pierre Poilievre  
Jim Prentice  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds

Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Andrew Scheer  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Caroline St-Hilaire  
Paul Steckle  
Darrel Stinson  
Belinda Stronach  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
David Tilson  
Vic Toews  
Bradley Trost  
Merv Tweed  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mark Warawa  
Jeff Watson  
Randy White  
John Williams  
Lynne Yelich

---

## PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

**Président:** Don Boudria

**Vice-présidents:** Michel Guimond  
Dale Johnston

Françoise Boivin	Jay Hill	Judi Longfield	Karen Redman	(12)
Bill Casey	Dominic LeBlanc	Pauline Picard	Scott Reid	
Yvon Godin				

### Membres associés

Jim Abbott	Diane Finley	Mario Laframboise	Lee Richardson
Diane Ablonczy	Brian Fitzpatrick	Guy Lauzon	Gerry Ritz
Peter Adams	Steven Fletcher	Tom Lukiwski	Andrew Scheer
Dean Allison	Paul Forseth	Gary Lunn	Gary Schellenberger
Rona Ambrose	Cheryl Gallant	James Lunney	Werner Schmidt
Rob Anders	Michel Gauthier	Peter MacKay	Mario Silva
David Anderson	Marc Godbout	Dave MacKenzie	Raymond Simard
Dave Batters	Peter Goldring	Richard Marceau	Carol Skelton
Leon Benoit	Gary Goodyear	Inky Mark	Joy Smith
Stéphane Bergeron	Jim Gouk	Réal Ménard	Monte Solberg
James Bezan	Gurmant Grewal	Ted Menzies	Kevin Sorenson
Ken Boshcoff	Nina Grewal	Rob Merrifield	Darrel Stinson
Garry Breitkreuz	Monique Guay	Larry Miller	Belinda Stronach
Ed Broadbent	Helena Guergis	Bob Mills	Greg Thompson
Gord Brown	Art Hanger	James Moore	Myron Thompson
Gary Carr	Stephen Harper	Rob Moore	David Tilson
Colin Carrie	Richard Harris	Rob Nicholson	Vic Toews
Rick Casson	Jeremy Harrison	Gordon O'Connor	Bradley Trost
David Chatters	Loyola Hearn	Deepak Obhrai	Merv Tweed
Michael Chong	Russ Hiebert	Bev Oda	Rose-Marie Ur
Joe Comartin	Betty Hinton	Brian Pallister	Roger Valley
Jean Crowder	Rahim Jaffer	Carolyn Parrish	Peter Van Loan
John Cummins	Brian Jean	Charlie Penson	Maurice Vellacott
Rodger Cuzner	Randy Kamp	Pierre Poilievre	Mark Warawa
Libby Davies	Nancy Karetak-Lindell	Russ Powers	Jeff Watson
Stockwell Day	Gerald Keddy	Jim Prentice	Randy White
Barry Devolin	Jason Kenney	Joe Preston	John Williams
Norman Doyle	Ed Komarnicki	Marcel Proulx	Lynne Yelich
John Duncan	Daryl Kramp	James Rajotte	Paul Zed
Ken Epp			

### SOUS-COMITÉ SUR LE PRIVILÈGE PARLEMENTAIRE

**Président:** Judi Longfield

**Vice-président:**

Françoise Boivin	Yvon Godin	Michel Guimond	John Reynolds	(5)
------------------	------------	----------------	---------------	-----

### SOUS-COMITÉ SUR LA DÉCLARATION EN VERTU DU CODE RÉGISSANT LES CONFLITS D'INTÉRÊTS DES DÉPUTÉS

**Président:** Judi Longfield

**Vice-président:**

Yvon Godin	Mario Laframboise	Scott Reid	(4)
------------	-------------------	------------	-----

## SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

<b>Président:</b>	Gary Carr	<b>Vice-président:</b>	
Bill Casey	Rodger Cuzner	Yvon Godin	Pauline Picard (5)

---

### SANTÉ

<b>Président:</b>	Bonnie Brown	<b>Vice-présidents:</b>	Réal Ménard Rob Merrifield
Colin Carrie Brenda Chamberlain Jean Crowder	Nicole Demers Ruby Dhalla	Steven Fletcher James Lunney	Michael Savage Robert Thibault (12)

### Membres associés

Jim Abbott	Raymonde Folco	Guy Lauzon	John Reynolds
Diane Ablonczy	Paul Forseth	Jack Layton	Lee Richardson
Dean Allison	Hedy Fry	Yvan Loubier	Gerry Ritz
Rona Ambrose	Cheryl Gallant	Tom Lukiwski	Andrew Scheer
Rob Anders	Peter Goldring	Gary Lunn	Gary Schellenberger
David Anderson	Gary Goodyear	Peter MacKay	Werner Schmidt
Dave Batters	Jim Gouk	Dave MacKenzie	Carol Skelton
Leon Benoit	Gurmant Grewal	John Maloney	Joy Smith
Stéphane Bergeron	Nina Grewal	Inky Mark	Monte Solberg
James Bezan	Helena Guergis	Keith Martin	Kevin Sorenson
Bill Blaikie	Art Hanger	Brian Masse	Darrel Stinson
Don Boudria	Stephen Harper	Alexa McDonough	Belinda Stronach
Garry Breitkreuz	Richard Harris	Ted Menzies	Paul Szabo
Gord Brown	Jeremy Harrison	Larry Miller	Lui Temelkovski
Paule Brunelle	Loyola Hearn	Bob Mills	Greg Thompson
Bill Casey	Russ Hiebert	James Moore	Myron Thompson
Rick Casson	Jay Hill	Rob Moore	David Tilson
David Chatters	Betty Hinton	Rob Nicholson	Vic Toews
Michael Chong	Rahim Jaffer	Gordon O'Connor	Bradley Trost
Guy Côté	Brian Jean	Deepak Obhrai	Merv Tweed
Nathan Cullen	Dale Johnston	Bev Oda	Peter Van Loan
John Cummins	Peter Julian	Brian Pallister	Maurice Vellacott
Stockwell Day	Susan Kadis	Charlie Penson	Mark Warawa
Barry Devolin	Randy Kamp	Pierre Poilievre	Judy Wasylcia-Leis
Norman Doyle	Gerald Keddy	Jim Prentice	Jeff Watson
John Duncan	Jason Kenney	Joe Preston	Randy White
Ken Epp	Wajid Khan	James Rajotte	John Williams
Diane Finley	Ed Komarnicki	Scott Reid	Lynne Yelich
Brian Fitzpatrick	Daryl Kramp		

---

**TRANSPORTS****Président:** Roger Gallaway**Vice-présidents:** Jim Gouk  
Caroline St-HilaireDave Batters  
Raymond Bonin  
Robert CarrierBev Desjarlais  
Jim KarygiannisJames Moore  
Francis ScarpaleggiaAndrew Scheer  
Borys Wrzesnewskyj

(12)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Dean Allison  
Rona Ambrose  
Rob Anders  
David Anderson  
Colleen Beaumier  
Don Bell  
Leon Benoit  
James Bezan  
Bernard Bigras  
Françoise Boivin  
Marc Boulianne  
Garry Breitkreuz  
Gord Brown  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Michael Chong  
Joe Comartin  
Paul Crête  
John Cummins  
Jean-Claude D'Amours  
Stockwell Day  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
John DuncanKen Epp  
Diane Finley  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Gurmant Grewal  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Jeremy Harrison  
Loyola Hearn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Charles Hubbard  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Dale Johnston  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl KrampMario Laframboise  
Réal Lapierre  
Guy Lauzon  
Tom Lukiwski  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Dave MacKenzie  
John Maloney  
Inky Mark  
Brian Masse  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
Rob Moore  
Rob Nicholson  
Gordon O'Connor  
Deepak Obhrai  
Bev Oda  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Pierre Poilievre  
Russ Powers  
Jim Prentice  
Joe Preston  
James Rajotte  
Yasmin RatansiScott Reid  
John Reynolds  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Christian Simard  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Belinda Stronach  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
David Tilson  
Vic Toews  
Alan Tonks  
Bradley Trost  
Merv Tweed  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mark Warawa  
Jeff Watson  
Randy White  
John Williams  
Lynne Yelich

## COMITÉS MIXTES PERMANENTS

### BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

**Coprésidents:** Susan Kadis  
Marilyn Trenholme Counsell

**Vice-coprésident:** Maurice Vellacott

Représentant le Sénat:  
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Jean Lapointe  
Marjory LeBreton

Vivienne Poy  
Terrance Stratton

Charlie Angus  
Marc Boulianne  
Gerry Byrne  
Mark Eyking  
Cheryl Gallant

Peter Goldring  
Réal Lapierre  
Dominic LeBlanc  
Raymond Simard  
Darrel Stinson

(17)

#### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Dean Allison  
Rona Ambrose  
Rob Anders  
David Anderson  
Guy André  
Jean Augustine  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Garry Breitkreuz  
Gord Brown  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Michael Chong  
John Cummins  
Stockwell Day  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
John Duncan  
Ken Epp  
Diane Finley

Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Paul Forseth  
Gary Goodyear  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Jeremy Harrison  
Loyola Hearn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Dale Johnston  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Guy Lauzon

Tom Lukiwski  
Gary Lunn  
James Lunney  
Lawrence MacAulay  
Peter MacKay  
Dave MacKenzie  
Inky Mark  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rob Nicholson  
Gordon O'Connor  
Deepak Obhrai  
Bev Oda  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Louis Plamondon  
Pierre Poilievre  
Jim Prentice  
Joe Preston  
James Rajotte

Scott Reid  
John Reynolds  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Andrew Scheer  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Belinda Stronach  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
David Tilson  
Vic Toews  
Bradley Trost  
Merv Tweed  
Peter Van Loan  
Mark Warawa  
Jeff Watson  
Randy White  
John Williams  
Lynne Yelich

## EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

**Coprésidents:** John Bryden  
Gurmant Grewal

**Vice-coprésidents:** Lynn Myers  
Judy Wasylcyia-Leis

Représentant le Sénat:  
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

George Baker  
Michel Biron  
Céline Hervieux-Payette  
James Kelleher

John Lynch-Staunton  
Wilfred Moore  
Pierre Claude Nolin

Rob Anders  
Robert Bouchard  
Monique Guay  
Art Hanger  
Randy Kamp

Derek Lee  
Paul Harold Macklin  
Lloyd St. Amand  
Tom Wappel

(20)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Dean Allison  
Rona Ambrose  
David Anderson  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Garry Breitkreuz  
Gord Brown  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Michael Chong  
John Cummins  
Stockwell Day  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
John Duncan  
Ken Epp  
Diane Finley  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Paul Forseth

Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jim Gouk  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Jeremy Harrison  
Loyola Hearn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mario Laframboise  
Guy Lauzon  
Tom Lukiwski  
Gary Lunn

James Lunney  
Peter MacKay  
Dave MacKenzie  
Richard Marceau  
Inky Mark  
Serge Ménard  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rob Nicholson  
Gordon O'Connor  
Deepak Obhrai  
Bev Oda  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Pierre Poilievre  
Jim Prentice  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds

Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Andrew Scheer  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Belinda Stronach  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
David Tilson  
Vic Toews  
Bradley Trost  
Merv Tweed  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mark Warawa  
Jeff Watson  
Randy White  
John Williams  
Lynne Yelich

## COMITÉS LÉGISLATIFS

### PROJET DE LOI C-38

**Président:** Marcel Proulx

**Vice-président:**

Rona Ambrose  
Françoise Boivin  
Don Boudria

Gord Brown  
Paul Harold Macklin  
Richard Marceau

Réal Ménard  
Rob Moore  
Anita Neville

Michael Savage  
Bill Siksay  
Vic Toews

(13)

**Le Président**

L'HON. PETER MILLIKEN

**Comité des présidents des comités législatifs**

**Le vice-président et président des comités pléniers**

M. CHUCK STRAHL

**Le vice-président des comités pléniers**

M. MARCEL PROULX

**La vice-présidente adjointe des comités pléniers**

L'HON. JEAN AUGUSTINE

**MEMBRE DU MINISTÈRE**

Par ordre de préséance

Le très hon. Paul Martin	premier ministre
L'hon. Jacob Austin	leader du gouvernement au Sénat
L'hon. Jean Lapierre	ministre des Transports
L'hon. Ralph Goodale	ministre des Finances
L'hon. Anne McLellan	vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
L'hon. Lucienne Robillard	présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences
L'hon. Stéphane Dion	ministre de l'Environnement
L'hon. Pierre Pettigrew	ministre des Affaires étrangères
L'hon. Andy Scott	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
L'hon. Jim Peterson	ministre du Commerce international
L'hon. Andy Mitchell	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
L'hon. Bill Graham	ministre de la Défense nationale
L'hon. Albina Guarnieri	ministre des Anciens Combattants
L'hon. Reg Alcock	président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé
L'hon. Geoff Regan	ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Tony Valeri	leader du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Aileen Carroll	ministre de la Coopération internationale
L'hon. Irwin Cotler	ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. R. John Efford	ministre des Ressources naturelles
L'hon. Liza Frulla	ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine
L'hon. Joseph Volpe	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Joe Fontana	ministre du Travail et du Logement
L'hon. Scott Brison	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
L'hon. Ujjal Dosanjh	ministre de la Santé
L'hon. Ken Dryden	ministre du Développement social
L'hon. David Emerson	ministre de l'Industrie
L'hon. Ethel Blondin-Andrew	ministre d'État (Nord canadien)
L'hon. Raymond Chan	ministre d'État (Multiculturalisme)
L'hon. Claudette Bradshaw	ministre d'État (Développement des ressources humaines)
L'hon. John McCallum	ministre du Revenu national
L'hon. Stephen Owen	ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Sport)
L'hon. Joe McGuire	ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique
L'hon. Joe Comuzzi	ministre d'État (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)
L'hon. Mauril Bélanger	leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles, ministre responsable de la réforme démocratique et ministre associé de la Défense nationale
L'hon. Carolyn Bennett	ministre d'État (Santé publique)
L'hon. Jacques Saada	ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie
L'hon. John Godfrey	ministre d'État (Infrastructure et Collectivités)
L'hon. Tony Ianno	ministre d'État (Famille et Aidants naturels)

## SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

L'hon. Claude Drouin	du premier ministre (collectivités rurales)
L'hon. Marlene Jennings	du premier ministre (Canada—États-Unis)
L'hon. Jim Karygiannis	du ministre des Transports
L'hon. John McKay	du ministre des Finances
L'hon. Roy Cullen	de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
L'hon. Gerry Byrne	de la ministre des Affaires intergouvernementales
L'hon. Peter Adams	de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences
L'hon. Gurbax Malhi	de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences
L'hon. Bryon Wilfert	du ministre de l'Environnement
L'hon. Dan McTeague	du ministre des Affaires étrangères
L'hon. Sue Barnes	du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
L'hon. Mark Eyking	du ministre du Commerce international (marchés émergents)
L'hon. Wayne Easter	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural)
L'hon. Keith Martin	du ministre de la Défense nationale
L'hon. Diane Marleau	du président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé
L'hon. Shawn Murphy	du ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Dominic LeBlanc	du leader du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Paddy Torsney	de la ministre de la Coopération internationale
L'hon. Paul Harold Macklin	du ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Larry Bagnell	du ministre des Ressources naturelles
L'hon. Sarmite Bulte	de la ministre du Patrimoine canadien
L'hon. Hedy Fry	du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Judi Longfield	du ministre du Travail et du Logement
L'hon. Walt Lastewka	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
L'hon. Robert Thibault	du ministre de la Santé
L'hon. Eleni Bakopanos	du ministre du Développement social (économie sociale)
L'hon. Jerry Pickard	du ministre de l'Industrie
L'hon. Raymond Simard	du leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles et ministre responsable de la réforme démocratique



## TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 15 avril 2005

<b>Voies et moyens</b>		<b>Art Coulter</b>	
<b>Avis de motion</b>		M. Martin (Winnipeg-Centre).....	5151
Mme Guarnieri.....	5141		
<b>INITIATIVES MINISTÉRIELLES</b>			
<b>Loi d'exécution du budget</b>			
Projet de loi C-43. Deuxième lecture.....	5141		
M. Preston.....	5141		
M. Lee.....	5143		
M. Côté.....	5143		
Mme Catterall.....	5143		
M. Penson.....	5145		
M. Côté.....	5145		
Mme Picard.....	5145		
M. McCallum (Markham—Unionville).....	5147		
<b>DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS</b>			
<b>Le Marathon de l'espoir Terry Fox</b>			
M. Easter.....	5148		
<b>Le bénévolat</b>			
M. Schellenberger.....	5148		
<b>La Semaine nationale de la conservation de la faune</b>			
Mme Ratansi.....	5148		
<b>Françoise Dallaire et Alfred Gaudreault</b>			
M. Bouchard.....	5149		
<b>L'Archevêque Iakovos</b>			
Mme Bakopanos.....	5149		
<b>Les Vipères de Vernon</b>			
M. Stinson.....	5149		
<b>La commissaire du Nunavut</b>			
Mme Karetak-Lindell.....	5149		
<b>Paul-Émile Ottawa</b>			
M. Paquette.....	5149		
<b>Jean-Marc Lalonde</b>			
M. Boudria.....	5150		
<b>La Scène albertaine</b>			
M. Menzies.....	5150		
<b>La Charte des droits et libertés</b>			
M. Boshcoff.....	5150		
<b>L'Administration portuaire de Toronto</b>			
M. Layton.....	5150		
<b>Le Zimbabwe</b>			
M. Reid.....	5150		
<b>L'assurance-emploi</b>			
Mme Bonsant.....	5151		
<b>Le premier ministre</b>			
M. Pallister.....	5151		
<b>L'environnement</b>			
Mme Jennings.....	5151		
<b>QUESTIONS ORALES</b>			
<b>Le Programme de commandites</b>			
M. Nicholson.....	5151		
M. Brison.....	5152		
M. Nicholson.....	5152		
M. Brison.....	5152		
M. Nicholson.....	5152		
M. Brison.....	5152		
Mme Ablonczy.....	5152		
M. Brison.....	5152		
Mme Ablonczy.....	5152		
M. Brison.....	5152		
M. Gauthier.....	5152		
M. Gauthier.....	5153		
M. Bélanger.....	5153		
Mme Picard.....	5153		
<b>L'environnement</b>			
M. Layton.....	5153		
M. Wilfert.....	5153		
M. Layton.....	5153		
M. Wilfert.....	5154		
<b>L'éthique</b>			
M. Preston.....	5154		
M. Brison.....	5154		
M. Preston.....	5154		
M. Brison.....	5154		
<b>Le Parti libéral du Canada</b>			
M. Reid.....	5154		
M. Macklin.....	5154		
M. Reid.....	5154		
M. Macklin.....	5154		
<b>Le Programme de commandites</b>			
M. Côté.....	5154		
M. Brison.....	5155		
M. Côté.....	5155		
<b>L'industrie laitière</b>			
Mme Poirier-Rivard.....	5155		
M. Peterson.....	5155		
Mme Poirier-Rivard.....	5155		
M. Easter.....	5155		
<b>Les relations fédérales-provinciales</b>			
Mme Stronach.....	5155		
M. McKay.....	5155		
Mme Stronach.....	5155		
Mme McLellan.....	5155		
<b>L'agriculture</b>			
M. Casson.....	5155		
M. Easter.....	5156		
M. Bezan.....	5156		
M. Easter.....	5156		

<b>La santé</b>	
Mme Ratansi .....	5156
Mme Bennett .....	5156
<b>Le Parti libéral du Canada</b>	
Mme Wasylycia-Leis .....	5156
Mme McLellan .....	5156
Mme Wasylycia-Leis .....	5156
Mme McLellan .....	5156
<b>Le transport des céréales</b>	
M. Anderson (Cypress Hills—Grasslands) .....	5156
M. Lapierre (Outremont) .....	5157
<b>Les forêts</b>	
M. Harris .....	5157
Mme McLellan .....	5157
<b>La justice</b>	
M. Brown (Leeds—Grenville) .....	5157
M. Macklin .....	5157
M. Brown (Leeds—Grenville) .....	5157
M. Macklin .....	5157
<b>L'environnement</b>	
M. Bellavance .....	5157
M. Wilfert .....	5157
M. Bellavance .....	5157
M. Wilfert .....	5158
<b>L'assurance-emploi</b>	
M. Hearn .....	5158
Mme Robillard .....	5158
<b>Le mariage</b>	
M. Moore (Fundy Royal) .....	5158
M. Macklin .....	5158
<b>L'industrie laitière</b>	
M. Boudria .....	5158
M. Peterson .....	5158
<b>Postes Canada</b>	
M. Komarnicki .....	5158
M. McCallum (Markham—Unionville) .....	5158
M. Pallister .....	5158
M. McCallum (Markham—Unionville) .....	5159
<b>La défense nationale</b>	
M. Bouchard .....	5159
M. Graham (Toronto-Centre) .....	5159
<b>Les transports</b>	
M. Anderson (Victoria) .....	5159
M. Lapierre (Outremont) .....	5159
<b>L'agriculture</b>	
M. Julian .....	5159
M. Easter .....	5159
<b>Privilège</b>	
<b>Les propos de l'honorable député de Montmagny— L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup</b>	
Mme Boivin .....	5159
Mme Picard .....	5160
<b>Recours au Règlement</b>	
<b>La période des questions orales</b>	
M. Pallister .....	5160
M. Bélanger .....	5160

Mme Picard .....	5160
<b>La période des questions</b>	
M. Reid .....	5160

## AFFAIRES COURANTES

<b>Réponse du gouvernement à des pétitions</b>	
M. Macklin .....	5160
<b>Les délégations interparlementaires</b>	
M. Wilfert .....	5161
<b>Les comités de la Chambre</b>	
<b>Santé</b>	
M. Merrifield .....	5161
<b>Environnement et développement durable</b>	
M. Tonks .....	5161
<b>Patrimoine canadien</b>	
Mme Catterall .....	5161
<b>Procédure et affaires de la Chambre</b>	
M. Boudria .....	5161

## PÉTITIONS

<b>Le mariage</b>	
M. Stinson .....	5161
<b>La pornographie juvénile</b>	
M. Penson .....	5161
<b>Le mariage</b>	
M. Penson .....	5161
M. Casson .....	5161
M. Kramp .....	5161
<b>La recherche sur le diabète</b>	
M. Kramp .....	5161
<b>Postes Canada</b>	
M. Hearn .....	5162
<b>Le mariage</b>	
M. Reid .....	5162

## QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Macklin .....	5162
<b>Questions transformées en ordres de dépôt de documents</b>	
M. Macklin .....	5163

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

### Loi d'exécution du budget de 2005

Projet de loi C-43. Deuxième lecture .....	5163
M. Blais .....	5163
M. McCallum (Markham—Unionville) .....	5163
M. Menzies .....	5164
M. Côté .....	5165
M. Tonks .....	5165
Mme Smith (Kildonan—St. Paul) .....	5166
M. Côté .....	5167
M. Ritz .....	5167
M. Boudria .....	5169
M. Lee .....	5169
Mme Lavallée .....	5170
M. Bellavance .....	5171
M. Boudria .....	5172

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

<b>L'Organisation mondiale du commerce</b>	
Motion .....	5173

M. Moore (Fundy Royal) .....	5173
M. Paquette .....	5174
Amendement .....	5175
M. Macklin .....	5175
M. Bellavance .....	5176
M. Boudria .....	5178
M. Gaudet .....	5179

Adoption de l'amendement .....	5180
Adoption de l'amendement .....	5180
Adoption de la motion .....	5180
Adoption de la motion .....	5180

**ANNEXE**

**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Les Éditions et Services de dépôt  
TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Internet: <http://publications.gc.ca>  
1-800-635-7943 ou appel local (613) 941-5995

*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Publishing and Depository Services  
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5  
Internet: <http://publications.gc.ca>  
1-800-635-7943 or Local 613-941-5995

**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt, TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**

**Additional copies may be obtained from Publishing and Depository Services, PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5**

**The English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services  
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5**